
Nouvelle description de la Cathédrale d'Amiens, suivie des ...
A. Goze, François Hyacinthe G. Dusevel



# CATHÉDRALE,

## Beffroi,

ET

## HOTEL-DE-VILLE

## D'AMIENS.

# Nouvelle Description

DE LA

# CATHÉDRALE D'AMIENS

PAR M. A. GOZE,

Membre correspondant du Comité historique des Arts et Monuments ;

SUIVIE DES DESCRIPTIONS

DU

# BEFFROI

ET DE

# L'HOTEL-DE-VILLE,

PAR M. H. DUSEVEL,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France.




AMIENS,

CHEZ ALFRED CARON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

GALERIE DU COMMERCE, 13 ET 14.

1847.



# Cathédrale d'Amiens.



Dessiné d'après nat. et lith par Ch. Hugot | Lith Prodhomme Paris. | Alfred Caron éditeur

VUE GÉNÉRALE D'AMIENS, PRISE DE LA CITADELLE.

## CATHÉDRALE D'AMIENS.

**Fabrica nil demi patitur, nil sustinet addi.**

La capitale de la Picardie s'annonce au loin par un édifice immense qui semble avoir à lui seul l'étendue d'une ville entière. La foi, qui est capable de transporter des montagnes, a pu seule extraire des entrailles de la terre et entasser avec art les rochers qui ont servi de matériaux à ce gigantesque monument, pour porter jusques dans les cieux le triomphe de la vraie religion.

L'Amiénois hospitalier promène-t-il dans une nef légère l'étranger à travers les canaux par lesquels la Somme fertilise ses *hortillons* renommés, il lui fera contempler sa cathédrale se dressant triomphante à travers les masses de verdure ; il rappellera avec orgueil que Charles-le-Téméraire, frappé d'admiration à la vue du chef-d'œuvre inspiré par la religion, défendit à ses bombardiers de diriger sur le saint édifice sa formidable artillerie. La noble église attendrit le cœur de l'impitoyable dévastateur des cités picardes, comme la vue du successeur des Apôtres avait désarmé le farouche Attila.

Le savant Huet, évêque d'Avranches, a dit que la cathédrale d'Amiens est aux autres temples gothiques ce que Saint-Pierre de Rome est aux autres temples modernes du premier ordre. Les voyageurs éclairés, qui ont vu ces deux merveilles de la foi catholique, pourront attester que la basilique d'Amiens l'emporte sur celle de Rome par les émotions religieuses que font naître la simplicité et la hardiesse majestueuse avec laquelle toutes ses lignes tendent à monter vers le ciel. Noble production de ce treizième siècle, si robuste par la forte sève du catholicisme, cet auguste temple est comme l'expression de ses sublimes croyances. Il est toujours debout, bravant les ravages des siècles, la fureur et l'impiété des hommes. Ces murs sacrés ont été témoins des entrevues des rois, les trônes se sont abîmés dans le tourbillon des révolutions, et cependant ils subsisteront, tant que Dieu ne retirera pas sa protection à la France. Fondés par les dons que faisaient affluer la présence des reliques des patrons de la Picardie, ils semblent protester contre l'hérésie, qui a cru pouvoir ravir à l'homme de puissants protecteurs dans le ciel. L'an 1218, un incendie terrible dévore la cathédrale et les archives du chapitre d'Amiens; l'évêque Evrard de Fouilloy fait à son peuple un appel qui ne ne tarde pas à être entendu. La France alors occupait un rang glorieux parmi les nations de l'Europe, dont Philippe-Auguste avait anéanti la coalition dans les plaines de Bouvines. Les communes de Picardie avaient puissamment contribué à cette victoire et s'étaient assuré la reconnaissance du monarque français. Le comté d'Amiens venait d'être réuni à la couronne, et cependant l'évêque avait conservé une partie de l'autorité des anciens suzerains (1). A cette époque, la foi déjà si vive des citoyens de

(1) L'épitaphe d'Evrard de Fouilloy porte :

... Cui fuit urbs data curæ...

Guarin de Châtillon-St.-Pol, évêque d'Amiens, dans une charte de l'abbaye de St.-Pierre de Selincourt, s'intitule : Præsul et procurator totius reipublicæ Ambia-

toutes les classes était encore exaltée par la présence des reliques précieuses et surtout du chef de St.-Jean-Baptiste rapporté par un croisé de Picquigny, de la cité impériale de Constantinople devenue française. Tous ces éléments devaient produire un monument qui ne pouvait être inférieur aux cathédrales dont s'enorgueillissaient Paris, Rheims et Chartres; de 1220 à 1288, l'œuvre de Notre-Dame d'Amiens ne se ralentit guères, grâces aux aumônes produites par les châsses portées en procession des saints Firmin, Honoré, Jean-Baptiste; les fidèles se relevaient jour et nuit pour travailler sans relâche, aux chants des saints cantiques, à édifier la maison du Seigneur. Le savant et respectable prélat qui gouvernait l'église d'Amiens ne s'arrêta pas dans le choix d'un architecte aux médiocrités ambitieuses, qui ne reculent jamais devant des fardeaux au-dessus de leurs forces; il fut assez heureux pour s'adresser à l'immortel Robert de Luzarches, l'homme de génie le plus capable de réaliser ses magnifiques projets. Ses plans auraient été repoussés de nos jours, avec notre système de centralisation et d'administration compliquée; on les aurait regardés comme l'œuvre d'un cerveau en délire et cependant ils ont produit un édifice dont la solidité a résisté à six siècles et dont les dimensions dépassent celles de presque toutes les cathédrales de l'Europe.

Quelques villes peuvent montrer dans leurs églises des détails plus parfaits, mais aucune ne saurait mettre en parallèle un ensemble aussi complet. Que serait-ce si elle n'avait pas subi de déplorables mutilations, qui ont mis un si triste désaccord entre sa décoration et son architecture?

Au moyen-âge, les membres du clergé, et non d'ignorants architectes, présidaient à la construction des églises; aussi expres-

nensis. Ces pasteurs des peuples leur ont laissé deux beaux monuments de leur puissance : la cathédrale d'Amiens, comme maison de Dieu, et l'hôpital, comme l'asile des pauvres.

sion des sentiments les plus religieux, elles donnaient aux fidèles les plus nobles et les plus grandes leçons; elles étaient le livre de ceux qui ne savaient pas lire et le sermon de ceux qui ne pouvaient comprendre l'orateur sacré.

Avant d'entrer dans toute église cathédrale, le chrétien recevait un grave enseignement par la contemplation de ses fins dernières qui l'avertissait de se préparer dans ce monde à une meilleure vie dans l'autre.

Sur le tympan du portail principal de l'église d'Amiens, le terrible drame du jugement dernier se déploie en quatre tableaux.

1er Tableau. — Quatre anges sonnent de la trompette; les morts sortent en foule de leurs tombeaux, dont un a la forme d'un vase à deux anses. Le sculpteur ignorant les lois de la perspective, les a superposés en quatre groupes. Au centre, St.-Michel pèse une âme qui s'élève du plateau droit de sa balance, sous la forme d'un agneau, tandis qu'un petit diable cherche à faire incliner de son côté le plateau gauche. Il est accompagné de la Synagogue qui est terrassée et vaincue, les yeux bandés et tenant les débris de son étendard; à droite, la loi nouvelle déroule la vérité méconnue par la Synagogue.

2e Tableau. — A droite de St.-Michel, les élus, vêtus d'habits longs et conduits par un ange, s'acheminent vers la Jérusalem céleste; elle est figurée par une église dont le clocher octogone travaillé à jour se trouve sur le chœur. Cette disposition indique un monastère, ce qui au moyen-âge était la plus parfaite image du ciel. Saint-Pierre tenant des clefs, en qualité de portier du paradis, montre le chemin aux bienheureux; ils sont reçus dans leur nouvelle patrie par trois anges, dont un tient une couronne, un autre un encensoir et un troisième un flambeau; sept autres, au vol *essorant*, élèvent des couronnes au-dessus de leurs têtes.

A gauche, dans une direction contraire, en (1) nombre supérieur à celui des élus, les damnés tout-à-fait nus, sont poussés vers leur triste séjour par un horrible démon; ils tombent dans la gueule béante armée de dents d'un immense cétacé, gouffre toujours prêt à recevoir et jamais à rendre, comme l'avare Achéron des payens. Ils y sont poussés par un démon implacable, et attirés par un autre aux bras velus et armés d'ongles crochus. Dans leur nombre, on remarque plusieurs dignitaires, tels qu'un roi, un évêque appuyé sur sa crosse, un mauvais riche portant sa bourse pendue au cou, etc. Le souverain arbitre de l'univers, lorsqu'il jugera les hommes, fera plus d'attention à leurs œuvres, qu'à leurs dignités, qui ne serviront qu'à rendre plus sévère le compte qu'il leur demandera. Au-dessus planent des anges armés d'épées flamboyantes. La terrasse qui porte les élus est parcourue par une vigne féconde étalant de nombreuses grappes, et celle qui soutient les damnés, par un feuillage courant de la plus grande élégance.

3e Tableau. — *Jésus-Christ assis sur son trône juge les humains.* — Sur son manteau bordé d'un galon d'or sont peints des croissants et des croix grecques; à ses côtés sont agenouillés, pour adoucir sa sévérité, la Ste.-Vierge et St.-Jean l'évangéliste qui porte le costume ecclésiastique, pour rappeler qu'il a administré la sainte communion à la Mère de Dieu, avant sa mort. Les jugements du fils de Dieu doivent être d'autant plus sévères qu'il a fait plus pour les pécheurs; c'est ce que prouvent la croix et la couronne d'épines qu'un ange tient à sa droite, et les trois clous et la lance portés à sa gauche par un autre ange; aux ex-

(1) Intrate per augustam portam, quià lata porta est et spatiosa via est quæ ducit ad perditionem et multi sunt qui intrant per eam.

Quàm augusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam! (St.-Matthieu, chapitre VII, versets 13 et 14).

trémités, deux anges prosternés semblent frappés d'une crainte respectueuse dans l'attente de la manifestation de la justice divine.

4e TABLEAU. — Le fils de Dieu trône dans les nuages, sa barbe courte distingue la seconde personne de la Sainte Trinité de la première. Ses mains tiennent des rouleaux déployés sur lesquels sont sans doute inscrites de terribles sentences et des épées courtes ou *badelaires* dont la pointe aboutit à sa bouche (1). Sa tête est ornée du nimbe et de la croix grecque et non du triangle mystique, comme l'a démontré le dessin fidèle d'un artiste, un de nos collaborateurs (2). A sa droite, un ange tient le soleil dont les rayons sont écourtés; un autre, à sa gauche, porte la lune dont le croissant est *montant* et non au commencement, ou à la fin d'une de ses périodes, comme on l'a encore avancé à tort (3).

Sur les chapiteaux des colonnes sont placés divers groupes : du côté des élus, en avant, un patron puissant dans les régions célestes élève un voile rempli d'âmes, sous l'emblême de jeunes enfants. Cette composition est d'une expression sublime. Au sixième chapiteau, un ange sort d'un édifice *ajouré* d'ogives et de trèfles délicatement découpés. Il tient une couronne, tandis que d'autres aux environs portent des vases, des fleurs, emblêmes des récompenses destinées aux justes.

Du côté de l'enfer se voient les scènes les plus terribles :

1°. Une espèce de monstre tient un arc dont il mord la corde; la partie inférieure de son corps semble terminée par des ailes et une queue de coq (4).

(1) Procedit gladius ex utrâque parte acutus, ut ipse percutiat gentes. (Apocalypse, chapitre XIX, verset 15).

(2) A cette occasion, nous remercions M. Letellier-Beldame, peintre à Amiens, des bons renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer sur la statuaire de Notre-Dame d'Amiens que son habile crayon s'exerce à reproduire.

(3) Percussa est tertia pars solis et tertia pars lunæ. (Ibidem, chapitre VIII, partie du verset 12).

(4) On ne sait si on peut lui appliquer le passage ci-dessous de l'Apocalypse : Habebat arcum... et exivit vincens, ut vinceret. (Partie du 2e verset).

Portail de la Cathédrale D'AMIENS.

Fragments du Jugement dernier



Letellier Del.    Lith Prodhomme et Cie    Ch. Hugot Lith

ENTRÉE DU PARADIS.    PÈSEMENT DES ŒUVRES.    L'ENFER.

Alfred Caron éditeur



Lith par Ch. Hugot. Lith Prodhomme, Paris Alfred Caron éditeur

CATHÉDRALE D'AMIENS.

2°. Un cavalier porte des balances (1);

3°. La mort apparaît sous la forme d'un cavalier aux yeux bandés, armé de deux glaives (2); il en enfonce un dans le ventre d'un malheureux monté en croupe derrière lui et dont les entrailles s'échappent toutes à la fois;

4°. Les damnés sont entassés dans une immense chaudière par deux démons, un autre placé plus bas souffle et attise les feux vengeurs, son compagnon arrache la langue à un blasphémateur et la jette dans le feu avec des pinces (3). Un autre bourreau infernal punit un usurier en le gorgeant par une voie impure du métal qu'il a tant aimé. Des crapauds et des serpents insultent les damnés de toutes les manières et les démons portent des masques hideux sur les parties saillantes de leurs corps;

5°. Deux démons poussent *trois femmes* dans l'abîme avec des fourches. Le sculpteur n'a donc pas eu l'intention de représenter le vice infâme qui attira le feu du ciel sur les villes coupables de la pentapole, intention supposée par des explorateurs superficiels;

6°. Un démon, essayant de sourire et allongeant ironiquement la langue, entasse ses griffes dans le cou d'une malheureuse femme, tandis que le complice de ses désordres semble fuir ce spectacle et les supplices qui l'attendent; à leurs pieds, un avare paraît prêt à rouler dans l'abîme, entraîné par le poids de sa bourse pendue à son cou.

On a eu tort de chercher dans ces groupes la perpétration des péchés capitaux; on ne doit y voir que la punition de quelques crimes représentés avec beaucoup de décence et de réserve, sans

(1) Et ecce equus niger et qui sedebat super illum habebat stateram in manu suâ. (Partie du 5e verset).

(2) Et ecce equus pallidus et qui sedebat super eum nomen illi mors. (Ibid. verset 8).

(3) St.-Louis punissait les blasphémateurs en leur faisant percer la langue avec un fer rouge.

qu'on ait besoin d'y trouver des allégories plus ou moins éloignées de la vérité.

La baie immense de ce porche bâtie sous l'évêque Arnoult, de 1236 à 1247, s'ouvre de 60 centimètres de plus qu'à la cathédrale de Rheims. On y remarque tous les sujets religieux qui, d'après une convention générale, figurent dans les édifices chrétiens de l'âge-d'or du catholicisme; toutes les cathédrales de cette époque instruisent les fidèles, ou exposent à leurs yeux les mêmes sujets; la disposition, la place en peuvent varier, mais on y reconnait toujours la même pensée et la même intention. Les représentations pieuses qu'on ne rencontre pas aux mêmes lieux que dans d'autres églises, se retrouvent dans les stalles, les fresques, les vitraux qui existent encore ou que l'histoire fait revivre lorsqu'ils ont disparu.

Huit cordons des vastes voussures du porche sont décorés de statues dont l'ensemble figure le ciel ouvert.

La cathédrale de Paris ne compte, à la voûte de son portail central, que six cordons qui ne sont pas peuplés de 150 statues, comme ceux d'Amiens.

1er. CORDON (à partir du fond). — Douze anges joignant les mains, sont plongés dans un profond recueillement à l'aspect de la majesté divine;

2e. CORDON. — Quatorze anges présentent des âmes sous la figure de petits enfants qu'ils portent dans leurs bras ou guident par la main, emblême touchant des célestes gardiens auxquels la bonté divine nous confie en naissant, pour nous aider à lutter contre les démons, nos ennemis. Ils sont munis de deux paires d'ailes qui semblent destinées à seconder leur active surveillance;

3e. CORDON. — Quatorze martyrs, la palme à la main, célèbrent leur glorieux triomphe acheté au prix de leur sang;

4e. CORDON. — Seize docteurs tiennent à la main les livres par lesquels ils ont éclairé le monde. Quelques-uns élèvent des

calices à coupe hémisphérique; on y remarque plusieurs de ces moines laborieux si injustement dénigrés par quelques écrivains du XVIII[e] siècle; ils oubliaient, ces *philosophes*, que ces hommes vénérables avaient cultivé les esprits, comme ils avaient défriché les champs stériles des barbares, dès le commencement du moyen-âge;

5[e]. **Cordon.** — Dix-huit vierges célèbrent dans leurs chants purs le triomphe de l'agneau; la plupart tiennent des livres, des fleurs et des vases allongés du haut et renflés du bas, comme des fioles;

6[e]. **Cordon.** — Vingt vieillards exécutent un concert avec divers instruments; on en distingue un, à gauche, qui tient sur ses genoux un orgue portatif à quatre rangs de tuyaux, qu'on avait pris jusqu'à présent pour une flûte de Pan; les autres portent d'une main des instruments usités au XIII[e]. siècle, tels que rebecs, lyres, guitares, harpes, huchets, oliphants, etc.; de l'autre main, ils élèvent des fioles;

7[e]. **Cordon.** — Du sein de Jessé endormi, s'élance une vigne qui s'enlace autour de vingt-six rois, glorieux ancêtres du Messie et de sa sainte Mère; à droite on reconnaît David à sa harpe et Jésus-Christ autour duquel sont perchées des colombes, désignant les dons du Saint-Esprit; à gauche, en haut, est la Ste.-Vierge tenant un livre comme son fils et entourée de grappes de raisin (1). Ce double arbre de Jessé qu'on n'avait pas encore remarqué à Amiens, se retrouve moins compliqué sur les portails de Saint-Riquier, dans une chapelle de l'église de St.-Quentin, etc...;

8[e]. **Cordon.** — Vingt-huit personnages tiennent des lambels ou phylactères, qu'ils déroulent de plus en plus à mesure qu'ils s'élèvent vers le sommet de la voûte, comme pour signifier que la vérité se manifeste d'autant plus qu'on se rapproche de Dieu (2).

Toutes ces statues étaient rehaussées par une coloration appliquée

(1) Isaïe, chapitre XI, versets 1, 2 et 3.

(2) On reconnaît parmi les premiers, à gauche Moïse et à droite Aaron.

avec ménagement; une teinte rougeâtre animait les visages et les chevelures, des traces noires marquaient les sourcils et les prunelles, et des lignes brunes bordaient les vêtements et les ouvertures des édifices, etc.

Sur le pilier qui sépare la porte en deux valves, se tient debout le Christ appelé par les iconographes *le beau Dieu d'Amiens*, à l'instar de la statue placée au portail septentrional de Rheims. Le fils de Dieu semble présider un concile auguste, formé par ses apôtres rangés autour de lui et reconnaissables encore à leurs attributs et à leurs pieds nus. Rien n'égale la beauté et la majesté de cette statue colossale du Christ, bénissant de la main droite et devant tenir de la gauche le nouveau code destiné à régénérer le monde. Il foule sous le pied droit un lion et sous le pied gauche un dragon; au-dessous sont deux animaux que M. l'abbé Duval, dans une savante dissertation, a parfaitement fait reconnaître comme le basilic et l'aspic (1). On voit la même idée traduite sur un chapiteau de l'église de Bertaucourt, bâtie en 1095. En avant des deux derniers animaux, est une vigne, emblême de l'église et de l'eucharistie (2). Au-dessous est un roi que l'on croit être Philippe-Auguste, sous le règne duquel la cathédrale fut commencée, en 1220.

A ses côtés sont deux vases d'où s'élancent deux plantes : à droite, un lis, symbole de la royauté française; à gauche, le rosier dont la fleur formait le centre de l'ancien sceau de la ville d'Amiens, dit des Marmouzets (3). Les jambages de la porte sont

(1) Super aspidem et basilicum ambulabis et conculcabis leonem et draconem, (Psaume 90, verset 13).

(2) Ego sum vitis vera et pater meus agricola est. (St.-Matthieu, chap. XV, verset 1). Ego sum vitis et vos palmites, (St.-Jean, chapitre 15, verset 5).

(3) On pourrait y voir également le lis et le pommier du cantique des cantiques, chapitre II, versets 2 et 3.

Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias,..

Sicut malus inter ligna silvarum, sic dilectus meus inter filios,..

décorés, à droite par les cinq vierges sages, tenant leurs lampes droites; à gauche, par les cinq vierges folles, dont les lampes (1) sont renversées. Au-dessous des premières est l'arbre chargé de fruits auquel sont suspendus des encensoirs; au-dessous des vierges folles, est l'arbre desséché qui reçoit dans son tronc la coignée destinée à l'abattre (2). L'architecte Soufflot, en 1771, a été assez vandale pour supprimer à Notre-Dame de Paris, cette belle et instructive parabole de l'évangile et le pèsement des âmes par St.-Michel, pour pratiquer une porte ridicule de sa façon. Le stéréobate qui règne dans toute la longuenr du portail se compose en bas d'une élégante mosaïque, formée de quatre feuilles et de deux rangs de médaillons quadrilobés, renfermant diverses sculptures : les vingt-quatre bas-reliefs du porche central représentent à peu près comme à Notre-Dame de Paris et dans le même ordre les emblèmes des vices et des vertus en opposition.

A gauche, à partir du fond, on voit : 1°. La foi et l'idolâtrie; 2°. L'espérance et le désespoir; 3°. La charité et l'avarice; 4°. La justice et l'injustice; 5°. La prudence et l'imprudence; 6°. La modestie et l'orgueil.

A droite : 1°. Le courage et la lâcheté; 2°. La douceur et la brutalité; 3°. La concorde et les querelles; 4°. La chasteté et les mauvais ménages; 5°. La sobriété et l'ivrognerie; 6°. La persévérance et l'inconstance.

Au fond du porche, des demi-médaillons représentent des fables d'Esope, telles que celles du Renard et du Corbeau, du Loup et de la Cigogne.

Sous le portail de la Ste.-Vierge, les médaillons, à droite, retracent divers traits de l'enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

(1) St.-Matthieu, chapitre XXV, versets de 1 à 12.

(2) Daniel, chapitre IV, verset 7 et suivants.—St.-Matthieu, chapitre III, verset 10. Jàm enim securis ad radicem arborum posita est; omnis enim arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur.

tels que la fuite en Egypte, la chûte des idoles à l'arrivée de la sainte famille; et à gauche, les entrevues de Salomon avec la reine de Saba, une légende des rois mages, dont on a perdu la tradition, le massacre des innocents, l'étoile apparaissant aux bergers, etc.

Au portail gauche, sont sculptés les signes du zodiaque, avec les travaux agricoles qui y correspondent. Les autres médaillons représentent les allusions des prophètes de l'ancien testament à l'établissement de la loi de Jésus-Christ et à la conversion des gentils. L'état fruste de ces sculptures, leur sens caché et mystique ne permettent pas de les expliquer toutes d'une manière uniforme; cependant, les textes sacrés à la main, on peut les interpréter avec plus de certitude que les philosophes de l'école décrépite de Dupuis, qui se sont donné bien de la peine, en pure perte, pour transformer des églises catholiques en monuments mythriatiques.

Nous espérons que d'autres écrivains, plus versés que nous dans la connaissance des saintes écritures, donneront de meilleures explications de ces médaillons, dont nous ne citerons que les principaux.

ÉPERON DE DROITE DU PORTAIL DE LA STE.-VIERGE. — Le prophète Osée contracte mariage avec une prostituée, parabole hardie signifiant l'alliance de Jésus-Christ avec les pécheurs (1).

PORTAIL DE LA STE.-VIERGE, A DROITE. — Un ange purifie avec un charbon ardent les lèvres d'Isaïe (2).

Un personnage goûte dans son lit le repos promis par Isaïe à ceux qui auront marché dans la droiture de leur cœur (3).

(1) Osée, chapitre I, verset 2 et suivants.

(2) Isaïe, chapitre V, versets 6 et 7.

(3) Veniat pax, requiescat in cubili suo, qui ambulavit in directione suâ. (Isaïe, chapitre LVII, verset 2).

Dieu promet la victoire à Gédéon, en faisant tomber la rosée du ciel sur la toison miraculeuse (1).

La verge d'Aaron fleurit pour annoncer au peuple de Dieu que le sacerdoce est le partage de sa famille et de la tribu de Lévi (2).

Daniel voit avec étonnement une pierre se détacher de la montagne, pour briser le symbole de la puissance de Nabuchodonosor (3).

Dieu transmet ses ordres à Moïse du milieu du buisson ardent (4).

Éperon droit du grand portail. — Jonas sort de la baleine dans les entrailles de laquelle il resta trois jours (5).

Grand portail a droite. — Des armes meurtrières sont changées en pacifiques instruments aratoires (6), allusion à la paix dont le monde devra jouir à la venue du Messie.

Grand portail a gauche. — Dieu adoucit la férocité des lions en faveur de son prophète Daniel (7).

Les roues d'Ézéchiel démontrent la dépendance des créatures à l'égard des ministres de Dieu, qui leur imprime le mouvement qu'ils reçoivent eux-même de l'Esprit divin (8).

Éperon de gauche du grand portail. — L'ange du Seigneur transporte Habacuc devant la fosse aux lions, pour qu'il porte de la nourriture à Daniel (9).

Jérusalem, ou Babylone, ou toute autre ville maudite, visitée

(1) Az Juges, chapitre vi, versets 33 à 40.
(2) Nombres, chapitre xvii, verset 8.
(3) Daniel, chapitre ii, versets 34 à 45.
(4) Exode, chapitre iii, versets 3, 4 et 5. (Voyez dans les Stalles d'Amiens par MM. les abbés Jourdain et Duval l'explication du même sujet, pages 183 à 187).
(5) Jonas, chapitre ii, versets 1 et 2. Et dixit Dominus pisci et evomuit Jonam in aridam.
(6) ... Et conflabunt gladios suos in vomeres et lanceas suas in falces. (Isaie, chapitre ii, verset 4).
... Et concident gladios suos in vomeres et hastas suas in ligones. (Michée, ch. iv, v. 3.
(7) Qui miserunt eum in lacum leonum et erat ibi diebus sex. (Daniel, ch. xiv, vers. 30).
(8) Ezéchiel, chapitre 1, versets 15 et 16, et chap. x, versets 6, 9 et suivants.
(9) Daniel, chapitre xiv, verset 35.

par la colère du Seigneur, est déserte (1); elle devient l'habitation des dragons.

PORTAIL DE ST.-FIRMIN A DROITE. — Le butor et le hérisson se logent dans ses ruines (2).

Dieu tenant deux lanternes à la main, visite Jérusalem jusques dans les recoins les plus obscurs (3).

ÉPERON GAUCHE DU PORTAIL DE ST.-FIRMIN. — Jérusalem frappée par la vengeance divine n'étale plus que de tristes ruines.

L'impiété, portée dans un vase par deux femmes ailées, triomphe insolemment, quoique Dieu soit prêt à la châtier (4).

On ne saurait assez admirer avec quelle éloquence les siècles religieux du moyen-âge faisaient parler les murs des temples, quelles hautes et sublimes leçons y recevaient les chrétiens, en parcourant leur enceinte. Partout le nimbe crucifère désigne Dieu, qui se met en communication avec les hommes pour les instruire et pour traduire les saintes écritures; la pierre parle aux ignorants un langage aussi clair que les livres aux savants.

(1) Et dabo Jerusalem in acervos arenæ, et cubilia draconum. (Jérémie, chap. IX, verset 11. Et erit Asor in habitaculum draconum, etc. (Idem., chapitre XLIX, v. 33) Propterea habitabunt dracones cum faunis ficariis et habitabunt in eâ struthiones, etc (Idem., chapitre L, verset 39). Et erit Babylon habitatio draconum stupor et sibilus, eo quod non sit habitator. (Idem., chapitre LI, verset 37). Cogitavit Dominus dissipare murum Sion; tetendit funiculum suum et non avertit manum suam à perditione, luxitque antemurale et murus pariter dissipatus est. Defixæ sunt in terrâ portæ ejus. (Lamentations de Jérémie, chapitre II, versets 8 et 9).

(2) Et possidebunt illam onocrotalus et ericius. (Isaie, chapitre XXXIV, verset 11).

(3) Et erit in tempore illo : scrutabor Jerusalem in lucernis et visitabo super viros defixos in fæcibus suis... (Sophonie, chapitre I, verset 12). — On voit dans ce médaillon deux types remarquables de l'architecture du XIII° siècle : une forteresse et une église,

(4) Zacharie, chapitre V, versets 6 à 11. — Les explications de ces médaillons peuvent tellement varier, qu'on ne peut accorder nne entière confiance aux unes plutôt qu'aux autres, ce qui rend bien délicate la tâche de ceux qui en dirigent la restauration, car ils peuvent s'écarter plus d'une fois de la pensée des auteurs de ces sculptures.



Eug. Beaudouin Del. D R Lith. Lith Prodhomme. Alfred Caron éditeur

Cinquante-deux colosses, y comprenant les douze apôtres, sont adossés aux colonnes du bas de la façade (1). Leur tête est abritée par des dais composés d'édifices, qui permettent d'étudier tous les genres de construction en usage dans le XIII[e] siècle. Leur réunion forme des villes qui constituent une espèce de couronne aux saintes images; leurs pieds reposent sur des nuées placées sur des consoles variées et fréquemment supportées par des démons; ces idées allégoriques expriment la puissance des saints, qui, souvent ignorés et persécutés sur la terre, règnent dans le ciel sur les villes qu'ils ont honorées de leurs vertus et sur les démons qu'ils ont vaincus. Les supports sont la plupart fantastiques; deux méritent en particulier d'être remarqués: ils sont sous le portail droit, à gauche et représenteraient la Synagogue sous la figure d'une femme aux yeux bandés. Les grandes statues ne peuvent facilement être déterminées; on y reconnaît, au portail droit : la Ste.-Vierge, Ste.-Élisabeth, l'ange Gabriel à droite; à gauche, Salomon, la reine de Saba, Hérode, les rois-mages portant leurs présents, etc. Au portail gauche, les saints Firmin et Denis, Ste.-Ulphe, etc. Dans ces productions, dit l'auteur de l'Essai historique sur les arts du dessin en Picardie, rien n'est servile, rien ne sent l'école ni la tradition; tout est spontané et l'heureux fruit de talents, qui, peut-être s'ignoraient eux-mêmes (2).

Sous les portails latéraux, il n'y a que trois cordons chargés de figures d'anges, de rois ou de vieillards : on en compte dix au premier, douze au second et quatorze au troisième.

Au portail droit consacré à la Ste.-Vierge, au trumeau du fond, est sa statue qui a été très-bien appréciée par l'auteur que nous venons de citer.

Son manteau, dit-il, est relevé avec grâce, et son agencement

(1) Une de ces statues, à l'angle gauche du portail, a ses longues moustaches tressées et liées derrière la tête, de manière à étreindre ses cheveux pendants.

(2) Par M. Rigollot, pages 103 et 107.

n'a ni la trop grande simplicité des statues du XII[e] siècle, ni les mouvements exagérés de celles des âges suivants. Sa figure est d'une beauté à la fois grave et douce; tout respire dans cette statue la dignité et la sérénité qui doivent caractériser la mère de Dieu, sans ce mélange de passions humaines et de sentiments vulgaires, qu'à des époques postérieures on a donné à ses images. Ce n'est pas un dragon qu'elle foule, mais le serpent à tête de femme, comme on le voit dans l'histoire de nos premiers pères, sculptée sur trois rangs au piédestal de cette même statue.

Le tympan se divise en trois tableaux :

1[er]. TABLEAU.— Les six patriarches, ancêtres de la Ste.-Vierge, sont assis sur des trônes; on distingue parmi eux Moïse et Aaron; les connaisseurs admirent, dans ces deux statues, la beauté de la figure et surtout l'arrangement des cheveux et de la barbe. On ne trouverait rien de supérieur dans les bons modèles de l'antiquité.

2[e]. TABLEAU. — La Ste.-Vierge est placée dans le tombeau par les douze apôtres, et elle en est retirée par neuf anges. Ce sujet se retrouve traité de la même manière sur le portail de l'église de Longpré-lès-Corps-Saints, construite en 1190.

3[e]. TABLEAU.—La Ste.-Vierge, environnée d'anges, est assise dans le ciel, à la droite de Jésus-Christ. Ce portail conserve des traces de peinture et de dorures; la mosaïque du contour de la porte a été coloriée en rouge. On distingue encore un tore recouvert d'or et un autre autour duquel s'enroule un ruban doré, en forme de torsade.

Le portail de gauche est dédié à St.-Firmin, l'apôtre de la Picardie. Sa statue colossale, d'un beau caractère, foule aux pieds un homme, emblème de l'idolâtrie; le piédestal contient trois rangs de bas-reliefs, représentant une partie de l'histoire du saint martyr.

1er. *rang à droite :* L'idolâtrie personnifiée par un cavalier, coiffé par un démon, s'arrête devant un évêque revêtu de ses habits pontificaux. A gauche, St.-Firmin a plutôt la tête sciée que tranchée.

2e. *rang à gauche :* Le corps du martyr est découvert; à droite, un évêque se tient à la porte d'une église; à ses côtés, un clerc sonne du dehors une cloche suspendue dans un de ces clochers, que l'on appelle encore en Picardie capenards, ou campenards. Ces sortes de campanilles, dont l'étymologie est facile à trouver, ne consistent qu'en une muraille dépassant le toit de l'église et percée d'ouïes pour y placer des cloches, par exemple : les clochers du Pont-de-Metz, de Coisy, de Wargnies, d'Havernas, Bettencourt-Rivière, Longuet, Grouches, etc.

3e. *rang à droite :* Un évêque est à côté d'un personnage placé dans une tour qui ne lui laisse que le buste à découvert. A gauche, la châsse du saint est portée en triomphe.

Le tympan est formé de trois tableaux :

1er. Tableau. — Six évêques assis représentent les saints dont s'honore l'épiscopat d'Amiens :

1°. St.-Euloge en 346; 2°. St.-Firmin-le-Confesseur en 407; 3°. St.-Honoré eu 555; 4°. St.-Berchund en 627; 5°. St.-Salve en 687; St.-Geoffroy en 1104.

2e. Tableau. — Le corps du martyr découvert est entouré de personnages qui sortent des portes d'une ville, dont les édifices sont de style roman.

3e. Tableau. — La châsse du saint est portée en triomphe accompagnée de prêtres et d'enfants de chœur; du milieu des nuages, où voltigent des anges, une main sort pour bénir les restes précieux du saint apôtre de la Picardie.

Sous les arcs d'ouverture du porche est une élégante dentelle à jour, qu'on ne remarque que sur les édifices du XIVe siècle. Ayant eu l'occasion de l'examiner de près, nous avons pu croire

qu'elle a été ajoutée à cette époque, car les pierres qui la composent, liées avec du plomb, ne font pas corps avec les voussoirs des ogives des porches. Elles sont dans une rainure profonde, et liées avec la voûte par des attaches de fer, dont on aperçoit les scellements.

Sur la pointe du fronton du porche principal, St.-Michel terrasse le démon; son bouclier, comme ceux de la fin du XIVe siècle, est échancré et sinueux sur ses bords; sur le porche est un écusson qu'on ne peut plus distinguer. La victoire de la vertu sur le vice ne pouvait être mieux placée qu'après que Dieu aurait jugé les hommes selon leurs œuvres.

La belle galerie qui surmonte ces trois porches correspond exactement au triforium de l'intérieur. On y remarque une dentelle festonnée qui *broche* sur l'archivolte, au lieu d'être appendue au-dessous, comme c'est l'ordinaire, et des arcs secondaires en plein cintre, formés d'un tore, qui rappelleraient le style roman. Les pyramides qui terminent les piliers-butants, qui séparent les porches, offrent encore quelques traces de ce style dans les figures grimaçantes et les colonnettes courtes de leurs bases.

On voit, sur la face et la partie latérale droite du dernier pilier-butant de gauche, une ogive ornée de crosses végétales sous son intrados, décor que l'on remarque dans les arcs du mur du fond du cloître de Noyon.

Au-dessus de ce premier portique, une autre galerie très-élégamment tréflée, contient 22 statues colossales d'une exécution assez grossière; les têtes sont en général trop volumineuses, mais les figures de quelques-unes ne sont pas sans dignité : les draperies sont à longs plis, et huit d'entr'elles tiennent leurs manteaux, ce qu'on remarque d'ordinaire dans les statues exécutées depuis le règne de Philippe-le-Hardi, jusqu'à celui de Charles V, c'est-à-dire de 1280 à 1360.

On a dit que ces figures représentaient les rois de France,

mais quelques archéologues soutiennent qu'elles désignent les rois. ancêtres de la Ste.-Vierge. Du reste, ils n'ont aucun des insignes qui caractérisent nos anciens monarques; leurs sceptres se terminent par des feuillages épanouis, plutôt que par des pommes de pin ; on n'aperçoit nulle part de fleurs de lis.

La statue du centre est montée sur un lion et tient à la main un globe, surmonté d'une croix. Plusieurs cathédrales, entr'autres celles de Chartres et de Rheims, montrent encore sur leurs façades ces statues royales ; Notre-Dame de Paris les a vues disparaître, en 1793, avec la plupart de celles qui décoraient ses porches. La rose occidentale, dite de mer, est entourée d'une bordure à feuilles entablées et de tores alternant avec des scoties; pour empêcher l'eau de séjourner dans les moulures creuses, trois masques, placés à leur partie inférieure, servent à les dégorger, en cas de pluie, par leurs gueules ouvertes. Au centre des nervures flamboyantes de ce magnifique *oculus,* est l'écusson des Coquerels, d'une famille d'anciens maïeurs de la ville d'Amiens. Les ouïes inférieures des tours sont en ogives peu aiguës, à trois retraites, décorées d'autant de colonnes; leur style est mâle et élégant à la fois et elles gagneraient beaucoup à être débarrassées des ignobles cloisons, revêtues d'ardoises, qui les obstruent, ainsi que des abat-vents monstrueux qui engorgent les ouïes supérieures.

Lorsqu'on examine le portail jusqu'à cette hauteur, en cachant avec la main la partie supérieure, on jouit de l'aspect d'une façade qui, aux plus belles proportions dans son ensemble, joint la plus grande perfection dans ses détails. Si l'on regarde de la même manière le haut de la façade, achevée en 1401, on est choqué des défauts qui la déparent. La galerie, dite des sonneurs, est trop basse, les grands trèfles, qui la bordent en bas, ne correspondent pas avec ses piliers; ils auraient été mieux remplacés par la série de losanges tréflés qui parcourt le bas du grand comble.

Les tours, aplaties d'avant en arrière, ont deux ouïes sur leurs

faces et une seule sur leurs côtés. En élevant davantage la tour de gauche, on a rendu cette irrégularité plus choquante; de plus on l'a terminée par un couronnement à jour, dont les ouvertures ne sont pas toutes tréflées; le nud des murs de cette même tour est racheté par des ornements mesquins, tels que des arcades feintes ou panneaux, des colonnettes sculptées le long des arêtes des piliers-butants; on commençait à perdre de vue le système pyramidal, qui contribue tant à la majesté et à la beauté des monuments du moyen-âge. Ce système consiste à établir, au point culminant des édifices, une ligne fictive, qui arrive au sol plus ou moins inclinée et qui sert de limite aux différentes élévations, de sorte que le tout forme une pyramide composée de plusieurs autres. La tour de gauche, plus basse, est plus en rapport avec l'étroitesse de la façade à laquelle les premiers architectes de la cathédrale auraient donné plus de largeur, si les chapelles latérales de la nef étaient entrées dans le plan primitif. Un commencement de fronton, au-dessus des ouïes, était d'un meilleur goût que les accolades de l'autre tour; ces ouïes, formées de colonnettes et de tores, seraient plus élégantes si d'énormes abats-vents, comme partout ailleurs, n'interrompaient pas leur contour.

Nous pensons ne pas nous écarter des idées des premiers architectes, en émettant l'opinion que les tours devaient avoir une terminaison pyramidale, que tous les piliers-butants devaient être sommés d'obélisques, qu'au centre, devait s'élever une haute flèche hexagonale, disposition qui se serait accommodée à la forme aplatie des tours. C'est au reste un préjugé de croire que les évêchés ne pouvaient pas avoir de tours égales en hauteur; le manque d'argent, ou le changement dans les plans a été la seule cause de cette imperfection. Plusieurs cathédrales, en France, ont des tours symétriques, sans être le siège d'un archevêché. On compte, dans ce nombre, celle de Paris qui n'obtint ce titre qu'en 1623, celles de Toul, de Bayeux, etc.

Nous ne croyons pas néanmoins que la cathédrale d'Amiens gagnât beaucoup au rehaussement de sa tour basse, quand même on la construirait dans le style de l'autre, et si l'on ne trouvait pas en même temps le moyen d'élargir la façade jusqu'à une grande hauteur, à partir des porches. Nous avons assez de peine, nous, hommes de peu de foi du XIX$^{e}$ siècle, à réparer les œuvres pleines de verve des fervents chrétiens du XIII$^{e}$. Attendons que le sentiment du beau et du grand revienne avec le flambeau de la religion échauffer nos cœurs glacés et illuminer nos intelligences obscurcies par d'épaisses ténèbres. Nous pourrons alors porter, sans témérité, la main sur les œuvres de nos pères et les achever selon l'esprit dans lequel elles ont été conçues.

Dans la galerie des sonneurs on voyait autrefois un groupe représentant la Ste.-Vierge, tenant l'enfant Jésus, accompagnée de Saint-Pierre et de Saint-Paul, comme l'atteste une gravure exécutée sous l'épiscopat de Monseigneur François Lefebvre de Caumartin, de 1618 à 1652. On devrait rétablir cette représentation qui, dans d'autres églises du même temps, rappelait d'anciens usages, tels que le chant de certaines hymnes, lors des processions qui se faisaient à des époques fixes dans ces galeries élevées.

## COTÉ DROIT DE LA CATHÉDRALE.

Au pilier-butant gauche de la tour, vers le cadran de l'horloge, sous les pieds d'un ange, on remarque un demi-disque, figurant un cadran-solaire.

Au-dessous du portail de St.-Christophe est, à droite, la statue de St.-Lambert, évêque de Liège, et, à gauche, celle du seigneur de Beaupigné, selon Pagès, auteur d'un manuscrit sur Amiens et non d'Angilvin de Dommeliers, comme l'avancent à tort plusieurs écrivains. Les modèles de ces deux statues existent dans l'ancienne chapelle de Saint-Lambert, qui correspond à ce portail. Le crochet de fer qui, à gauche de l'entrée, est scellé dans le mur

servait à attacher ceux qui étaient condamnés à faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame d'Amiens ; c'est un souvenir remarquable de la justice féodale.

Sous le porche, à droite, on voit une pierre sur laquelle est grossièrement sculpté un homme tombant à la renverse ; la tradition veut que ce soit une représentation du comte Angilvin, assassiné en cet endroit par son neveu irrité, dit-on, d'avoir été déshérité par suite de la donation des biens de son oncle au chapitre d'Amiens. Ce monument mérite d'être conservé, quoique la tradition qui le concerne paraisse apocryphe. Les chapiteaux des piliers du fond de ce porche sont remarquables par leur élégance.

Dans le pan coupé de la chapelle de Saint-Christophe, ajoutée à la cathédrale, comme toutes celles de la nef, dans le XIV^e siècle, on voit une statue de ce saint, qui semble antérieure à cette époque.

C'est le plus grand de tous les colosses de l'église; sa main droite tient élevé un bâton de métal et il porte l'enfant Jésus à califourchon sur ses épaules. La légende dorée s'exprime en ces termes naïfs sur Saint-Christophe :

Il fut de très-grât stature, en avait le visaige espouvantable et si avoit douze coudées de long.

C'était autrefois l'usage de placer, à l'entrée des églises les plus fréquentées, la statue de ce saint, dans des proportions qui permissent de l'apercevoir de très-loin, parce qu'on croyait alors que sa vue préservait de mort subite; cette croyance était rendue par le vers suivant :

*Christophorum aspicias, postea tutus eris.*

On disait avec plus de raison qu'on mettait sous les yeux des fidèles cet emblème, pour les engager à porter le Christ dans leurs âmes.

CATHÉDRALE D'AMIENS,
Statues centrales.



Lith par Hugot — Lith Prodhomme, Paris — Alfred Caron editeur.

LE CHRIST,
Grand Portail

LA VIERGE,
Portail Méridional.

Dans les intervalles des fenêtres de ce côté, on remarque plusieurs statues :

1er Intervalle : — En haut, deux anges semblent converser ensemble. En bas, l'ange Gabriel annonce à la Ste.-Vierge qu'elle enfantera le Messie.

2e Intervalle : — En haut, on voit St.-Nicolas avec les enfants dans un baquet; en bas, deux villageois semblent examiner le contenu d'un sac placé au milieu d'eux; ce sont des marchands de waides ou guèdes, produit de l'*isatis tinctoria* qui servait à teindre en bleu, avant la découverte de l'indigo. Cette plante se retrouve encore aux environs du faubourg de St.-Maurice-lès-Amiens, et sur les parapets de la citadelle de cette ville ; elle était autrefois cultivée en grand dans ces environs. Au-dessous sont deux statues agenouillées, probablement de donateurs, qui ne sont mentionnées dans aucune description de la cathédrale. Autour d'elles, sur le mur, est l'inscription en grandes lettres du XIVe siècle, rappelant la fondation de la chapelle correspondante.

4e Intervalle : — En haut, Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur le mont Thabor, est accompagné de Moïse et d'Élie. En bas, étaient les statues d'Adam et d'Ève que le chapitre, à la fin du XVIIIe siècle, fit abattre à cause de leur nudité, qui n'était pas sans doute plus révoltante que celle du portail de la Vierge, où elle est voilée par des feuilles de vigne. Ce corps religieux inclinait alors vers les idées philosophiques de cette époque, et il trouvait de l'indécence dans ces figures, que la simplicité des âges précédents avait fait tolérer.

L'angle saillant du dernier pilier-butant est coupé pour recevoir une statue un peu longue, par opposition aux autres qui sont trop courtes. Elle représente sans doute l'évêque Guillaume de Mâcon qui, au commencement du XIVe siècle, bâtit cette chapelle faisant avant-corps.

4

L'architecture de la fenêtre est différente de celle des autres; le style en est plus ancien, les moulures n'y sont pas encore prismatiques et consistent dans des gorges et des tores; l'archivolte est dépourvu de choux sur son rampant. Il est évident que la construction et la décoration de ces chapelles, ajoutées un siècle environ après l'achèvement de l'édifice, sont inférieures aux parties les plus anciennes; la pierre n'en est pas d'un si bon choix, ni assemblée par assises aussi grandes et aussi régulières; on n'y voit plus qu'une triste imitation de cette belle corniche composée de feuilles entablées, triternées et trilobées, alternant avec des larges volutes, qui enveloppe tout le monument comme une magnifique ceinture.

Les balustrades, d'une composition pauvre, n'offrent plus que les nervures tourmentées du style flamboyant. L'affaiblissement progressif des sentiments religieux exerçait déjà une fatale influence sur la structure et l'ornementation des édifices sacrés.

Le portail du transsept droit, dit de la Vierge dorée, devrait s'appeler de St.-Honoré, parce qu'il retrace l'histoire de ce saint évêque d'Amiens. Le soubassement est orné d'une arcature qui, par l'entremêlement des pleins cintres, forme des ogives, comme on en voit dans plusieurs églises d'Angleterre; les chapiteaux présentent des fleurs, des lapins et autres figures d'un style léger et capricieux. Huit statues colossales contrastent par leur exécution médiocre avec les autres sculptures fort remarquables de ce portail. L'une d'elles, à gauche, porte un calice d'une forme large et courte, comme ceux du moyen-âge; nous renvoyons à des ouvrages publiés récemment ceux qui voudront connaître le détail des voussures et du tympan de ce portail.

La voûte est divisée en quatre cordons, à partir du fond : le premier contient douze anges qui alternativement manient des encensoirs ou portent des couronnes; l'un d'eux, à gauche, a la tête couverte d'ailes, qui lui forment une espèce de casque. Le

second cordon renferme quatorze figures et le troisième seize, qui sont les prophètes et les personnages de l'ancienne loi, dont la vie ou les écrits ont annoncé la rédemption des hommes. Le dernier cordon est formé de dix-huit statues d'apôtres, d'évangélistes et de saintes femmes. Toute cette auguste réunion a pour centre Jésus expirant sur la croix, entre la Ste.-Vierge et Saint-Jean l'évangéliste. Cette dernière statue est justement admirée pour sa belle simplicité, et le sentiment exprimé dans son attitude méditative. Ce type a tellement plu à l'artiste qu'il l'a répété deux fois sur ce même portail.

Le tympan se divise en cinq tableaux :

Premier tableau : — Douze personnages debout, d'une belle proportion, parfaitement drapés, semblent converser ensemble. Sont-ce les douze apôtres? mais leurs pieds ne sont pas nuds, selon l'invariable coutume du moyen-âge, et leurs membres brisés pour la plupart ne permettent plus de reconnaître leurs attributs. Sont-ce les douze jeunes Romains de nobles familles, qui partirent de la capitale du monde pour évangéliser les Gaules? Parmi ceux qui furent les apôtres de la Picardie, on comptait les saints Fuscien, Victorice, Crépin, Crépinien, Quentin, etc.

Second tableau : — Les reliques des martyrs Fuscien, Victorice et Gentien sont trouvées dans le village de Sains, par St.-Lupicin, curé de ce village. Saint-Honoré est assis sur son trône surmonté de constructions pittoresques et hardies, qui figureraient le palais épiscopal de son temps.

Troisième tableau : — A la messe solennelle, célébrée par St.-Honoré à la cathédrale primitive d'Amiens, située à St.-Acheul, la main de Dieu bénit le sacrifice du saint prélat : ce miracle donna lieu aux armes de l'abbaye qui plus tard s'éleva sur l'emplacement de l'antique basilique; elle portait : de France à la main d'argent mouvant en chef d'une nuée de même.

L'autel, d'une forme singulière, s'ouvre de côté par une ar-

moire munie de gonds et de serrures, parce qu'avant l'usage des sacristies, on y renfermait les ornements sacerdotaux dont le prêtre se revêtait au pied même de l'autel.

La croix, qui domine toutes les saintes représentations dont elle forme le centre auguste, est formée d'arbres bruts et non équarris. La tête du Christ est environnée d'un nimbe crucifère et fleurdelisé; la légende rapportait que le célèbre crucifix, de style Byzantin, vêtu d'une longue robe, rapporté de l'église St.-Firmin-le-Confesseur dans une chapelle de gauche de la nef de la cathédrale, avait baissé la tête au moment où l'on portait en procession les reliques de Saint-Honoré. Un passage du manuscrit de Decourt, qui écrivait ses annales au commencement du XVIII^e^ siècle, semble faire entendre que le Christ de ce portail rappelait ce miracle avec les autres qui illustrèrent la mémoire de Saint-Honoré, tels que la guérison d'un paralytique et de plusieurs aveugles qui firent approcher de leurs yeux des linges qui avaient touché le corps du saint. Ces raisons pouvaient faire adopter le Christ habillé qui n'a rien perdu de la vénération dont il était l'objet, plutôt que celui qu'on a fait nud comme d'habitude; d'ailleurs, ce linge qui lui ceint le milieu du corps devait retomber en forme de jupon, comme on le voit dans les crucifix de cette époque. Au reste, le sculpteur n'a rien à se reprocher, puisqu'il a pris toutes les informations possibles, et la responsabilité ne pèse que sur ceux qui l'ont dirigé.

Sur le pilier qui divise la porte, la Sainte-Vierge sourit à l'enfant Jésus avec une expression telle que d'habiles dessinateurs n'ont pas réussi à la reproduire. Sous la première balustrade existait une inscription curieuse dont le musée des antiquaires de Picardie possède un estampage en plâtre, et dont on peut lire l'interprétation dans les mémoires de cette société. Toute la façade de ce transsept est encadrée par une série de bouquets de roses simples (*rosa eglanteria*), fleurs symboliques qu'on voit également

sur les corniches des porches de la façade principale, et qui désignaient dans le moyen-âge les églises bâties en l'honneur de la Mère de Dieu.

Autour de l'archivolte en plein cintre de la rose centrale, est une décoration singulière, dont on trouve l'analogue à l'église de Saint-Étienne de Beauvais, bâtie à la fin du X[e] siècle. Dans une suite de trèfles renversés, huit personnages jeunes et imberbes montent d'un côté et huit plus âgés et barbus descendent de l'autre; les trois premiers ont leur robe retroussée très-indécemment; au sommet est un personnage assis, coiffé d'une couronne de feuillage, tenant une sorte de sceptre et accompagné à sa gauche d'un chien également assis. Nous laissons les archéologues s'épuiser en conjectures plus ou moins vaines, pour expliquer cette singulière représentation. Nous attendons les éclaircissements que donnera M. Didron, secrétaire du comité des arts et monuments. Il lui sera d'autant plus facile de les fournir, qu'il a vu cette question traitée dans les manuscrits qu'il a acquis dans un monastère près du mont Athos.

Le fronton supérieur est habilement décoré par une série de piliers-butants, entre lesquels est intercalé un arc de décharge; leurs intervalles sont décorés de niches, dont plusieurs évident le mur dans toute son épaisseur. M. Caudron les a remplis par des statues tenant des lambels qu'il a copiées sur celles qui décorent le bas des ouïes de la grande tour, et que quelques antiquaires appellent à tort ou à raison des patriarches. Au reste, les véritables archéologues approuveront toujours plus une imitation heureuse qu'une invention téméraire. A la partie supérieure du fronton est St.-Honoré qui, de cette grande élévation, semble encore bénir sa ville et son diocèse. Le rampant des pignons et les angles des grandes pyramides sont décorés de crochets, formés de feuilles de lierre assemblées par trois et par quatre. C'est ici qu'on ne peut l'empêcher de s'extasier devant les immenses proportions de notre

belle cathédrale : les grandes pyramides des angles ont environ vingt-trois mètres de hauteur, à partir de la base du toît, ce qui donne l'élévation d'un clocher ordinaire; et combien voit-on d'églises qui aient de pareils ornements au bas de leurs combles? L'obélisque qui somme le pignon a plus de sept mètres d'élévation, et ne fait d'en bas que l'effet d'une aiguille de médiocre dimension.

Il ne faut pas s'éloigner de cette façade remarquable, sans jeter un coup-d'œil sur les arcs-butants qui la flanquent latéralement avec hardiesse. Il est juste aussi de louer la restauration du pilier-butant gauche, dans lequel on a refait les gargouilles les plus pittoresques. M. Godde les avait supprimées partout, sans penser non plus à réparer les corniches et larmiers sur lesquels, à son exemple, on avait encore posé, il n'y a pas long-temps, des galeries neuves. Heureusement qu'on n'exécute plus des travaux aussi défectueux, mais le mal fait est irréparable.

## COTÉ GAUCHE DE LA CATHÉDRALE, REGARDANT LE NORD.

Le pilier-butant, élevé en 1375, pour fortifier la grande tour, ébranlée par les vibrations de ses bourdons, est décoré surtout à sa face postérieure d'arcades feintes, entremêlées de nervures qui commencent à se ressentir du style flamboyant, dont l'usage devint général dans le siècle suivant.

Le disgracieux aspect de cette lourde addition était en partie racheté par une décoration à la fois originale et élégante; elle consistait en une galerie à jour, dressée en forme de créneau; le vandale que nous venons de nommer l'a fait disparaître, il y a quelques années.

En avant, au-dessus du logement des gardiens de l'église, qui fait le plus détestable effet sur la gauche du parvis, sont trois statues superposées représentant :

1°. En bas, le cardinal de la Grange, évêque d'Amiens, à la

fin du XIV[e] siècle, ministre de Charles V, dit le Sage, roi de France; à sa droite, sur l'angle, on reconnait l'écusson de ses armes qui sont de gueules à trois merlettes d'argent rangées en barre, au franc quartier d'hermines. L'écu est timbré du chapeau de cardinal.

2°. Plus haut, est le roi Charles V, à sa droite est appendu l'écu semé de France. Deux anges soutenaient la couronne royale qui devait être ouverte et non fermée, parce que ce n'est que sous François I[er], qu'on a commencé à lui donner cette dernière forme.

3°. En haut, la Ste.-Vierge porte l'enfant Jésus qu'un ange placé au-dessous cherche à réjouir par les sons de son rebec ou violon à trois cordes.

Cette partie intéressante de la cathédrale ne peut malheureusement être appréciée comme elle pourrait l'être, à cause du peu de largeur donnée récemment à la rue des soufflets. Ce passage, déjà si étroit, est encore obstrué par des celliers, et, le croirait-on? par des écuries dont le contact souille les murs vénérés de Notre-Dame d'Amiens. On aurait crié à la profanation dans les temps de ferveur religieuse. Dans ce siècle positif, on devrait au moins préserver l'édifice de tout ce qui peut compromettre sa solidité. Il serait aussi à souhaiter qu'on fit disparaître les hideuses constructions de la cour du Puits de l'Œuvre, et toutes les masures qui s'attachent comme une lèpre à la noble basilique d'Amiens.

Lorsque la cathédrale sera dégagée de ces constructions parasites, on pourrait enfermer les cantons de la croix qu'elle décrit par un mur de clôture de même appareil et de même style que son soubassement jusqu'à la hauteur des fenêtres; dans cette enceinte on ménagerait les sacristies, les logements de gardiens et autres dépendances qui sembleraient alors faire partie de l'édifice.

Des conduites d'eau cachent plusieurs écussons historiques; la même mutilation est à déplorer sur deux trumeaux de la façade occidentale.

Sur la partie latérale du pilier-butant dont nous venons de parler, on voit :

1°. En haut, St.-Jean-Baptiste couvert de vêtements de poils de chameaux (1) et portant son agneau ; il était avec St.-Jean l'évangéliste, le patron de ces deux chapelles, bâties par le cardinal Jean de la Grange.

2°. Au milieu, le dauphin de France, depuis Charles VI, tenant une fleur de lis à la main ; son écusson est écartelé de semé de France et de Dauphiné.

3°. En bas, Bureau de la Rivière, premier chambellan du Roi Charles V ; ce sage monarque l'affectionna au point d'ordonner dans son testament, que cet ami fidele fût enseveli dans St.-Denis, à ses pieds. Son écusson est chargé d'une bande.

Il posséda en Picardie la terre de Beauval, située entre Amiens et Doullens, que sa fille porta par mariage dans la maison de Chatillon-Dampierre.

D'autres statues décorent les intervalles entre les fenêtres.

1er. Intervalle : — 1°. En haut est St.-Firmin portant sa tête ;

2°. Au milieu, est Louis, duc d'Orléans, qui construisit le château de Pierrefonds, en 1390, et qui fut assassiné, en 1407, par Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. A sa droite est son écu semé de France, au lambel a trois pendants droits et non en queue d'aronde comme plus tard ;

3°. En bas est Guillaume Blondel, seigneur de Méry, maître des requêtes, en 1367 ; cette belle statue, bien drapée, est dans l'attitude de la méditation. Son écu est chargé d'un aigle.

Les deux premières chapelles de ce côté, bâties en 1373 et 1375, sont d'un style plus riche que les suivantes. On voit au-dessus des fenêtres, de ces arcades feintes destinées à décorer le nud du mur ; on les a appelées panneaux, et on les rencontre

( ) Ipse autem Johannes habebat vestimentum de pilis camelorum. (St.-Math., c. III, v. 4).

fréquemment dans les églises de St.-Vulfran et de St.-Riquier. La première fenêtre est la plus remarquable de toutes celles de la cathédrale ; à son sommet est une rose dans laquelle six écus, placés en divers sens, figurent une étoile à six rayons. Dans l'intérieur de cette même chapelle, on voyait autrefois des bas-reliefs dont on doit regretter à jamais la destruction ; ils représentaient le roi Charles V et ses ministres.

2e. Intervalle : — En haut, est une Vierge qui tient l'enfant Jésus très-élevé sur son bras gauche ; elle semble protester contre l'hérésie de Nestorius qui avait nié la maternité de Marie. C'est depuis la condamnation de cet hérétique qu'on n'a jamais représenté la Ste.-Vierge sans son divin enfant. Les autres statues, largement drapées, figurent des personnages inconnus.

3e. Intervalle : — On n'y voit que deux supports vides ; sur l'un d'eux, était la statue de St.-Louis, abattue en 1793.

4e. Intervalle : — En haut, est un veillard dont le vêtement est également drapé à larges plis. En bas, est un évêque bénissant de la main ; c'est sans doute St.-Honoré, contre la chapelle duquel est adossée cette statue.

5e. Intervalle : —En haut, est la statue d'une femme qui pourrait être la reine Marguerite de Provence, épouse de St.-Louis. En bas, est la statue voilée d'une femme, dont le visage est entouré d'une sorte de béguin, insigne des veuves ; ce serait la reine Blanche, mère de St.-Louis.

Ces dernières statues, d'une exécution bien moins soignée que les premières, doivent être antérieures à l'érection des murs contre lesquels elles sont appliquées ; on les aura rapportées des piliers-butants, qu'elles décoraient, pour les remettre dans les intervalles des fenêtres des chapelles ajoutées à la cathédrale, à la fin du XIVe siècle.

La façade du transsept gauche, moins ornée que celle du droit, a son portail soutenu par des colonnes annelées. La frise du fond contient dix trèfles encadrant des feuillages et des rosaces d'un

bel effet. Le tympan renferme un vitrage singulier, qui figurerait une araignée. Sur le pilier qui divise la porte est une statue qu'on dit être celle de St.-Firmin-le-Confesseur, et qui serait St.-Honoré rapporté du portail du midi. Le piédestal est couvert de reliefs assez frustes, parmi lesquels on distingue encore l'Annonciation, la Visitation, etc. On en aura retiré la statue de la vierge dorée, pour la mettre plus en évidence dans une rue fréquentée comme celle de Notre-Dame. Les jambes de force, qui soutiennent les nervûres délicates de la magnifique rose du nord, sont construites avec un art si parfait, qu'elles ne sont pas vues de l'intérieur. Malheureusement le fronton n'a pas été achevé, ainsi que les terminaisons pyramidales des piliers-butants, ce qui nuit beaucoup à la beauté de la cathédrale qui, de ce côté, semble n'avoir pas été achevée.

Il ne serait possible d'élever la maçonnerie du fronton qu'à l'aplomb du mur, parce qu'il n'existe pas à l'intérieur un arc double comme de l'autre côté; il faudrait alors établir hardiment en saillie, en porte à faux, la galerie qui se continue avec celle du bas du grand comble; et terminer les piliers-butants par des pyramides en pierres, de la même forme et de la même dimension que celles de la façade de l'autre transsept.

Sur les plans inclinés qui terminent les piliers-butants des chapelles qui contournent le chœur, on remarque de droite à gauche: 1°. Une statue assise mutilée; 2°. et 3°. Un cheval dont les pieds sont garnis d'ongles et non de sabots. Serait-ce la licorne, support des armes d'Amiens? Ses habitants, délivrés du joug du duc de Bourgogne, se seront empressés de montrer les armes que Louis XI leur avait concédés. Le roi avait diapré d'un lierre d'argent l'écu de la commune, qui était de gueules plein, emblême du sang répandu pour son établissement. Lors de la réunion du comté d'Amiens à la couronne, Philippe-Auguste l'avait surmonté d'un chef de France; 4°. Un animal ailé dont le corps est penché en avant; 5°. Un sanglier dans la même position; 6°. Un cheval

étalon; 7°. Le haut du pilier a été détruit; 8°. Un très-beau lion accroupi; 9°. Un cheval; 10°. Un bœuf.

La cathédrale de Rheims présente à la même place une série d'animaux, dans le genre de ceux que nous venons de mentionner; on y remarque de plus des oiseaux. Ne pourrait-on pas voir là des créatures de diverses espèces, placées pour rendre hommage à leur auteur?

La chapelle de la Sainte-Vierge, bâtie en 1292, fait un très-bel effet par son prolongement conforme au système pyramidal (1). Ses piliers-butants sont couronnés par six belles statues assises et couronnées; la première paraît être David pinçant de la harpe, et la dernière une reine jouant d'un instrument semblable à une vieille.

C'est ainsi que se présente aux regards du chrétien et de l'ami des arts, le peuple de saintes images qui, depuis plus de six siècles, anime la noble cathédrale d'Amiens. Nous appuyant sur les opinions émises par le comité historique des arts et monuments près du Ministère de l'Instruction publique, comité dont nous avons l'honneur d'être membre, nous souhaitons que la restauration projetée de la sculpture extérieure de la cathédrale, soit la plus restreinte possible : Moins on restaurera, mieux on fera, nous écrivait le savant secrétaire de ce comité; dans une de ses séances, il se prononce contre la restauration prématurée de la statuaire de la cathédrale d'Amiens. En général, disait-il, il faut laisser les monuments dans l'état où ils sont et se contenter de les consolider ou de les empêcher de tomber; une restauration,

(1) Cette gradation pyramidale donne à l'église d'Amiens une beauté que n'ont pas celles de Beauvais et de Cologne; leurs architectes venus après Robert de Luzarches, ont voulu faire plus grand que l'homme de génie, ne pouvant rien créer d'aussi parfait. Nous avons fait le parallèle de Notre-Dame d'Amiens et de Saint-Pierre de Beauvais, dans le deuxième volume, page 59, des archives de Picardie, par MM. Dusevel, Goze et le baron Lafons. Ceux qui ont entendu M. le baron de Roisin lire son beau travail sur la cathédrale de Cologne, à la séance publique de la Société des antiquaires de Picardie, ont pu juger ce monument célèbre; au reste, ce savant a rendu pleine et entière justice à la basilique amiénoise.

quelqu'intelligente qu'elle soit, est rarement utile à un édifice et pour une restauration bien faite, il y en a cent de déplorables .. En principe, il ne faut pas restaurer les monuments; qu'on les répare ou qu'on les consolide, c'est tout ce qu'on doit se permettre. En fait de monuments délabrés, il vaut mieux consolider que réparer, mieux réparer que restaurer, mieux restaurer qu'embellir; en aucun cas, il ne faut supprimer. Les études archéologiques en ce qui concerne le XIII^e. siècle ne sont pas encore avancées; on sait plus de choses sur les Grecs et les Romains que sur nos aïeux qui nous ont précédés de six siècles. On a renoncé pour les chefs-d'œuvre de la statuaire de l'antiquité païenne à refaire les parties qui leur manquent. Personne n'oserait, à notre époque, rendre à la Vénus de Milo ses membres mutilés. Quand viendra le temps où l'on aura le même respect pour les œuvres du moyen-âge? Quelle confiance peut inspirer à un véritable amateur de l'archéologie chrétienne, un antique édifice dénaturé, où tout aura été remis à neuf, comme s'il sortait des mains des ouvriers. Si cette manie de tout rajeunir avait existé dans les âges précédents, on n'examinerait plus nos anciens monuments qu'avec défiance, de peur de ne rien étudier qui fût de l'âge indiqué par leurs détails. Il en serait d'un édifice renouvelé et remanié dans toutes ses parties, comme d'une médaille moderne clichée sur une ancienne, comme d'un costume antique refait pièce à pièce et ne conservant aucun morceau de sa contexture primitive. La belle et nombreuse statuaire de la cathédrale d'Amiens avait souffert plus d'outrages du temps que des hommes; notre ville n'avait pas vu, comme Rouen en 1562, les arquebusades des protestants, dévaster les sculptures de ses monuments religieux; on n'était pas attristé, comme à Beauvais et à Noyon, par les marques du marteau des iconoclastes de 1793, qui seules désignent la place où jadis la pierre servait d'interprète à la foi et aux sentiments des chrétiens. A l'époque de la terreur, le féroce Joseph Lebon



Lith par Ch. Hugot. Lith. Prodhomme Paris Alfred Caron éditeur

CHEVET DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

avait harangué le peuple d'Amiens, pour l'exciter à briser les saintes images des portails de la cathédrale. Le peuple s'était élancé vers elles, non pour les mutiler, mais pour les défendre. Les barbares dévastateurs des groupes de la clôture du chœur, dans ces jours néfastes, étaient des étrangers, des Belges, comme l'atteste l'inscription qu'ils ont laissée sur la porte qui conduit de la chapelle de St.-Éloy à l'ancien cloître Macabre.

*Les républiquain* (sic) *Lillois ont trouvé de toute indignité de laisser dans un temple de la raison, tant de hochet* (sic) *du fanatisme.*
Signé DUBOIS. 2me. *Année Républicaine.*

Les études préparatoires auront au moins l'avantage d'atténuer un mal qu'on ne peut tout-à-fait empêcher. Le parti le plus prudent était de se contenter de nettoyer et de consolider la sculpture de la cathédrale d'Amiens : au moins on aura la satisfaction de voir ces travaux confiés à d'habiles sculpteurs, nos compatriotes, qui ont fait preuve de talent dans des restaurations difficiles. Ils se garderont bien de regratter et de rajeunir, ainsi qu'on l'a fait dans d'autres villes, les statues que le temps a revêtues d'une teinte que l'on doit respecter comme la pâtine des bronzes antiques. Ils ne marcheront pas sans guide et sans plans, comme d'autres qui, au portail de St.-Méry de Paris, ont mis le diable à la place de Dieu et qui dans une église du midi ont traduit *Mater purissima* par *Mère très-propre*, caractérisée par la Sainte-Vierge faisant prendre un bain à l'enfant Jésus etc. (1).

Les amis de l'art chrétien doivent saisir tous les moyens puissants que leur offre la presse, pour défendre les monuments du moyen-âge des empressements du vandalisme de restauration. La basilique d'Amiens a souffert assez d'outrages, pour qu'on ne lui en fasse pas de nouveaux; c'est bien assez du mastic rouge dont

(1) Ces réflexions sur la restauration des anciens monuments font partie d'un mémoire demandé à MM. Dusevel et Goze, par M. le préfet du département de la Somme, dans une lettre qu'il leur fit l'honneur de leur adresser le 19 mai 1843.

son noble front a été stygmatisé par le dévastateur de l'église abbatiale de Corbie, flétri tant de fois par les vrais archéologues (1).

Des bouquets de feuillages s'épanouissaient au sommet des clochetons, M. Godde et ses disciples ont fait main-basse sur toute cette riche ornementation (2) : des crosses végétales décoraient les frontons qui surmontent si majestueusement les grandes fenêtres du chœur, et les obélisques qui les séparent étaient pourvus de cet ornement: les barbares ont rasé les premiers, tout en conservant les seconds, ce qui a interrompu l'unité et mis le désordre là où régnait, avant leur invasion, un accord parfait (3). Faisons des vœux pour que les architectes vandales de l'école philosophique du dernier siècle cèdent la place à de jeunes artistes, imbus de meilleurs principes.

Rien n'est comparable au spectacle que présente la vue perspective des arcs-butants de la cathédrale d'Amiens, contemplés de la terrasse qui s'étend au bas des grandes fenêtres; l'habile crayon de M. Chapuy a très-bien rendu ce magnifique tableau. Les pyramides qui terminent les piliers-butants du chœur sont d'un beau caractère et bien préférables à celles de la nef, qui sont groupées lourdement et d'un style dégénéré. Ceux des angles, vers les transsepts, ont seuls conservé leur ancien caractère. A la nef,

(1) Aux portes de la capitale de la France, l'église de l'ancienne abbaye de St.-Denis a été totalement défigurée dans ces derniers temps par un architecte *dévastateur* dont M. Didron a signalé énergiquement les bévues dans le journal *l'Univers*, numéro du 30 janvier 1844, et dans ses annales archéologiques, 1er volume, septième numéro, novembre 1840, page 230.

(2) Il est juste de dire à la louange de M. Godde, que dans la cathédrale de Paris il a réparé avec le plus grand soin le vitrail d'une des roses, au point de doubler et de tripler au besoin les chaînes de plomb, sans se permettre d'ajouter aucune partie nouvelle. Que d'éloges, au lieu de critiques sévères, il aurait mérité s'il avait toujours suivi le même principe dans les *réparations des monuments* dont il a été chargé!

(3) On peut consulter à ce sujet les plans de la cathédrale d'Amiens, dressés en 1727, par les architectes du chapitre. Ces plans accusateurs sont en la possession de M. Gilbert, conservateur de l'église de Notre-Dame de Paris.

les arcs-butants sont doubles, sans ornements et, par cette raison, d'un aspect sévère, tandis que ceux du chœur sont évidés par de légères ogives garnies de nervûres tréflées, alternativement arrondies et flamboyantes, ce qui indiquerait un remaniement fait dans cette partie de l'édifice, à une époque où le dernier style gothique commençait à devenir à la mode.

Les architectes de Notre-Dame d'Amiens ont fait servir à l'ornementation ces contreforts qui font ressembler d'autres églises, comme celle de Paris, à un édifice étayé de tous côtés, parce que leur trop grande projection n'est pas interrompue à propos par des obélisques élancés. Ces additions, de masses verticales, ne contribuent pas seulement au décor, mais encore à la solidité, car en chargeant les piliers, elles empêchent le déversement que causerait la poussée de la multitude des voûtes qui se croisent dans tous les sens.

Les colonnes qui soutiennent les arcs-butants au chœur, vers leur origine, sont annelées; celles qui les supportent, à la nef, lors de leur retombée, sont d'un style ancien, comme roman (1); leurs chapiteaux sont à larges feuilles, des perles séparent les tores de leurs bases qui quelquefois sont munies de griffes ou de pattes à leurs angles; on pourrait supposer qu'elles proviendraient de l'ancienne cathédrale qui, bâtie en 1107, par St.-Geoffroy, aura fourni des débris qu'on aura utilisés dans la nouvelle église.

On ferait ces explorations avec bien plus de facilité, si les bas-côtés et les chapelles n'étaient pas chargées de toitures informes pour la plupart et recouvertes en tuiles : elles ne datent

(1) Nous avons remarqué au bas des arcs-butants du chœur des cannelures destinées à loger les conduites d'eau qu'à cette époque, on se gardait bien de mettre en évidence comme celles qu'on a placées récemment, malgré ces reproches, la restauration de la cathédrale d'Amiens a été dirigée et exécutée mieux que partout ailleurs, grâces au soin scrupuleux qu'on a pris dans les derniers temps de se conformer à l'antique et à l'habileté de M. Vaast, entrepreneur à Amiens, qui possède un des ateliers les mieux organisés de France.

certainement pas des premiers temps de la construction, et paraissent avoir été faites après l'incendie du clocher primitif. Quelques-unes interrompent les arcs-butants dans leurs courbes, ce qui certainement n'entrait pas dans les plans de Robert de Luzarche. Les moulures des piliers-butants étaient destinés à paraître au grand jour et non à être cachées dans des greniers, et les pignons, s'ils devaient exister, auraient été en pierres de grand appareil et non en moëllonnage. Beaucoup de belles églises des XII[e] et XIII[e] siècles ont les voûtes de leurs collatéraux couvertes par des terrasses dallées, ce qui les met à l'abri des incendies, des ravages des eaux et de continuelles et dispendieuses réparations. Nous souhaitons que les toitures, qui partagent si désagréablement la cathédrale d'Amiens par le milieu du corps, disparaissent pour la plupart; nous ne demandons grâce que pour les combles des chapelles du pourtour du chœur. A cette place, les toits contribuent à donner à l'église la forme pyramidale nécessaire.

La crête du grand comble est parcourue par une dentelle en plomb, composée de larges trèfles, qu'on n'eut garde, en 1793, de prendre pour des fleurs de lis; malheureusement on eut moins de retenue en 1830, et de misérables considérations en amenèrent la suppression. La charpente de ce grand comble est très-légère, si on la met en parallèle avec celles d'autres cathédrales qu'on compare ordinairement à une forêt; elle est tout-à-fait en rapport avec le svelte édifice qu'elle protège.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu retrouver le dessin de l'ancien clocher bâti par l'évêque Arnoul, vers 1244. Le tableau du chanoine Lameth, grand-maître de la confrérie de Notre-Dame du Puy, l'an 1527, en conservait le souvenir. On voit encore, aux angles du chœur et des transsepts, des obélisques très-élégants, qui décoraient sa base.

Le clocher actuel, trop étroit pour l'édifice, ressemble à une aiguille placée sur un immense piédestal. C'est cependant le plus

bel ouvrage de ce genre, en charpente, de toute la France, et le plus élevé de ses édifices, après le munster de Strasbourg.

L'ossature de ce clocher est un chef-d'œuvre, vû les combinaisons ingénieuses, au moyen desquelles ses auteurs ont cherché à alléger le fardeau de ses poutres du plus fort équarrissage, afin de charger le moins possible les piliers dont la solidité avait été compromise par de graves accidents. Les grandes sablières du premier établissement sont soutenues en-dessous par de grandes contrefiches et fortifiées en-dessus par un système d'arbalétriers munis de clefs qui les resserrent fortement (1).

Le pivot central est cantonné de seize poteaux en bas et de huit en haut, réunion qui forme aux deux étages de la flèche un double portique pour le premier et un simple pour le second.

Le pilier central octogone est décoré de moulures prismatiques, et la rencontre des contrefiches courbées régulièrement, compose des ogives, de sorte que l'assemblage des pièces de bois est un décor par lui-même. Il en est de même de la charpente des deux étages, qui est découpée en trèfles et en nervûres flamboyantes; mais la lame de plomb de revêtement empêche, peut-être, depuis une époque peu éloignée de nous, le jour de pénétrer à travers ces évidements élégants. Les arbres qui forment le pivot sont ajustés les uns au bout des autres par tenons et mortaises et assujétis par de fortes chevilles de fer rivées. Lorsque la flèche prend la forme pyramidale, ses parois sont soutenues de distance en distance par des enrayures cruciales, unies par des liens. A chaque branche de l'enrayure est un arbalétrier; devant chaque

(1) On a pu voir à l'exposition de la Société des Amis des Arts, à Amiens, en 1844, de magnifiques dessins donnant le plan général d'élévation de la façade du portai méridional, du clocher avec les détails de sa charpente, de son établissement; ils faisaient le plus grand honneur à M. Herbault, architecte et à M. Wygnanowski dessinateur, et restituent à l'édifice ses dimensions altérées par tous ceux qui l'ont décrit : ils peuvent servir de base à une monographie complète de la cathédrale d'Amiens, que nous espérons voir bientôt paraître.

chevron incliné, est une jambe de force verticale. Les chevrons supportent des feuillets de chêne, que recouvrent des lames de plomb, imbriquées en zig-zag. Les ornements de cette superbe flèche étaient relevés de couleurs vives et de dorures dont les siècles, aidés des intempéries de saisons de notre climat brumeux, n'ont laissé que de faibles vestiges; cette décoration lui avait fait donner le nom de clocher doré; les lignes saillantes entre ces lames de plomb étaient dorées; sur le fond peint en azur, se détachaient des fleurs de lis blanches; la couronne qui surmonte les étages était ornée du même emblême français qu'on a mutilé. Sur le plomb, on avait décoré les moulures; dans le portique d'en bas, on avait figuré en rouge et en blanc des aigles, des vases et des arabesques ; sur les piliers, on avait tracé avec un fer chaud, des figures en pied de démons noirs et nus. Sur ce plomb, les visiteurs ont laissé des inscriptions curieuses avec des blasons, des dates du XVI[e] siècle; une entre autres constate une visite faite au clocher par Louis-le-Grand.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la description de ce clocher, renvoyant nos lecteurs à la description consciencieuse que M. Gilbert a faite de la cathédrale d'Amiens.

Nous nous bornerons à mentionner qu'en 1628, on fut obligé de diminuer la flèche, et que Blasset y adapta de nouveaux ornements qui ne sont pas en rapport pour le style avec le reste ; que les crochets des angles sont formés d'une feuille de vigne laciniée, soutenue par une armature en fer; que les gargouilles de la galerie qui sépare les deux étages sont composées de centaures qui alternativement portent des casques et des bonnets pointus, renversés en arrière, comme la coiffure des fous ou bouffons au XVI[e] siècle. Leurs membres antérieurs sont remplacés par des feuillages découpés en lambrequins. On ne voit nulle part les dragons à deux têtes dont parle Rivoire, et on n'aperçoit de salamandres que sur le rampant des arcs en accolade du premier étage.

Avant 1793, la voix des seize cloches de Notre-Dame d'Amiens annonçait aux fidèles ses saintes solennités d'une manière digne d'elle. Il n'est resté de ces beaux et antiques corps sonores, que les deux bourdons, dont le plus considérable, fondu en 1736, a encore sa robe *semée de France* et signée des armes du chapitre.

Le timbre de l'horloge possède un son vibrant qui lui permet de proclamer, à des distances éloignées, les divisions du temps. Sa forme graduée en dehors et en dedans et ses épaisseurs variables contribuent à lui donner cette grande sonoréité.

Nous devons à l'obligeance de MM. les abbés Jourdain et Duval les inscriptions suivantes; on lit sur le gros timbre qui porte sur son galbe, une représentation de la Ste. Vierge avec l'enfant Jésus :

Constructa sum a caplo et canonicis huius eccle.
MYL Vc XVI.

Sur les petits timbres :

Je fus faycte l'an mil cynq cens quatre vyngt et huyt.

Une fleur de lis sépare chaque mot, et on voit sur le galbe les armoiries du chapitre et celles d'une personne inconnue.

La sonnerie, établie dans le clocher, est mesquine et indigne d'une église de ce rang. La première cloche fondue, avec les autres en 1834, fait néanmoins honneur au talent de M. Cavillier, d'Amiens, dont la famille pratique avec succès, depuis plusieurs siècles, l'art campanaire en Picardie.

La seconde cloche provient de l'église supprimée de St.-Firmin-le-Confesseur. Elle a un son grave et mélancolique, et elle porte cette inscription singulière dont quelques mots sont malheureusement effacés ou peu lisibles, à cause de l'altération du métal.

Signando habebitis Christum et dies festos et calendas canctis nobis super vota sanctis et pacificis victimis ut fiat vobis in recordationem Deo vestro..... 10

Jehanne 1609.

Au-dessous sont les images séparées de la Ste.-Vierge, de St.-Jean-Baptiste et de St.-Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre.

La principale destination de cette belle flèche était de porter jusques dans les cieux le triomphe de la croix et d'annoncer du plus loin possible, dans les plaines de la Picardie, la présence du temple, l'honneur de cette noble province. Il était inutile, nuisible même d'y placer une sonnerie tout au plus digne d'une église rurale de peu d'importance, et dont les accents criards sont insupportables aux voisins, surtout quand ils ont le malheur d'être malades. Au lieu de ce beffroi compliqué qui empêche la lumière de se jouer librement, à travers les légers appuis de cette pyramide délicate, des timbres argentins auraient exécuté des airs religieux, les jours de fête, tandis qu'une sonnerie d'un ton grave en rapport avec les pesants bourdons aurait annoncé les offices à travers les ouïes de la tour basse du grand portail ; en ce cas, on les aurait dégagées, au point de faire perdre à cette tour la dénomination de *clocher sourd* qu'elle portait autrefois.

Que le lecteur auquel nous venons de faire passer rapidement en revue les détails extérieurs de la cathédrale d'Amiens, soit indulgent pour tout ce que nos observations peuvent présenter de téméraire ; elles ne sont inspirées que par le zèle qui nous anime pour ce magnifique monument, une des gloires de notre France. Notre tâche sera bien plus difficile, lorsque nous aborderons l'analyse des beautés intérieures de l'œuvre personnelle de Robert de Luzarches (1).

(1) Nous avons été aidés avec la plus grande obligeance dans nos investigations difficiles et souvent périlleuses par MM. Cozette frères et Moraux : la cathédrale d'Amiens ne peut pas avoir de gardiens plus zélés pour sa conservation et plus capables de montrer les beautés qu'elle renferme aux nombreux étrangers qui la visitent.

# Cathédrale d'Amiens.

## INTÉRIEUR.



Lith par Ch Hugot Lith Prodhomme, Paris Alfred Caron éditeur

INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

# CATHÉDRALE D'AMIENS.

## Intérieur.

L'ÉTRANGER qui veut jouir pleinement du magnifique aspect de l'intérieur de la cathédrale d'Amiens, doit se faire conduire, les yeux fermés, sur le perron qui se déploye devant le chœur; lorsque de ce poste élevé et central, il lèvera la tête, il restera frappé d'admiration à la vue de ces voûtes hardies, suspendues sur de si légers appuis par la main puissante de la religion. Aussi pensera-t-il, comme Napoléon, qu'un athée ne saurait être à l'aise dans un aussi auguste temple. Il comparera, comme un archéologue anglais, la cathédrale d'Amiens à un géant en repos, tandis que celle de Beauvais lui apparaîtra comme un homme d'une taille colossale qui s'élève sur la pointe des pieds. Il ne pourra, comme dit M. de Caumont, se défendre de cette émotion indéfinissable qui commande le respect, le recueillement et la prière. Pour peu qu'il ait l'habitude d'explorer les monuments du moyen âge, il distinguera aussitôt l'œuvre de l'homme de génie, bien supérieur aux travaux de ses successeurs. La cathédrale d'Amiens, contre l'usage

ordinaire, a vu sa nef s'achever avant le chœur; il est à croire qu'on aura commencé par les quatre maîtres-piliers de la croisée, vu les griffes ou pattes de style encore roman qu'on y remarque. La nef, ouvrage de Robert de Lusarches, avec sa noble simplicité fera plus d'impression que le chœur et le transsept élevé par les deux Cormont. Dans la nef, la première corniche est composée d'un cordon en pampres fouillé avec énergie, tandis que dans le chœur, il ne consiste qu'en de maigres feuilles entablées. A la nef, le triforium est formé de trois ogives surmontées d'un large trèfle; au chœur, la partie supérieure de ce triforium est maniérée et terminée par des frontons à crochets, d'un effet mesquin; les grandes fenêtres de la nef, surmontées de leurs roses à six festons, sont préférables à celles du chœur avec leurs trèfles repliés. C'est encore dans les fenêtres qu'on peut juger des variations que les diverses époques ont imposées au style de l'architecture; aux transsepts, on reconnaît encore la fénestration primitive des bas-côtés, consistant en deux lancettes, supportant une grande rose ornée de huit festons; ce motif simple et grave est analogue à celui qui est commun dans les cathédrales de Reims et de Paris; il est plus en rapport avec le style du XIIIe siècle et prête un vaste champ à la peinture sur verre, tandis que dans le rang de chapelles, ajoutées à l'église d'Amiens au XIVe. siècle, les méneaux serrés laissent peu de places aux verrières peintes; la multitude de médaillons de toutes les formes, qui les terminent supérieurement, offre une complication de moins bon goût que l'unique rose des bas-côtés de la nef, ou les trois roses superposées des collatéraux du chœur, ou les trois trèfles agencés avec tant d'élégance des chapelles qui contournent l'édifice. Avant la construction des chapelles latérales de la nef, au XIVe. siècle, l'église d'Amiens devait encore plus ressembler, comme le dit M. Delaborde, à un globe de verre suspendu dans l'atmosphère, comme un dais qui couvre majestueusement le Saint des Saints; les bas-côtés très-élevés avaient, comme la

nef, une immense clairevoie vitrée, à plus de 16 mètres de hauteur, ce qui devait produire un aspect tout-à-fait magique. L'édifice a peut-être perdu par la suppression de cette immense éclaircie en élégance et en légèreté ce qu'il a gagné en commodité; on ne peut en effet se dissimuler le triste effet produit par la nudité des murs de refend des chapelles. Les premiers architectes avaient su dissimuler ces défauts aux chapelles absidales, en répétant l'imitation des fenêtres contre les parois, comme on en voit encore aux murs du fond des transsepts.

Le mur du fond, du triforium à la nef, devait être évidé par de larges ogives aujourd'hui bouchées par un mur de moëllons de seize centimètres à peine d'épaisseur; ce qui doit faire supposer que l'intention primitive des auteurs de la cathédrale était de vitrer ces ouvertures.

Les piliers de la cathédrale d'Amiens, malgré leur ténuité apparente, ont une extrême solidité; leur diamètre dans leur isolement est le même que celui de la colonne d'ordre dorique; mais ils paraissent plus sveltes à cause de la disposition du gros pilier central cantonné crucialement de quatre colonnes. Ils diminuent à chaque étage par des retraites bien ménagées, de sorte que l'ouverture des grands arcs doubleaux de la voûte est plus large que le bas de la nef. Cette dilatation a été faite à dessein, sans doute pour prévenir le mouvement qui aurait pu s'opérer par lui-même plus tard, ce qui est arrivé à l'église de Saint-Quentin qui est évasée d'une manière effrayante à sa partie supérieure. La base des piliers a de l'analogie avec celle des ordres grecs dite *attique;* le tore supérieur est en talon renversé; l'inférieur déborde sur le piédestal, en imitant ce que quelques auteurs ont appelé tore corrompu; la scotie qui les sépare est creusée très-profondément, ce qui produit un effet vigoureux. Les chapiteaux sont variés; on y aperçoit toujours la corbeille ou le tympan; les angles saillants des tailloirs ou abaques sont soutenus par de larges volutes; les

feuilles sont ordinairement triternées et trilobées, souvent disposées en sautoir. Le tailloir très-épais, chargé de moulures saillantes, remplace l'entablement des grecs, presque toujours les retombées des voûtes portent à faux sur sa saillie. Les piliers sonores, qui séparent les chapelles absidales, sont isolés des autres dans toute leur hauteur avec une hardiesse étonnante. Les piliers de la cathédrale d'Amiens sont préférables à ceux de Notre-Dame de Paris, qui en bas, sont d'une lourdeur qui contraste avec la maigreur des trois colonnes qui les surmontent et qui s'élancent sans interruption jusqu'à la voûte, tandis qu'à Amiens, le pilier antérieur est deux fois interrompu, d'abord par le cordon de vigne à l'appui du triforium, ensuite par une astraygale au bas des fenêtres. Au-dessus des chapiteaux des bas-côtés commencent les deux colonnes qui portent les cordons des voûtes; au bas des fenêtres montent les piliers qui soutiennent les formerets ou arcs latéraux qui délimitent les travées. Les colonnes monolithes du triforium sont d'une délicatesse et d'une élégance admirables; leurs chapiteaux sont variés et très-remarquables, surtout autour du chœur et des transsepts; il en est qui forment des espèces de couronnes tout-à-fait évidées. Nous n'en avons vu qu'un seul à la partie orientale du transsept gauche qui présentât une figure : c'est celle d'une femme coiffée d'une sorte de béguin et appuyée sur deux pattes d'oie; serait-ce une réminiscence de la reine Pédauque? la claire-voie de cette partie du triforium a ses chapiteaux extérieurs chargés de figures de griffons, et d'autres animaux fantastiques, ornementation qui se rapporte plus à l'époque de la renaissance qu'à celle du style ogival; ce qui ferait croire que c'est une réparation faite après l'incendie du clocher en 1527.

Le long des murs de l'église régnait une galerie, composée d'un banc continu, sur lequel reposaient des colonnes légères, supportant des arcs trilobés. Elle a malheureusement été interrompue par places par de maladroits embellissements. On en voit encore de

pareilles dans de très-curieuses églises de Picardie, telles que celles de Namps-au-Val, d'Ailly-le-Haut-Clocher, de Bettencourt-Saint-Ouen, de Saint-Vulfran d'Abbeville, etc. Les austères et fervents chrétiens d'autrefois ne souffraient point dans la maison de Dieu d'autres sièges pour les personnes âgées ou infirmes.

L'abside de l'église d'Amiens est polygone, à sept pans; cette disposition est moins hardie qu'à celle de Meaux, où elle n'a que trois pans, ce qui était praticable sur une moindre échelle, car l'espacement des piliers à l'abside d'Amiens est à peine de deux mètres. Ces piliers offrent cette particularité remarquable qu'ils sont plus prolongés postérieurement qu'antérieurement, de manière à présenter un contrefort non apparent, qui lutte avantageusement contre la poussée des voûtes; dans les édifices de cette époque les moyens de consolidation sont déguisés par toutes les ressources de l'art (1).

La grande voûte est comme dans toutes les églises de la belle époque du moyen-âge, délimitée par deux arcs doubleaux et deux formerets; elle est parcourue obliquement par deux cordons qui se croisent diagonalement et laissent dans leur intervalle des pendentifs ou tiercerons.

A Notre-Dame de Paris, l'entrecroisement des cordons ne se fait qu'à tous les deux arcs doubleaux, de sorte qu'une clef centrale sert par deux travées. Cette disposition est hardie, mais elle produit une obliquité désagréable dans les pendentifs ou tiercerons; à Notre-Dame d'Amiens, au centre de la croisée, sous le clocher, la voûte est pareille à celles qu'on rencontre si fréquemment dans les églises élevées à la fin de l'emploi du style ogival; dans ce genre de voûte, des cordons, outre les deux croisés diagonalement, parcourent crucialement l'intrados de la travée; ils sont coupés à

(1) Dans les beaux plans de la cathédrale d'Amiens par M. Herbault, architecte, plans dont nous avons fait l'éloge, rien n'est omis sur les artifices de construction de l'œuvre de Robert de Lusarches.

leur centre par d'autres cordons obliques secondaires. Cette complication, faite à une époque de décadence, est un défaut à côté de la noble simplicité du temps où régnait l'ogive. C'est une pièce mal radoubée dans la carène de l'immense vaisseau, mais on pardonne cette tache en faveur de la hardiesse avec laquelle sont suspendues en contre-bas les quatre clefs latérales. Les clefs de voûte de la cathédrale d'Amiens sont très-simples, néanmoins celles des bas-côtés figurent des rosaces élégantes et variées, coloriées pour la plupart, ainsi que le commencement du croisement des cordons. Les voûtes des chapelles, ajoutées à la nef dans le XIVe siècle, présentent des combinaisons ingénieuses.

Il est évident que les roses de la cathédrale d'Amiens n'auront été faites que longtemps après l'achèvement de l'édifice. Celle du nord est encore dans un style ogival assez ancien, vu la forme de ses trèfles arrondies et le tore qui parcourt toutes ses divisions; les deux autres roses, surtout celle de l'ouest, ont leurs épanouissements compliqués en style flamboyant. Les *yeux* superbes de la basilique picarde n'ont pas cependant la beauté de ceux qu'on admire dans les églises cathédrales de Paris et abbatiale de Saint-Denis.

A Notre-Dame d'Amiens, les arcades de l'abside qui s'ouvrent dans les bas-côtés, sont des ogives surhaussées, afin de pouvoir atteindre la hauteur des autres. Il ne faut pas les quitter sans admirer leurs archivoltes en retraite, composées de tores saillants et de scoties profondes, habilement interrompus par une plate-bande au centre.

En général, les proportions de l'édifice sont de un à trois pour les rapport de la hauteur à la largeur dans la nef, les bas-côtés, les fenêtres, etc.; cette belle proportion contribue à la beauté du vaisseau et lui donne l'élancement qui le distingue.

Le pavé de l'église d'Amiens, remanié à diverses époques, ne peut plus guères donner l'idée de ce qu'il était primitivement. Son

principal intérêt lui venait des nombreuses pierres tombales dont il était parsemé et qu'il a perdues, à chaque époque où le vandalisme de destruction ou de restauration s'abattait sur la noble église pour la ravager. Nous pensons néanmoins que les plus anciennes combinaisons ne consistaient qu'en losanges alternant avec des échiquiers faits en carreaux de liais et de pierre bleue de Belgique, de moyenne grandeur. Tous les dessins compliqués en grecques, entrecroisements, zigzags, croix recroisettées, etc., peuvent avoir été exécutés à des époques où l'on avait abandonné l'austère simplicité du XIII$^{e}$ siècle. Ce pavé a perdu son plus bel ornement, le labyrinthe qui rappelait un des usages les plus intéressants du moyen-âge. Les pélerins auxquels le voyage de la Terre-Sainte était imposé comme pénitence, en cas d'impossibilité de l'accomplir à la lettre, y suppléaient en parcourant tout en récitant des prières, les labyrinthes placés dans les diverses églises de la chrétienté. La France ne possède plus que ceux de Saint-Quentin et de Chartres, bien moins étendus que ne l'était celui d'Amiens (1). Il portait dans son inscription le nom de *moilon de le maison de Dalus*, pour rappeler le fameux labyrinthe de Crète érigé par Dédale, dénomination qui est devenue proverbiale, comme tout le monde le sait. La pierre centrale octogone est déposée provisoirement au Musée communal des Antiquités d'Amiens; on a rempli avec de la pierre blanche les figures jadis en bronze de l'évêque fondateur Evrard et des trois architectes de Notre-Dame d'Amiens. Autour existait l'inscription commémorative de cette grande œuvre.

Ainsi d'ignorants vandales ont fait perdre, momentanément, comme nous l'espérons, aux chrétiens, le souvenir d'un pieux usage, et à l'église d'Amiens un hommage mérité, rendu aux hommes auxquels elle doit sa glorieuse existence.

(1) Le labyrinthe d'Amiens avait 41 mètres 57 centimètres de circonférence.

Le nouveau pavé, qui remplace l'ancien, est indigne du temple, car sa fade blancheur et son niveau parfait diminuent à l'œil la hauteur des voûtes; l'inclinaison légère du sol de l'église permettait de le nettoyer plus parfaitement et empêchait l'humidité d'y séjourner. Il serait urgent de réparer sans délai ces actes d'une stupide barbarie en rétablissant en marbre de Boulogne le labyrinthe, sa pierre centrale avec ses incrustations historiques et surtout en restituant leurs tombes aux respectables défunts, qui dorment du sommeil de la mort dans la basilique qu'ils ont illustrée. Sans le savoir, on foule aux pieds la cendre vénérable de vingt-cinq évêques d'Amiens et d'une multitude de personnages recommandables par leurs vertus, leurs talents et leur pieuse munificence. Un pavé plein d'inscriptions tumulaires est pour ainsi dire parlant; nous en appelons à l'intérêt qu'excitent les nombreuses tombes éparses dans les églises picardes de Laon, de Compiègne, de Noyon, de Nesle, etc. On pourrait se contenter de refaire les inscriptions, les armoiries, tout au plus un encadrement dans le style de l'époque de l'érection des tombeaux ou cénotaphes, dont on voudrait repeupler la cathédrale d'Amiens; mais on s'exposerait au reproche de contrefaçon ridicule, si l'on s'aventurait de refaire les figures de personnages sur lesquels on n'a pas de renseignements; il n'est pas permis aujourd'hui d'agir comme dans le douzième et le treizième siècle, où l'on rétablissait arbitrairement des monuments complets à la place des anciens. On possède encore d'antiques inscriptions, la dalle funéraire du célèbre capitaine espagnol qui surprit Amiens en 1597. Des épitaphes d'un grand intérêt paléographique sont éparses de côté et d'autre; on ne peut plus lire le nom de bienfaiteurs de l'église, tels que celui du chanoine Cornet de Coupel qui contribua de plus de cent mille écus à l'embellissement de la maison du Seigneur. La justice demande qu'on répare cette négligence et ce vandalisme; il est temps de nous faire oublier à nous-mêmes et surtout aux

étrangers nos excès durant des époques désastreuses (1). Un pavage neuf, sans pierres tombales, serait aussi froid et aussi monotone que les losanges de liais et de marbre rouge qui tapissent Notre-Dame de Paris; il faudrait à Amiens respecter jusqu'à cette tradition qui attribue à un massacre des catholiques par les protestants, en 1561, la section cruciale des carreaux blancs à une travée de droite des bas-côtés qui contournent le chœur.

Le jour qui inonde la cathédrale d'Amiens, par les nombreuses et larges percées qui l'évident de toutes parts, était autrefois tempéré par des vitraux de couleur, qui donnaient à ses portiques une teinte religieuse. Au milieu du dernier siècle, à cette époque malheureuse, où sous prétexte d'embellissements de bon goût, on faisait une guerre acharnée à tout ce qu'on traitait de gothique, on démembra tous les tableaux qui remplissaient les grandes verrières, comme autant de pages historiques qui retraçaient les légendes naïves de nos religieux ancêtres; on en composa des bordures pour les nouvelles vitres en verre blanc; lorsqu'on examine en détail ces verrières glaciales, on est révolté de la confusion qui y règne; on les voit encadrées par des bandeaux composés de débris de figures, d'inscriptions, d'armoiries, etc., qui forment un chaos inextricable. Les trois roses scintillent encore de mille couleurs; celle de l'ouest étale un décor qui n'atteste pas une origine fort ancienne; celle du midi montre de ravissantes figures d'anges qui regardent son centre; celle du nord est décorée d'ornements en mosaïque. Aux fenêtres du triphorium, le long du chœur, se dressent de grandes figures d'apôtres et d'évêques, dont quelques unes méritent d'être étudiées. A l'abside est l'Annonciation, où l'archange Gabriel déploie sur un lambel la Salutation

(1) Voyez dans le *Bulletin du Comité historique des Arts et Monuments*, tome 1er, n° 10, pages 237 et suivantes, ce que nous avons dit sur le renouvellement du pavé de la cathédrale d'Amiens et la savante dissertation de M. Albert Lenoir, sur le pavage des églises à toutes les époques.

angélique; à côté, le martyr Saint Firmin porte sa tête dans les mains; mais le peintre a eu l'heureuse idée de surmonter le tronc décapité par le nimbe, moyen ingénieux d'éviter de blesser les yeux par une image repoussante. La plus belle fenêtre, d'un style éminemment religieux, est celle qui, au fond de l'abside, est signée de son donateur, l'évêque Jehan d'Abbeville, sous la date de 1269. Dans le transsept gauche, à côté des anciens fonds-baptismaux, est représentée la vie des saints rois Edmond et Edouard, etc.; le dessin en est grossier, mais on y voit un exemple de grisaille, employée pour adoucir la lumière dans l'intervalle des sujets peints.

A la fenêtre au-dessus du tombeau de Gérard de Coucy et de la porte de dedans l'évêché, on voit les restes d'un arbre de Jessé et du commencement de la Genèse. Les fenêtres des chapelles absidales renferment, dans des médaillons superposés, la vie des saints auxquels elles sont dédiées; au bas de quelques-unes, on voit des représentations de corps de métiers qui en ont fait don à l'église. A la chapelle terminale de la Sainte Vierge, on aperçoit encore un arbre de Jessé et les scènes de la Passion; le dessin de ces vitraux est incorrect, mais les couleurs sont éclatantes; le verre est très-épais et irrégulier sur ses surfaces.

Quelques fragments intéressants sont dispersés dans plusieurs fenêtres de côté et d'autre, par exemple dans celles qui éclairent les chapelles de Saint Firmin et de Notre-Dame-de-Paix dans la nef. Espérons que le mouvement qui s'opère en faveur de notre archéologie nationale dotera quelque jour notre belle cathédrale de vitraux coloriés, qui feront valoir son architecture; car elle n'est jamais plus admirable que lorsqu'elle est éclairée par un demi-jour qui en exalte les étonnantes dimensions.

La peinture à fresque avait apporté son tribut à la décoration de la basilique d'Amiens. M. Dusevel mentionne une peinture mu-

rale qui représentait Saint Christophe (1); elle était placée au-dessus du portail du transsept gauche et accompagnée d'une inscription sur deux lignes avec la date de 1310; on aima mieux la badigeonner que la conserver.

La chapelle haute de Saint Lambert, à droite, en entrant dans la nef, montrait sur ses murs quantité d'inscriptions tracées sur des lambels; nous avons trouvé quelques débris d'un tableau dans la sacristie de la chapelle de Saint Firmin, à gauche de la nef; on a découvert, il y a peu de temps, dans la chapelle de Saint Eloi, à droite du chœur, huit des sybilles avec des vers et des attributs, telles qu'on en plaçait dans la cathédrale au XVI[e] siècle (2).

En 1771, tout l'intérieur de la cathédrale d'Amiens subit l'affront d'un lavage à l'eau de chaux, qui heureusement n'a pas duré long-temps et n'a pas fait perdre à la pierre cette belle couleur qu'on ne retrouve que rarement dans les édifices de la même époque. Cependant plusieurs faux joints subsistent encore; on devrait se hâter de les faire disparaître avec la brosse; car c'est encore un vandalisme, digne de ce triste dix-huitième siècle, que d'avoir cherché à induire en erreur sur la coupe des pierres d'un chef-d'œuvre qu'il s'est acharné à dénaturer. C'est alors qu'on laissa dégrader la danse macabre, peinte dans le cloître où les chanoines recevaient d'éloquentes leçons sur la vanité des choses humaines, en présence des tombeaux de leurs prédécesseurs, qui reposaient dans le cimetière de la petite paroisse de Notre-Dame. L'évêque et le chapitre se laissèrent entraîner par le mauvais goût de leur époque, qui ne leur donna pour remplir leurs excellentes intentions que des artistes dégénérés. Les productions du moyen-âge, stygmatisées de l'épithète de *gothiques*, étaient impitoyablement proscrites. Les sculptures qui obstruaient, il est vrai, l'enceinte du

(1) *Notice hist. et descriptive sur l'église cathédrale d'Amiens*, par M. Dusevel, p. 54.

(2) On voit encore les sybilles sur une des roses de la cathédrale de Beauvais; ce sujet était représenté dans plusieurs églises d'Amiens, à Saint-Remi et à Saint-Martin.

chœur, disparurent; on mit tant d'acharnement dans l'œuvre de destruction, qu'au lieu de les transférer dans des lieux plus convenables, on ne réserva aucun de ces débris que nous serions heureux de retrouver aujourd'hui pour nous aider dans nos recherches du passé.

C'est par une espèce de pitié qu'on laissa les groupes sculptés et peints des transsepts et de la clôture du chœur, groupes dont sans doute l'idée première a été inspirée par ceux qu'on remarque dans les cathédrales de Paris et de Chartres. Les plus anciens dans le transsept droit représentent la vie de Saint Jacques; ils sont dus aux libéralités du chanoine Guillaume Auxcouteaux, mort en 1511 (1). L'arcature à jour qui les renferme est très-élégante et d'un meilleur goût que celle qui lui correspond, dans le transsept gauche qui est trop compliquée. Ces derniers groupes reproduisent le temple de Jérusalem dans toutes ses parties. A l'entrée du temple, Jésus-Christ chasse les marchands de ses portiques; l'un d'eux emporte un veau et non un cochon, comme on le lit dans quelques descriptions. Ces sculptures ont été faites aux frais du chanoine Jehan Wuitz en 1523; malheureusement le buste de ce donateur a été détruit, il y a quelques années. Les arabesques, qui décorent l'architecture orientale du temple de Jérusalem, sont d'un bon goût et, d'après l'avis d'amateurs distingués, semblent appartenir à une école plutôt italienne que flamande (2).

A la droite du chœur, sur la clôture, est représentée la vie de Saint Firmin commencée en 1487, sous l'épiscopat de l'évêque

(1) La famille Auxcouteaux subsiste encore à Amiens et à Beauvais; elle porte pour armes parlantes : d'azur à trois couteaux d'argent garnis d'or posés en pal 2 et 1.

(2) Près de ces sculptures, on aperçoit encore l'antique cuve où se pratiquait le baptême par immersion au XII<sup>e</sup> siècle. Elle porte à ses angles les figures des prophètes qui ont fait allusion au baptême. On y lit encore les noms de Joël et de Zacharie. Elle paraît provenir de l'ancienne cathédrale, bâtie en 1107 par Saint Geoffroi, et peut-être est-ce la seule partie échappée à l'incendie qui la dévora en 1218. Elle est supportée à ses angles par quatre piliers carrés et dans son centre par un octogone, revêtu de la même mosaïque qui décore le soubassement de la façade orientale.

CATHÉDRALE D'AMIENS

Lith. par Ch. Hugot. Lith. Prodhomme, Paris Alfred Caron éditeur

LA VIE DE S^t. JACQUES LE MAJEUR.

Ferry de Beauvoir. Le tombeau de ce prélat est renfermé dans une niche surbaissée, pratiquée dans le soubassement. Sa statue est revêtue des insignes épiscopaux et d'une chappe sur l'orfroi de laquelle sont sculptés les douze apôtres; ils sont aussi peints sur le fond de la niche; ils tiennent dans les mains leurs attributs et des lambels sur lesquels sont inscrits les versets du *Credo*. Les figures de la vie de Saint Firmin sont roides et mal proportionnées, ce qui a rendu difficile la tâche de MM. Duthoit, sculpteurs d'Amiens qui viennent de les restaurer. On y trouve des détails très-précieux concernant le costume et les usages de la fin du XV[e] siècle et entr'autres des vues des principaux édifices d'Amiens à cette époque.

La vie de Saint Sauve, exécutée après 1530, époque de la mort d'Adrien de Hénencourt, neveu de Ferry de Beauvoir et doyen du chapitre de Notre-Dame d'Amiens, est beaucoup mieux exécutée que celle de Saint Firmin. Le tombeau du généreux donateur est sous une niche de même forme que la précédente; l'ornement courant qui la surmonte est très-remarquable (1).

La clôture du côté gauche du chœur qui retrace les évènements de la vie de Saint Jean-Baptiste, date de 1531. Il nous a été pendant long-temps difficile de découvrir les hommes généreux qui en ont fait don à la cathédrale d'Amiens (2). On ne peut que

(1) Aux pieds du monument d'Adrien de Hénencourt était la tombe en bronze de Christophe de la Meth, son neveu, qui lui succéda dans le décanat du chapitre de Notre-Dame d'Amiens et qui mourut en 1553. Nous espérons que sa famille, une des plus nobles de la Picardie, rétablira quelque jour le tombeau d'un de ses membres, qui employa tous ses soins pour la réédification de la flèche de la cathédrale.

(2) Nous avons été assez heureux pour découvrir dans les manuscrits de Pagès d'Amiens donné avec d'autres à la Bibliothèque communale de cette ville, par M. Achille Machart, plusieurs renseignements très-précieux; nous y avons vu à la page 2 du troisième dialogue, du tome I[er], que les blasons apposés aux groupes de la vie de Saint Jean-Baptiste étaient ceux des Louvencourt, (d'or à 3 têtes de loup de sable 2 et 1), pour la première partie, et ceux des Coquerel, (d'azur à 3 coqs d'or crettés, barbés et membrés de gueules 2 et 1, à la bordure componée d'argent et de gueules) pour la seconde partie.

donner des louanges méritées à MM. Caudron, Duthoit et Lebel, artistes de nos contrées, qui ont restauré avec talent et succès ces belles clôtures maltraitées par le temps et plus encore par les outrages de révolutionnaires étrangers à Amiens (1). Ces sculptures sont les dernières productions de l'art religieux du moyen-âge dans la cathédrale d'Amiens; leur description détaillée ne pourrait être faite convenablement, qu'après leur restauration complète; le pinceau du peintre doit encore y retracer les trente blasons historiques que la main des révolutions y a effacés.

Il fallait mettre le chœur de la magnifique cathédrale en rapport avec la noblesse de son architecture et la richesse de son clergé imposant. Cent vingt chaires n'étaient pas trop pour les quarante-trois chanoines prébendés et l'université des soixante-douze chapelains de Notre-Dame d'Amiens (2). Des églises telles que celles de Rouen, de Beauvais, de Saint-Riquier vantaient leurs chœurs splendidement décorés de formes élégantes.

De 1508 à 1522, l'œuvre des stalles de Notre-Dame d'Amiens marcha sans interruption, entre les mains de deux maîtres menuisiers d'Amiens; Alexandre Huet fut chargé du côté gauche et Arnoul Boulin entreprit le côté droit; on leur adjoignit Antoine Avernier, *tailleur d'images*, également domicilié à Amiens; Jehan Trupin qui laissa son nom à la 86e stalle à gauche, n'était qu'un simple ouvrier travaillant sous ces habiles maîtres. On exigea que ces artistes, malgré leur talent reconnu, allassent étudier dans diverses églises ce qui pouvait rendre leurs travaux plus parfaits; le chapitre fit venir d'Abbeville, en 1510, pour les consulter, deux religieux cordeliers, experts renommés dans l'art de tailler le bois.

(1) Nous renvoyons pour éviter des répétitions inutiles, à la page 37 de notre première partie de la *Description de la cathédrale d'Amiens*.

(2) Nous donnons ici une analyse succinte du savant ouvrage qui traite de la *Description des Stalles de la Cathédrale d'Amiens*, par MM. les abbés Jourdain et Duval, qui est enrichi des belles lithographies de M. Lebel, peintre, un de nos collaborateurs.

Quatre chanoines furent choisis pour diriger et surveiller ce grand travail et puisse-t-on voir s'accomplir le vœu des écrivains respectables que nous consultons ! Puisse-t-on contempler nos églises ; animées des merveilles de l'art, sous la direction des hommes que leur vocation et leurs études rendent les dépositaires et les interprêtes naturels de la science, de la religion et de Dieu !

Les tristes guerres de religion ayant affaibli la foi, les stalles de Notre-Dame d'Amiens ne furent plus appréciées comme elles le méritaient. En 1615, un incendie faillit les détruire ; la pyramide de droite, vers le sanctuaire, fut replacée avec si peu de soin sur ses pieds droits encore à demi charbonnés que la statuette qui la surmonte tourne le dos à l'autel, au lieu de le regarder en face comme ses trois sœurs.

La philosophie du XVIII[e]. siècle ayant achevé d'éteindre les sentiments religieux qui enfantaient des chefs-d'œuvre, les architectes décorateurs firent irruption dans notre cathédrale. L'année 1755 vit tomber le magnifique jubé, qui retraçait aux yeux du peuple la vie de Jésus-Christ, *au grand regret de plusieurs opposants.* Le marteau dévastateur était sur le point de détruire vingt stalles pour élargir l'entrée du chœur. L'abbé Laugier, grand amateur d'architecture, s'étonnait que les chanoines d'Amiens eussent tant d'affection pour des stalles qui lui semblaient un hors d'œuvre inutile (1). On n'osa pas néanmoins pousser plus loin l'œuvre de destruction ; huit stalles seulement furent supprimées et leurs débris n'ont disparu que depuis peu de temps. Les deux premières, surmontées de leurs admirables pyramides, hautes de plus de treize mètres, trouvèrent grâce devant leurs bourreaux qui les transportèrent plus loin, à la place occupée par les victimes de leur barbarie. C'est peut-être à la même époque qu'on supprima deux stalles basses, vers le sanctuaire, pour y mettre à la place un es-

(1) Annales archéologiques de M. Didron, t. IV, 3[e]. année, 1[re]. liv., janvier 1846, p. 8.

calier de dégagement. Les rampes qu'on recula furent remplacées par une balustrade d'un style bien inférieur à la superbe boiserie à laquelle elle s'adapte assez mal, ayant sans doute été rapportée de la clôture de l'ancien sanctuaire.

Durant les mauvais jours de 1793, les stalles de Notre-Dame d'Amiens coururent de grands dangers de la part d'un artiste dont les talents éprouvés devaient assurer leur conservation. La peur aux mauvais conseils égara l'esprit, jusqu'alors si juste, de l'architecte Rousseau. On était plus excusable de déraisonner, au milieu d'une crise comme celle de 1793, que de faire, en 1831, du vandalisme par panique, au point de prendre des trèfles pour des fleurs de lis. Rousseau voyant tomber sous le pic révolutionnaire plusieurs cathédrales autour de la Picardie, telles que celles d'Arras, de Boulogne, eut peut-être la pensée de sacrifier dans celle d'Amiens, une partie pour sauver le tout. Nous nous croyons obligés de citer textuellement le rapport qu'il fit à cette occasion, malgré la répugnance qu'il nous inspire. Il est bon qu'on sache, pour se garantir de pareils excès à l'avenir, jusqu'à quel degré de barbarie, l'esprit de parti et les passions politiques peuvent faire descendre les hommes les plus instruits, même au milieu d'une civilisation avancée.

« L'opinion publique a prononcé; la ci-devant église cathédrale » est devenue l'asile de la raison et de la vérité. Leurs noms » brillent au centre lumineux de la gloire située au fond du » temple. Des inscriptions répandues de tout côté augmentent leur » triomphe, cependant il n'est pas complet; nombre de symbôles » du précédent culte encore existants, semblent leur disputer la » victoire. Il est temps qu'on voie finir cette lutte étrange; il est » temps que les ordres soient donnés de faire disparaître ces chapelles *de goût tudesque* adossées aux piliers, *ces ambons, ces* » *vieilles stalles gothiques* et autres objets qui ont jusqu'ici défiguré une des plus superbes basiliques de l'Europe. C'est ainsi

» qu'en déblayant ce beau temple des *antiquailles* dont je parle, » on lui rendra, comme à la vérité qui y préside, toute sa beauté » originelle. L'opération faite, je voudrais le consacrer aux as- » semblées du peuple, en faire un promenoir public toujours ou- » vert, y fixer à des heures marquées les rendez-vous de la » jeunesse pour s'exercer au maniement des armes, y passer des » revues; que là, sous les regards des magistrats, des prix de » gymnastiques y fussent distribués, je voudrais que ce lieu fût » surtout destiné aux fêtes civiques. Pour cet effet, j'élèverais » l'autel de la Patrie au centre du rond-point. Le pourtour du » ci-devant chœur se trouverait libre par la suppression des stalles » et de leurs murs-dossiers; je le laisserais tel; point de grilles, » point de barrières; trois marches distingueraient l'enceinte du » ci-devant chœur, elles contribueraient d'ailleurs à faire pyramider » l'autel avec plus d'avantage. Je supprimerais *toutes les grilles* » des chapelles collatérales, ainsi que les *objets de culte* qu'elles » renferment, pour faire de ces chapelles autant de serres et de » cabinets fermés sur le devant par un mur en pierre de peu » d'élévation, percé dans son milieu d'une porte. Le parement de » ce mur et la porte seraient construits dans le style de l'édifice.

» *Afin de ne pas mésallier les genres* (1), ces cabinets serviraient » de dépôts aux armes de la jeunesse, aux divers instruments de » gymnastique; on pourrait en faire des salles d'institutions de » tout genre; plusieurs seraient à usage de buffets, lors de ban- » quets civiques, d'autres seraient destinés à des comités particuliers.

» Au centre de la croisée des voûtes, je placerais le symbole » de l'immortalité figurée par une haute pyramide cantonnée aux » quatre angles, dans sa partie inférieure, par des faisceaux portant » entablement, au-dessus desquels seraient successivement posés

(1) C'est la seule idée à peu près pourvue de bon sens qu'on trouve dans toute cette rhapsodie.

» les bustes des républicains législateurs morts pour le salut de » la Patrie. Les bustes de *Marat* et de *Lepelletier* s'y offriraient à » nos yeux les premiers. La pyramide serait terminée par un globe, » imitant celui de la terre, sur laquelle reposerait un faisceau.

» Je reviens à l'autel de la Patrie : il occuperait, comme je » l'ai dit, le fond du rond-point. Je voudrais qu'il fût simple et » portât un grand caractère. Je n'y admettrais que des ornements » sérieux et ménagés; je le composerais d'un fort stylobate carré, » accompagné de quatre autels en forme de demi-cercle sur cha- » cune de ses faces. Au-dessus, je placerais un piédestal circu- » laire, de belle proportion, qui servirait de support à la statue » de la Liberté assise. Je grouperais le tout de manière à former » une masse imposante et capable de produire une grande sensation.

» Et qu'on ne pense pas que tous ces changements, ces projets » comporteraient une dépense immense; il y a plus à retrancher » qu'à construire. Sauf les grilles, dont le fer servirait exclusive- » ment à fabriquer des armes, le montant de la vente des vieux » autels adossés aux piliers, des marbres et attributs des chapelles » collatérales, des ambons gothiques tapissant les murs, des fi- » gures modernes nouvellement posées, le prix, dis-je, de ces » objets fournirait à la dépense (1). Le district opérerait la vente » par parties pour en tirer plus de fruit et le produit en serait » versé dans une caisse particulière, affectée à l'exécution des » vues que je propose. Au surplus, ce qu'on ne pourrait cons- » truire à demeure, à cause du choix et de la cherté des ma-

(1) Les images saintes étant loin d'être à l'ordre du jour, n'auraient pas été de facile défaite et leur possession en aurait été compromettante pour les acquéreurs, à moins qu'ils n'aient pris le parti prudent de les convertir en allégories payennes à la mode, comme on le pratiqua pour la Vierge de la chapelle de l'Hôtel-de-Ville sculptée par Carpentier. Quelques coups de rabot suffirent pour transformer l'Enfant Jésus en hache de licteur, opération qui changea en même temps la Mère de Dieu en déesse de la Liberté.

» tières, on le ferait à la manière du modèle (1); on donnerait » cependant aux décorations assez de solidité pour durer bien des » années. Le point important, le grand but est de hâter le *con-* » *vertissement* total de ce temple en celui de la Raison et de la » Vérité et de le consacrer promptement à sa nouvelle destination. » Ces changements doivent y être promptement exécutés. Le mo- » ment le commande; si on ne le saisit, le succès échappe avec » lui.

» Signé Rousseau,

» Ingénieur, Architecte du Département de la Somme,

» *Avec approbation des Autorités municipales* ».

Le représentant du peuple, André Dumont, auquel ce triste rapport était adressé, n'avait qu'un mot à dire pour que le magnifique décor de notre cathédrale disparût en peu d'instants; heureusement qu'il était doué d'une sage modération, vertu bien méritoire à cette époque de crimes et qu'il renversa d'un souffle l'échafaudage ridicule élevé contre notre basilique. Il se borna à écrire au bas du factum de Rousseau :

« Cette proposition est inadmissible et ne mérite pas de réponse ».

On se contenta de sacrifier aux susceptibilités démagogiques le beau semé de France qui tapissait si bien les hauts dossiers des stalles. Rétablies en 1816, les élégantes fleurs de lis disparurent encore en 1831, sous l'influence de misérables considérations.

La renaissance des arts du moyen-âge fut fatale, en 1839, à plus de quarante statuettes que d'audacieux voleurs dérobèrent dans nos stalles en une seule nuit.

(1) Le décor théâtral faisait tous les frais artistiques des fêtes révolutionnaires; des barbouilleurs y étaient plus nécessaires que les architectes et les sculpteurs; ces saturnales auraient été l'occasion d'un grand débit de carton-pierre, s'il avait été inventé alors.

Sous l'empire on avait eu la malheureuse idée de couvrir ces superbes boiseries d'un vernis et même d'une peinture dont on peut voir le misérable essai, au bas de la pyramide de droite, vers le sanctuaire. Quelle perte pour le chef-d'œuvre que l'enlèvement de ce ton rembruni approchant de l'ébène et que M. Gilbert compara à la patine des médailles et des bronzes antiques (1).

Les cent-dix stalles de la cathédrale d'Amiens comptent encore quatre-cents sujets sculptés, dont la suite a malheureusement subi quelques interruptions par la suppression des dix stalles opérée au milieu du dernier siècle. Les cent-dix miséricordes, les quatorze rampes des escaliers, les parois des pyramides offrent les principaux traits de l'Ancien-Testament et la vie de la Sainte Vierge en quarante-six tableaux.

Les quatre pyramides des extrémités portent à leur sommet une statue qui résume toutes les idées religieuses développées dans les 3650 figures de notre inimitable boiserie, la plus belle dont puisse se glorifier la France (2). A droite, la vraie Religion, couronne en tête, triomphe ; de la main gauche, elle élève le calice contenant le sang régénérateur du Christ et de la droite, avant qu'elle fût brisée, elle brandissait l'étendard de la Croix. A gauche, la Synagogue, reine déchue, les yeux bandés, tient dans ses mains son étendard brisé et les tables de sa loi tombée en désuétude.

Sur la pyramide de droite, vers le sanctuaire, Saint Michel plane comme le chef et le patron de l'église, après avoir été le prince de la Synagogue. A la pyramide correspondante, Saint Paul se lève comme le patron des Gentils convertis, comme Saint Michel est le protecteur des Juifs fidèles. Les chanoines directeurs du ci-

(1) *Description de la Cathédrale d'Amiens*, par M. Gilbert. p. 293.

(2) C'est l'opinion émise par le chapitre de la cathédrale d'Amiens, dans son *Mémoire contre la supppression en 1641* ; de la parclose d'une des stalles, par Mgr. Lefebvre de Caumartin, p. 353, note B. de la *Description des Stalles de la Cathédrale d'Amiens*, par MM. les abbés Jourdain et Duval.

seau des artistes, ont résumé dans ces dernières statues qui couronnent l'œuvre des stalles, la pensée finale de l'Ancien et du Nouveau-Testament si bien exprimée par ces mots de St. Jean :

JÉSUS-CHRIST EST TOUT EN TOUS.

Les accoudoirs, au nombre de 122, présentent d'intéressants tableaux de mœurs qui nous initient à la vie intérieure de nos aïeux du XVIe siècle :

1° 34 sujets comprennent les corps de métiers, les professions. les états de la vie; on y voit paraître chanoines, apothicaires, bouchers, huchiers, imagiers, architectes, monnoyeurs, etc.;

2° 42 scènes nous expliquent la vie privée; le renard prêchant à des poules dont il cache quelques-unes dans les plis de son capuchon, représenterait l'abus du ministère de la prédication ou de l'enseignement, par des hypocrites qui ne cherchent qu'à duper leurs auditeurs; les fous se montrent fréquemment avec leurs grelots et leurs marottes, comme expression de l'esprit satyrique de nos ancêtres;

3° Six musiciens à droite jouent de divers instruments;

4° Quatre guerriers à gauche représentent la profession des armes;

5° Quatre personnages tiennent des livres ou lambels, six autres portent des écus;

6° Quinze monstres présentent des allégories difficiles à expliquer.

Les soixante-deux pendentifs sont soutenus par des caryatides variées. La plupart figurent des vices en opposition avec des vertus. La luxure avec ses suites désastreuses est personnifiée avec vérité, quoiqu'avec beaucoup de réserve. La vanité des choses humaines est démontrée par une coquette qui se mire, tandis qu'un cavalier tient de l'autre côté une tête de mort.

Depuis trois siècles et demi, les stalles de la cathédrale d'Amiens se conservent peu endommagées, quoique maintenues seulement par tenons et mortaises assemblés à la colle sans le secours des

chevilles. Nous pouvons encore montrer des sculpteurs picards qui, dignes successeurs des imagiers du XVI[e] siècle, sauraient réparer et reproduire avec succès les œuvres de leurs devanciers.

Le pavé du chœur et du sanctuaire, quoique fait à une époque malheureuse, est d'une belle simplicité, d'un goût noble et composé de très-beaux marbres. On ne peut donner les mêmes éloges au reste du décor du chœur, quoiqu'il soit d'un style grandiose et qu'on n'ait pas commis à Amiens, comme à Paris, l'horrible faute de rhabiller à la grecque les ogives de l'abside. Le sanctuaire est convenablement embelli par les anges qui accompagnent les portraits des Évangélistes et les reliques, et portent des flambeaux pour honorer le lieu saint. La Sainte Vierge et Saint Jean-Baptiste sont bien en extase devant le Saint des Saints, qui trône au milieu de cette gloire immense, le plus bel ouvrage qu'on puisse admirer dans ce genre; mais il aurait mieux valu qu'elle n'existât jamais, si on avait eu quelque respect pour l'œuvre de Robert de Lusarches. Il est certain que l'on contrariait ses plans en raccourcissant de 22 mètres la cathédrale, en interrompant brusquement la perspective par un simulacre de gloire céleste qui n'en sera jamais qu'une parodie; peut-on, en effet, donner une idée du ciel par des morceaux de bois découpés presque régulièrement et enchâssés dans des masses de maçonnerie qu'on prétend assimiler à des nuages. Si nous sommes loin de partager la plupart des opinions de l'historien de Paris, M. Dulaure, nous ne pouvons à ce sujet nous empêcher d'être de son avis (1). Ce n'est pas par d'aussi pitoyables moyens qu'on pourra représenter la Majesté divine. Les deux piliers avec leurs chapiteaux que cache cette gloire, ont une valeur telle, qu'elle doit l'emporter sur sa conservation. Nous faisons des vœux pour qu'on remplace le long et trivial autel, d'une forme ventrue et maussade, par un autre plus élevé, d'un style de

(1) Histoire de Paris par Dulaure, tome IV, page 101, article de St.-Roch.

renaissance, qui établisse une transition naturelle entre celui des stalles et des parties qu'on pourra conserver. Le coffre de cet autel serait formé d'une série de niches, renfermant les reliques et les statues des saints qui sont nés dans la Picardie, ou qui l'ont illustrée par leurs vertus. Sur le rétable se déploieraient les scènes de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour remplacer les canons d'autel, usités aujourd'hui, qui ne sont pas aperçus des fidèles. Sur les côtés s'éleveraient, au centre des arcs de l'abside, de hautes colonnes, ornées de statues et surmontées d'anges tenant les instruments de la Passion. D'une colonne à l'autre s'étendraient des draperies, qu'on changerait de couleur, selon les fêtes et qu'on fermerait ou qu'on ouvrirait selon les diverses cérémonies. Derrière l'autel, on reproduirait la représentation du Christ mis au tombeau, comme elle existait autrefois. Au centre de l'arcade du fond s'élancerait une svelte pyramide découpée à jour, ornée de toutes les richesses du style ogival; ce serait le trône convenable, où reposerait la Sainte Eucharistie, au lieu de cette mesquine suspension inventée dans le dernier siècle. Tel était jadis l'autel de Notre-Dame d'Amiens; tel on devrait le refaire, lorsqu'on terminera la restauration de la plus belle des églises chrétiennes. Les chapelles absidales et surtout la chapelle terminale de la Sainte Vierge, devraient être rétablies dans le style du moyen-âge. Puissent quelque jour des architectes tels que MM. Lassus, Viollet Leduc, Boessivald, etc. venir dans notre basilique réparer les dégâts commis par les Oppenord, les Stlodtz etc.! Nous ne demandons grâce que pour les grilles du sanctuaire et des chapelles de la nef, dont le fer a pris des formes si agréables sous les mains habiles d'un serrurier de Corbie, Jean Vivarais. Le décor des chapelles, autres que celles qui contournent l'abside, ne nuit pas à l'architecture du monument; il est intéressant d'avoir, dans un si vaste édifice, de bons modèles des styles de diverses époques. Le XVII[e] siècle est parfaitement représenté dans les chapelles à rétables tourmentés et lourdement

ornés de Notre-Dame-du-Puy et de Saint Sébastien, si remarquables d'ailleurs par leurs clôtures en bronze. Oppenord a laissé un de ses bons ouvrages dans la chapelle de Saint Jean-Baptiste, construite en marbres très-précieux.

Il est prudent d'adopter la réserve du Comité historique des Arts et Monuments, qui propose la conservation des œuvres d'une époque qui n'est pas celle du monument principal, lorsque ces œuvres ne nuisent pas à l'ensemble de l'architecture et qu'il est difficile de les remplacer par d'autres d'une meilleure composition.

Le jubé a laissé, à l'entrée du chœur, une lacune qui a été remplie par un placage qu'on peut comparer à des *haillons*. C'est ainsi que doit être qualifié ce décor ridicule, avec lequel des architectes vandales ont bouché la place faite par leur marteau démolisseur. On a dernièrement fait ressortir la laideur de cette maçonnerie soit-disant ogivale, en la tapissant d'anges bouffis et de reines-marguerites bariolées de couleurs appliquées sans goût. Un bon projet pour l'entrée du chœur a été proposé dans la description des stalles citée plus haut; on pourrait le modifier, en conservant ses motifs principaux. Au lieu des tourelles octogones, destinées à servir de chaires, on établirait de chaque côté de l'entrée un ébrazement ou large pan coupé, qui ferait regagner plus de deux mètres de largeur. On copierait exactement les niches qui renferment les groupes des clôtures latérales du chœur. On placerait, dans leur intérieur et sur des médaillons, des sujets relatifs à l'histoire des patrons de la Picardie, dont les monuments ont été supprimés dans le dernier siècle. La grille, plus basse, devrait être faite dans le style des stalles et du beau lutrin exécuté, il y a peu d'années, par MM. Duthoit.

La tribune qui soutient les grandes orgues est composée de trois travées ogivales, simulant la voûte d'arrête et établie sur pendentifs. Cette forme très-hardie est due à un système d'arbalétriers. Cette tribune dans le style flamboyant peut dater de 1422, époque de

CATHÉDRALE D'AMIENS.

Lith. par Ch. Hugot. Lith Prodhomme Paris Alfred Caron éditeur

VIE DE S.t JEAN BAPTISTE.

l'établissement des orgues de la cathédrale; mais le buffet est dans le style de la renaissance et porte les H et les croissants, emblêmes du roi de France, Henri II, ce qui fait remonter sa construction au milieu du XVIe siècle. Au centre est cette inscription peu remarquée jusqu'aujourd'hui :

DEVS LAVDETVR.

On refit, il y a peu de temps, la peinture de ce buffet, mais on y ajouta des ornements inutiles et de mauvais goût, tels que des consoles enroulées, des statues en planches découpées, etc. La tribune, en beau bois de chêne, auquel le temps avait imprimé une teinte sévère, fut coloriée et dorée par un ignorant barbouilleur, qui reproduisit, sur le garde-corps de cette construction du XVIe siècle, la mosaïque du grand portail, qui lui est antérieure de trois cents ans. Non content de ce lourd anachronisme, il fit encore des blasons de sa façon, sans respect pour les règles héraldiques, sur les écussons qui terminent les pendentifs. Les orgues de la cathédrale d'Amiens avaient été faites, comme le témoignent les registres aux comptes de cette ville (1), par les soins d'Alphonse Le Myre. Cependant son épitaphe attestait que lui et sa femme les avaient données de leurs propres biens. Sa tombe en bronze disparut peu après qu'elle eut été dessinée, en 1792, par M. Levrier, ancien magistrat (2). Il ne serait pas impossible de retrouver ce dessin, qui pourrait donner une idée des anciennes orgues de Notre-Dame d'Amiens.

La confrérie de Notre-Dame-du-Puy était une académie religieuse qui encourageait, dans la ville d'Amiens, les lettres et les arts à produire des chefs-d'œuvre en l'honneur de la Vierge-Mère. Il ne reste de monuments de cette belle association que les tables de

(1) *Notice sur la Cathédrale d'Amiens*, par M. Dusevel, page 31.

(2) *Description de la Cathédrale d'Amiens*, par Rivoire, 1806, page

marbre noir, surmontées de sculptures attribuées au célèbre Blasset. Ces tables, portent, en lettres d'or, les noms et les devises des maîtres de la confrérie du Puy. Elles ont été replacées récemment par la munificence de feu M. Ledieu, archéologue plein de patriotisme et de science. On voit figurer sur ces listes les noms des notables habitants d'Amiens et en particulier de Blasset, sculpteur du roi, sous la date de 1625. La plupart de ces devises contiennent des rébus et des jeux de mots, autrefois fort à la mode en Picardie.

Les tableaux. dons des maîtres de la confrérie, étaient appendus à chacune des faces des piliers de la cathédrale; ils ont été détruits en grande partie et dispersés de tous côtés, lors des prétendus embellissements tentés dans le dernier siècle; il n'en existe plus qu'un petit nombre des plus précieux, que Monseigneur l'Évêque d'Amiens a fait disposer avec soin dans le vestibule du palais épiscopal (1).

Plusieurs chapelles de la cathédrale renferment des statues qui ont été commandées à Blasset par les maîtres du Puy, qui s'empressaient de mettre à contribution le talent connu de leur confrère. Les œuvres les plus remarquables de notre artiste Amiénois sont :

1°. La Vierge montant au ciel, qu'on admire dans la chapelle absidale (2), et qui a été donnée, en 1637, par François Dufresne d'Omécourt. Cette grande et belle figure est gracieuse; la tête est petite, selon l'habitude des artistes de l'antiquité qui exagéraient l'idéal des belles formes. Les draperies surtout sont d'une

(1) M.Guilhermy annonce, dans les *annales archéologiques* de M. Didron, tome I, mai 1844, page 28, avoir retrouvé, dans un village des environs de Paris, cinq cadres de ces tableaux du Puy, un en style de la renaissance et quatre en style flamboyant, l'un d'eux formé d'arbres touffus composant la généalogie de Jessé.

(2) La devise inscrite sur le socle est : *Humilité sur les cieux exaltée*, et non *exalté* comme l'ont signalé les écrivains qui ont décrit la cathédrale d'Amiens et qui ont trouvé plus commode de se copier les uns les autres que de vérifier les faits par eux-mêmes.

légèreté aérienne ; ces éloges peuvent s'appliquer en général aux œuvres de ce grand maître, mais on peut leur reprocher de n'avoir aucun caractère chrétien ;

2°. Dans le côté droit de la nef, l'Annonciation en demi-relief en marbre blanc, faisant camée sur un fond en marbre rouge; cette sculpture, placée dans la chapelle dite autrefois de Notre-Dame du Jardinet, a été donnée en 1655 par Antoine Pièce, maître du Puy, avec cette devise :

PIÈCE sans prix Vierge et mère sans tâche.

3°. dans la chapelle suivante, dite de l'Incarnation, est une statue donnée, en 1678, par le maître du Puy, qui a pour devise :

Michel Martin accompagne Marie.

4°. dans la chapelle qui suit sont deux statues un peu lourdes. de St.-Etienne et de St.-Augustin ;

5°. dans le côté gauche de la nef, Notre-Dame de la Victoire. faite en 1634, par Jean Quignon; sa devise est :

Dessus l'enfer agréable victoire;

6°. dans une chapelle voisine, Notre-Dame de Paix, statue peu correcte, quoique les draperies soient admirables; c'est un don d'Antoine Mouret, qui porte cette devise:

Son service est si doux qu'il n'est qu'aMOUR ET joie ;

7°. aux chapelles de la croisée, à gauche, St.-Roch, St.-Sébastien, les figures allégoriques de la Paix et de l'Abondance ; à droite, Notre-Dame du Puy, David, Salomon, Judith. Plus bas nous mentionnerons plusieurs tombeaux enrichis par le ciseau de Blasset.

Dupuis fut parmi les sculpteurs de la cathédrale celui qui suivit de plus près les traces de Blasset. On lui doit :

1°. Dans la première chapelle, à droite de la nef, St.-Christophe. hercule chrétien, à formes aussi correctes que robustes; sur son

épaule droite, il soutient l'Enfant Jésus qu'il ne porte pas, à califourchon, sans aucune dignité, comme dans d'autres représentations analogues;

2°. Dans la chapelle de Saint Pierre et de Saint Paul, à droite, dans la croisée, les statues de ces saints Apôtres;

3°. Au-dessus des retables, soutenus par des colonnes torses, des chapelles de St.-Joseph et de Notre-Dame de Pitié, de chaque côté du chœur, les statues assises des quatre Évangélistes avec leurs attributs;

4e. A cette dernière chapelle de Notre-Dame de Pitié, la statue remarquable de la Sainte Vierge, dont l'attitude et l'expression annoncent la plus vive douleur;

5°. Saint Charles-Borromée, transféré à l'entrée du chœur, de sa chapelle dont on changea le vocable pour celui de St.-Joseph;

6°. Dans le chœur et au grand autel, les Anges, les figures de la Ste.-Vierge et de St.-Jean-Baptiste, et toutes les sculptures de la gloire que Dupuis a exécutées, conjointement avec Christophe, son gendre, architecte très-distingué;

7°. L'œuvre la plus importante de Dupuis, le fruit de sa vieillesse octogénaire, la chaire, faite en 1773 (1). On a été trop sévère en accusant d'incorrection la statuaire de ce bel ouvrage; bien des villes et même la capitale ne peuvent produire un aussi bon morceau; il faut aller à Strasbourg, et dans plusieurs églises de la Belgique. pour trouver une tribune sacrée qui puisse lui être opposée. Le 16 mai 1773, MM. Coustou, sculpteur du Roi et

(1) On trouve dans le tome VIII, page 394 bis, des manuscrits donnés par M. Achille Machart à la bibliothèque communale d'Amiens, les dimensions de la chaire de la cathédrale ainsi établies: socle en marbre rouge de Languedoc 16 pouces; tribune 5 pieds, 5 pouces de diamètre; 2 pieds 9 pouces de hauteur, jusqu'à l'abat-voix 6 pieds 6 pouces de hauteur; l'ange 7 pieds 3 pouces de hauteur; élévation totale 27 pieds; le devis s'éleva à 20,000 livres, (quelques auteurs le portent à une somme plus élevée). La peinture et la dorure de cette magnifique chaire furent refaites, en 1840, par M. Pipaut, habile peintre-décorateur d'Amiens.

Marin, architecte du Roi, membres, l'un de l'académie royale de peinture et l'autre de celle d'architecture, étant à Amiens, rédigèrent, sur la chaire de la cathédrale d'Amiens, un procès-verbal dans lequel on remarque le passage suivant :

« Nous avons examiné avec soin l'ensemble et la composition » dudit ouvrage, nous l'avons trouvé noble et agréable, de forme » pyramidale élégante et tel qu'il nous a paru convenable pour un » vaisseau aussi élevé que l'est l'église d'Amiens. Nous estimons » que les figures sont de bonne proportion, drapées et accompa- » gnées des attributs qui leur sont propres ; que les ornements sont » d'un bon choix, distribués avec goût et que tout est exécuté avec » la précision et l'art que chaque objet exige et comporte ».

Carpentier, sculpteur d'Amiens, élégant et correct, a laissé peu d'ouvrages dans la cathédrale ; on n'y connaît de son ciseau que deux bas-reliefs, l'un fait en 1780, dans la chapelle de St.-Jean-Baptiste ; l'autre, exécuté en 1783, dans la chapelle de St.-Quentin à gauche derrière le chœur ; il représente le martyre de ce saint.

Vimeu, également né à Amiens, quoiqu'agençant assez bien ses compositions, manquait de pureté et de correction dans les détails ; il a fait : 1°. la statue en pierre de St.-Marguerite dans sa chapelle, à droite de la nef ;

2°. Celle de St.-Honoré, dans sa chapelle, à gauche de la nef ;

3°. Celle du Sauveur du monde, du même côté ;

4°., 5°., 6°., 7°., 8°. Celles de trois quarts en relief, dans trois chapelles du pourtour du chœur, de St.-François d'Assise, de St.-Jacques-le-Majeur, de St.-Augustin, de St.-Jean-Baptiste ; un bas-relief représentant St.-Éloy devant la cathédrale de Noyon ;

9°. Son meilleur ouvrage est la statue en pierre de St.-Firmin dans la dernière chapelle à gauche de la nef. Il a bien compris le caractère évangélique de l'apôtre de la Picardie ; il s'est bien gardé de l'affubler, comme l'ont fait d'autres artistes, d'habits

épiscopaux, dont l'étalage pèche autant par invraisemblance que par anachronisme.

Morgan d'Amiens, élève du célèbre baron Pfaffenhoffen, a exécuté les statues en pierre de St.-Firmin-le-Confesseur et de St.-Pierre ; elles ont été transférées de l'église supprimée qui était sous l'invocation du premier saint.

Poultier, d'Abbeville, fut le parrain et le maître de Dupuis, d'Amiens ; il fit, en 1710, les statues de pierre de St.-Firmin, martyr, et de St.-François de Sales, dans la belle chapelle de St.-Jean-Baptiste, dont il sculpta les ornements.

MM. Duthoit, d'Amiens, sont les auteurs des statues de St.-Vincent de Paul, à gauche de l'entrée du chœur, de St.-Joseph, dans la chapelle à droite du chœur, qui était sous l'invocation de St.-Charles-Borromée, et de St.-Louis à la chapelle St.-Sébastien, à gauche dans la croisée (1).

Le morceau de sculpture le plus ancien de la cathédrale est le crucifix bysantin, placé dans la chapelle St.-Salve, à gauche dans la nef. Il est revêtu d'une longue robe et sa tête, couronnée d'un diadême, offre une expression admirable. Ce Christ, objet d'une profonde vénération, est remarquable sous tous les rapports.

Bien peu de tableaux décorent la cathédrale d'Amiens, quoique les murs de refend des chapelles fournissent un champ favorable aux travaux de la peinture.

(1) Les insignes royaux, et surtout les fleurs de lis, provoquèrent, en 1793, la destruction des statues de St.-Louis et de la reine Esther, œuvres remarquables de Blasset, placées dans les chapelles de la croisée ; celle de St.-Louis était fort estimée, mais l'artiste lui avait donné le collier de St.-Michel, dont l'ordre fut institué deux siècles après la mort du saint roi ; dans la statue qui la remplace, l'armure à articulations, et ornée dans le style de la renaissance, est également postérieure à St.-Louis. La statue qui occupe la place de celle d'Esther, provient de la chapelle du couvent des dames de la Providence d'Amiens, où, placée dans une niche, elle représentait Ste.-Geneviève. En 1793, on trouva commode de la transformer en Désse de la Raison ; les tables de la loi remplacèrent l'agneau qu'elle portait ; ainsi travestie, elle figura dans un feu d'artifice, sur la place du Grand-Marché d'Amiens ; plus tard elle vint occuper le vide fait par les Frères et Amis.

Les tableaux les plus remarquables sont :

1°. A la chapelle Notre-Dame-du-Puy : l'Assomption de la Ste.-Vierge, peinte en 1628, par Franken, peintre estimé de l'école flamande ;

2°. A la chapelle voisine de St.-Pierre et de St.-Paul : l'Adoration des Mages, par Parrocel ;

3°. La Résurrection de la Ste.-Vierge, peinte à la manière de Vouet, par frère Luc, récollet, natif d'Amiens, élève de Lebrun (1);

4°. A la chapelle St.-Sébastien, à gauche dans la croisée, le Christ en croix, entre la Ste.-Vierge et St.-Jean l'Évangeliste, par Quentin Varin, né à Beauvais; ce peintre eut la gloire d'être le protecteur et le maître du Poussin ;

5°. Une copie du Christ aux Anges, de Lebrun, exécutée, en 1710, par Gontier;

6°. Dans la chapelle terminale de la Sainte-Vierge, deux bons tableaux, peints par Fortis, en 1788, et provenant de l'église de St.-Firmin-en-Castillon; l'un représente la mort de Saint François-Xavier et l'autre, le retour de l'Enfant prodigue.

(1) Claude-François, dit frère Luc, fut récollet au couvent du Faubourg de Saint-Martin, à Paris, en 1641 ; profès en 1644, il refusa la prêtrise de Monseigneur Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris; il ne reçut par humilité que le diaconat, et il mourut en 1685, à l'âge de 72 ans, après avoir fait des tableaux pour les maisons de son ordre. Il avait peint l'Assomption de la Ste.-Vierge pour un Maître-Autel des Jacobins d'Amiens ; ce tableau, fait à Rome, d'après Bassan, était estimé, en 1635, 6000 écus. — On voit encore, dans la chapelle des dames du Sacré-Cœur d'Amiens, un tableau du frère Luc donné, en 1666, par François Quignon, chirurgien, et Jeanne Véru, son epouse, avec cette devise :

Croix aimable a Jésus, *quoi* QU' IGNOM inieuse.

Nous avons été un des premiers qui aient admiré dans l'église du village de la Neuville-sur-Selle, canton de Conty, le chef-d'œuvre du frère Luc, représentant l'évènement qui détermina son entrée en religion. On y voit St.-Augustin qui présente un enfant mort à la Ste.-Vierge et à l'Enfant Jésus; derrière la Mère de Dieu, frère Luc élève un tableau qui le représente tombant du haut du pont du Cange dans la Somme. (Voyez l'histoire d'Amiens par M H. Dusevel, tome II, page 156).

5

En 1841, on plaça dans les chapelles de la nef quatorze tableaux, représentant les Stations de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Leurs cadres, dus à l'habile ciseau de MM. Duthoit, furent appropriés à la décoration de chaque chapelle en particulier (1).

Voici la désignation des sujets et le nom de leurs auteurs :

1°. Jésus condamné à mort, d'après le Poussin, par M. Roberts, élève de M. Drolling;

2°. Jésus chargé de sa croix, par M. Duval-Lecamus fils;

3°. Jésus tombant sous le poids de sa croix, par M. Tourneau, qui a imité la manière de M. Eugène Delacroix;

4°. Jésus rencontre sa Sainte Mère, d'après Lebrun, par M. Gouget;

5°. Jésus reçoit l'aide de Simon le Cyrénéen, par M. Porion, d'Amiens;

6°. Sainte Véronique essuie le visage de Jésus, d'après Lesueur, par M. Roberts;

7°. Jésus tombe une première fois, par M. Gouget, d'après Mignard;

8°. Jésus console les filles de Jérusalem, par M. Lecaron;

9°. Jésus tombe une seconde fois, par M. Porion, d'après une copie de Raphaël, par Jules Romain;

10°. Jésus dépouillé de ses vêtements, par M. Lecaron;

11°. Jésus attaché à la croix, par le même;

12°. Jésus meurt sur la croix, par M. Dufour, de Péronne, d'après Vandick, dont le tableau original existe au Musée de Lille;

13°. Jésus descendu de la croix, par M. Gouget, d'après Lesueur;

14°. Jésus mis au tombeau, par M. Letellier, d'Amiens, d'après le Titien.

Les nombreux mausolées de la cathédrale d'Amiens échappèrent

(1) On trouve dans les Archives de Picardie, publiées par MM. Dusevel, Goze et le baron de La Fons, un article détaillé sur ces tableaux, tome I, page 69.

comme par miracle aux ravages des révolutions. Cette église eut le bonheur de conserver les deux tombes en bronze des vénérables prélats, ses fondateurs.

(1223) Le mausolée d'Evrard, mort en 1223, est précieux par la beauté de ses ornements, l'élégance des broderies qui, sur son oreiller, représentent des mufles de lions; sur son collet, des croix fleuronnées; sur son aube, des oiseaux affrontés et des couronnes qui rappellent le titre de comte d'Amiens qui, à cette époque, n'était plus qu'honorifique pour les évêques; de plus, ces couronnes placées verticalement forment un E, première lettre du nom du prélat; on y voit, sous les arcs-butants qui flanquent les clochetons, une dentelle analogue à celles des porches de la façade principale de la cathédrale. Les colonnettes des côtés sont annelées et l'ornement courant ressemble à celui du tombeau des martyrs St.-Fuscien, Victorice et Gentien, qu'on remarque dans l'église de Sains.

(1236) Le tombeau de Godefroy, mort en 1236, est plus simple que celui de son prédécesseur; il est à regretter que la crosse qu'il tenait à la main ait été enlevée.

(1257) Gérard, de l'illustre maison de Coucy, quarante-huitième évêque d'Amiens, compagnon de Saint-Louis, à sa première croisade, en 1249, repose sous une niche en plein cintre, surmontée d'un fronton aigu, qui porte sur son tympan un trèfle garni de pampres. La statue du prélat est couchée, abritée par un dais travaillé très-délicatement. Le monument était défendu par une grille et enrichi de couleurs dont on aperçoit encore des vestiges.

(1325) Dans la chapelle de la Sainte Vierge, dite la Petite-Paroisse, derrière le chœur, à gauche, vers l'autel, la boiserie recouvre le monument de Simon de Goucans, évêque d'Amiens; la statue est couchée sous une niche ogivale; son visage souffrant semble porter les traces de la maladie qui mit fin à ses jours; on dirait qu'il a été sculpté d'après un plâtre moulé après la mort; sous une arcature, à la base, étaient rangés des prêtres

et des religieux dans le genre de ceux qu'on a retrouvés sur le mausolée de Jehan de Haubourdin, à Ailly-sur-Noye.

Il ne restait que trois mots de l'inscription; on l'avait ainsi complétée :

*Quæris quem tumulet lapis hic, verbo accipe* SIMON
DECESSIT PRÆSVL, *cætera quære alibi.*

(335) Le monument du chanoine Thomas de Savoye est exactement dans le même style et placé dans la travée précédente; il est d'un plus beau travail et n'est pas altéré par l'humidité, au point d'être méconnaissable, comme l'affirment ceux qui ont décrit la Cathédrale d'Amiens, et qui n'ont pu voir ces monuments d'un accès très-difficile. On a mis sur ce tombeau l'inscription suivante :

*Allobrogum me jura ducis regimenque manebant,*
*Ni, Deus, ante mihi cœlica regna dares.*

On a malheureusement rasé les ornements qui accompagnaient l'entrée des niches de ces tombeaux, lorsqu'à la réouverture des églises, après la terreur, on a placardé les murs de la chapelle d'une insignifiante boiserie.

Il serait à désirer qu'on évidât ces lourds panneaux, pour laisser apercevoir ces tombeaux intéressants sous tant de rapports; ils feront le plus bel ornement de cette magnifique chapelle qui vaut à elle seule toute une église, lorsqu'elle sera décorée dans un style approprié à son élégante architectnre.

(1402) Derrière le maître-autel, au bas d'un monument dont nous parlerons bientôt, on aperçoit, sous une niche surbaissée, la statue en marbre blanc du cardinal Jehan de la Grange, évêque d'Amiens, ministre du roi Charles V, dit le Sage. Cette statue fut transférée, en 1751, à cette place, du côté droit de l'Evangile, où elle avait figurée jusqu'alors. Elle avait été exécutée à

Paris, du vivant de cet éminent personnage, comme on peut s'en assurer par la lecture de son testament.

(1456) Devant la chapelle de Saint-Joseph est une pierre sur-laquelle était scellée l'épitaphe de l'évêque Jehan Avantage; cette inscription en bronze fut enlevée, lors des spoliations révolutionnaires; en face, contre le mur, est l'obit du même évêque, inscrit sur une table de bronze, en lettres saillantes. Cet acte est renfermé dans une niche élégante, en marbre noir, accostée des statues de Saint Firmin et de Saint Jean-Baptiste. Au-dessus de l'inscription, est gravé au trait, rehaussé de cinabre, l'évêque Avantage agenouillé devant la Ste. Vierge. La Reine des Cieux est assise dans une large chaire en style ogival. La chappe de l'évêque est semée de France sur son orfroi; il est assisté par Saint Jean l'Évangéliste, tenant comme à l'ordinaire, son calice surmonté d'un dragon. Le fond du tableau est décoré de fleurs et d'oiseaux.

(1467) On voit avec peine, exposé sans défense à toutes sortes de dégradations dans le Cloître-Macabée, le beau monument de Robert de Fontaines, natif d'Amiens, licencié en droit, chanoine de Notre-Dame de Paris, maître des requêtes du roi, grand-vicaire et official de Mgr. l'évêque Jehan Avantage, doyen du chapitre de Notre-Dame d'Amiens en 1436, mort le 7 février 1468 (1). Ce tombeau en pierre bleue repose sur deux colonnes octogones; il est terminé par un fronton en ogive, dont le rampant porte sur ses crochets des anges en prières; dans le tympan encadré par ce fronton, Robert de Fontaines, revêtu d'une soutane écarlate, est à genoux, assisté par Sainte Catherine et Saint Firmin, au pied d'un calvaire parsemé d'ossements; au-dessus du Christ en croix, accompagné de la Sainte Vierge et de Saint Jean l'Évangéliste, plane le

(1) Histoire de la Ville d'Amiens par le R. P. Daire, tome II, page 174. Cet historien assigne la place du tombeau de Robert de Fontaines vis-à-vis la clôture de la chapelle de N.-D. Anglette (aujourd'hui sous l'invocation de St.-Joseph). Pagès, tome I, premier dialogue page 118, le place contre la deuxième colonne isolée de la même chapelle.

Père-Éternel sur la barbe duquel se déploie le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. On devrait rapporter dans l'intérieur de la cathédrale ce tombeau d'un personnage qui fut l'une des illustrations du chapitre de Notre-Dame d'Amiens (1). Ce n'est que dans le milieu du dernier siècle, qu'on l'a exilé de l'église où repose Robert de Fontaines. personnage vénérable appartenant à une famille de robe d'Amiens (2).

(1489) Au-dessous de la vie de Saint Firmin, qui forme la clôture de droite du chœur, sous une arche surbaissée, est le tombeau en pierre de l'évêque Ferry de Beauvoir. Sur l'orfroi de sa chappe sont sculptés en demi-relief les douze apôtres; ils se retrouvent peints sur le fond de la niche et tenant en main les versets du *Credo*.

(1495) Le chapitre fit, il y a quelque temps, enlever la tombe d'un de ses membres les plus honorables, de l'ancien cimetière situé derrière la cathédrale, où elle était exposée à toutes sortes d'insultes; il la fit replacer dans le transsept gauche et restaurer par M. Caudron, sculpteur picard. On l'a fixée dans un des arcs trilobés de la galerie basse, dans une situation verticale et non horizontale, ce qui aurait été préférable, puisque le personnage représenté est censé couché sur son lit mortuaire.

Le R. P. Daire rapporte ainsi les qualités du défunt dont l'épi-

(1) Lors des séances tenues, en 1839, à Amiens, par la Société française pour la conservation des monuments, présidée par M. de Caumont, quelques archéologues, avocats verbeux, se sont opposés à tort à ce qu'on rapportât dans l'intérieur de la cathédrale d'Amiens le tombeau de Robert de Fontaines. Ils s'appuyaient sur ce que le monument doit recouvrir les restes de celui à la mémoire duquel il est érigé; s'ils avaient eu plus de jugement et surtout plus de connaissances historiques, ils n'auraient pas retardé l'accomplissement d'un acte de justice dû à la mémoire et *à la cendre* d'un respectable défunt; ce qui en même temps aurait mis *à l'abri et tout-à-fait à sa place* un monument intéressant sous le rapport archéologique et artistique.

(2) Deux tombeaux de la famille de Fontaines, provenant de l'ancienne paroisse de St.-Remi d'Amiens, figurent aujourd'hui dans le Musée Communal de cette ville.

taphe est à refaire dans le style de l'époque de sa mort : Jean de Cambryn, fils de Jean de Cambryn, écuyer, lieutenant du bailly d'Amiens et de Jeanne de Rubempré, bachelier en théologie et chanoine-diacre en 1467, député aux états-généraux de Tours en 1484, chanoine de Saint-Martin de Picquigny et vicaire-général des évêques Jean de Gaucourt et Pierre Versé; mort le 10 janvier 1495, etc.

(1503) A droite, en entrant dans la nef, le tombeau de Pierre Burrus est loin de satisfaire les regards, à cause de son exécution grossière. Il n'est certainement pas digne du savant chanoine, poète latin estimé, instituteur habile des deux évêques d'Amiens, de la famille de Gaucourt. Il n'a d'intéressant que la naïveté des figures et le mérite de l'épitaphe latine en deux distiques.

(1530) Sous la vie de Saint Sauve, à la clôture droite du chœur, près du tombeau de l'évêque Ferry de Beauvoir, est celui d'Adrien de Hénencourt, célèbre doyen du chapitre de Notre-Dame d'Amiens. Ce monument est à peu près dans le même style que celui du prélat. Le cintre de sa niche est coupé par un gracieux pendentif et surmonté par un très-bel ornement courant.

(1543) Le mausolée du cardinal Ch. Hémart, évêque d'Amiens, placé sous la croisée, à gauche, est analogue à celui de François de Lannoy qui est à gauche de l'abside de la célèbre église de Folleville; on les dirait tous deux du même auteur; on y voit les mêmes vertus théologales et entre autres la Justice personnifiée par un homme et non par une femme, comme c'est l'ordinaire. Les pilastres sont couverts d'élégantes arabesques de la renaissance, et, sur les côtés, on remarque des agencements d'ornements et de vases d'église de forme ancienne.

(1628) Le monument d'ordre corinthien du chanoine Guillaume Lucas est le plus considérable de la cathédrale, celui qui fait le plus d'honneur à notre Blasset, et prouve qu'il se distinguait

tout-à-la-fois comme architecte, ornemaniste et sculpteur (1). Les têtes de mort y font l'office de clefs de voûtes, de fleurons de chapiteaux, de point de départ des arabesques, etc. Les enfants pleureurs placés au sommet du fronton ne sont pas indignes de celui qui jouit d'une réputation si méritée. La statue du chanoine, bienfaiteur des orphelins (2), est également fort belle, mais la Vierge, aux pieds de laquelle il prie, est bien inférieure aux autres sculptures, pour le style et même pour la qualité du marbre. Plus on regarde le petit pleureur, plus il paraît verser des larmes abondantes, tant il y a de naturel dans ce chef-d'œuvre; il absorbe tellement l'attention, qu'à peine les curieux s'arrêtent-ils sur le reste du monument, qui est néanmoins digne d'attention.

(1644) Dans le bas-côté, à gauche du chœur, le tombeau d'Adrien de Baillon est d'un travail assez beau pour être réputé sorti du ciseau de Blasset. *L'Ecce-Homo*, aux pieds duquel le chanoine est agenouillé, a des proportions admirables. La conservation de ce beau Christ dédommage les amis du talent du sculpteur picard de la perte de celui qui ornait à l'intérieur la porte du cimetière de Saint-Denis, à Amiens.

Le charmant monument de Desachy et de son épouse, dans le bas-côté gauche de la nef, est attribué à Blasset; au reste, cette gracieuse composition est digne de ce grand artiste. Tout le tombeau, d'ordre corinthien, couronné d'un fronton-circulaire, repose sur une seule colonne dorique. Au bas est couché, dans un linceul, un cadavre à demi consommé. Les statues des deux époux sont agenouillées aux pieds de la Sainte Vierge qui tient un puit, emblême de la confrérie dont Desachy était maître. L'enfant qui

(1) Blasset excellait encore dans l'art du fondeur et du graveur.

(2) On doit savoir gré à la Commission des hospices d'avoir fait récemment rétablir l'épitaphe de ce charitable ecclésiastique; en 1793 un sabre révolutionnaire l'avait mutilée en même temps que le petit Pleureur qu'un vandalisme sacrilège faillit anéantir.

l'accompagne serait Saint Jean-Baptiste enfant. L'épitaphe latine est assez élégante, quoique dans le style maniéré de l'époque.

(1652) Dans le bas-côté droit de la nef, le monument un peu lourd du chanoine Antoine de Niquet serait de Blasset, d'après M. Gilbert, mais la statue en plâtre de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ne paraît pas avoir été faite originairement pour y figurer (1).

(1660) Dans la sacristie de la chapelle de Saint Firmin, un médaillon en marbre blanc, retrace les traits majestueux du chanoine Barboteau: à côté, l'épitaphe du chanoine J.-B. Picquet de Dourier est surmontée d'une allégorie sur la vanité des biens de ce monde; elle consiste dans un ange qui souffle des bulles de savon à travers un tuyau de paille. Cette idée se retrouve à Amiens sur le tombeau de Martin Galand, dans la chapelle de l'Oratoire, aujourd'hui des dames du Sacré-Cœur; et à Abbeville sur l'épitaphe du maïeur Gabriel Briet, dans l'église de St.-Vulfran.

(1679). Contre la clôture de droite du chœur, représentant la vie de Saint Sauve, est le petit tombeau de Charles de Vitry, sr des Auteux; le socle orné d'une élégante arabesque et surmonté de deux belles têtes d'anges, est attribué au célèbre sculpteur Cressent d'Amiens. Il porte une statue en marbre de l'Enfant Jésus

(1) Un monument érigé par Claude Pierre, abbé de St.-Acheul, dans le transsept droit, est dû, dit-on, à Blasset. Le donateur l'a fait élever en 1650, année où il était maître de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy, avec cette devise :

Pierre sacrée où le serpent se brise.

On ferait un livre entier, si on entrait dans tous les détails des sculptures dues à l'habile et infatigable ciseau de Blasset. Une grande partie a disparu dans les troubles révolutionnaires, pendant lesquels la cendre même de ce grand sculpteur n'a pas été respectée, lors de la démolition de l'église St.-Firmin-le-Confesseur, où existait son tombeau. Le jour de la réparation est arrivé pour lui, comme pour nos autres artistes nationaux; un amateur de notre ville, qui s'occupe avec succès de sculpture, vient de reproduire avec talent les traits du Phidias d'Amiens. Une justice entière ne lui sera rendue, que lorsque son œuvre complète, accompagnée de sa biographie, sera publiée par les soins des écrivains et des artistes, ses compatriotes.

écrasant avec la croix le serpent infernal. Sur le socle, on lit encore avec plaisir le nom de Blasset.

(1687) Dans la chapelle de Saint Jean-Baptiste, dans le transsept gauche, le monument de l'évêque François Faure, dont la masse est peu gracieuse, est l'ouvrage de Jean-Baptiste Duquet, statuaire. A cette époque, les personnages honorés d'un mausolée, ne sont plus à genoux devant la Divinité ou la Sainte Vierge, et encore moins, comme anciennement, dormant sur le lit mortuaire du sommeil dont la résurrection doit être le réveil; la mollesse de l'époque se révèle par les somptueux coussins sur lesquels ils reposent tout éveillés.

(1735) A l'entrée de cette même chapelle de Saint Jean-Baptiste, s'élève, sous la forme d'un obélisque, dont le galbe tourmenté rappelle un candélabre, le tombeau de Monseigneur Pierre Sabatier. La statuaire néanmoins n'est pas indigne de Dupuis qui, émule de Blasset, avait cherché à imiter son génie pleureur; comme il avait représenté l'écu des armes du prélat, le glaive révolutionnaire ne l'a pas épargné.

Avant 1793, le blason faisait briller dans la cathédrale d'Amiens ses emblêmes, langage hiéroglyphique du moyen-âge. Il n'est resté que bien peu de ces insignes, qui fournissaient de précieux renseignements historiques.

On remarque sur les fenêtres les blasons suivants :

1°. Dans le transsept gauche, vers les anciens fonts, les débris de l'écu de Coucy et celui de Nesle : de gueules semé de trèfles d'or à deux bars adossés de même, à la fleur de lis pour cimier;

2°. A la chapelle Saint-Jean-Baptiste, derrière le chœur : d'or au lion de gueules, à la fasce d'azur chargée d'un croissant accosté de deux besants d'or, brochant sur le tout;

3°. A la chapelle de Saint François d'Assise : les débris de l'écusson des châtelains d'Amiens, si ce n'est celui dela famille Pécoul : de gueules à trois chevrons de vair et celui de Saint-

Fuscien, maïeur d'Amiens : de gueules semé de trèfles d'or à trois coupes couvertes en cœur 2 et 1;

4°. A la rose occidentale, l'écu des Coquerel, également célèbres dans l'échevinage d'Amiens : d'azur à 3 coqs d'or crettés, barbés et membrés de gueules, 2 et 1, à la bordure componée d'argent et de gueules qui désigne spécialement Firmin de Coquerel, maïeur en 1359 et 1361, qui aurait été donateur de cette rose; ce qui assigne une date à ce bel ouvrage. L'écu des Coquerel se retrouve encore sur la console qui porte la statue de St. Michel, au-dessus de la porte du transsept droit;

5°. Les bordures de beaucoup de fenêtres se composent des châteaux de Castille, alternant avec les fleurs de lis; on en voit beaucoup derrière le chœur, à la rose du midi, et sur le soubassement du tombeau du cardinal De la Grange, qui aura sans doute fait partie de l'ancienne clôture du chœur;

6°. A la belle vitre centrale de l'abside, on retrouve outre les écus de France et de Castille, celui de Vermandois, qui est échiqueté d'or et d'azur;

7°. A la chapelle de l'Annonciation, à droite dans la nef : l'écu d'Andrieu Malherbe, maïeur d'Amiens en 1292, atteste qu'il a donné à cette chapelle le tonlien des woides; il porte : semé de France à la fasce d'argent chargée de quatre tourteaux d'azur;

8°. Dans la chapelle voisine de Notre-Dame-du-Puy, sur le socle de sa statue, donnée par Michel Martin, est gravé au trait, sans désignation de couleurs, son blason accolé de celui de son épouse : le premier est chargé de trois merlettes 2 et 1, au croissant en cœur; l'autre d'une fasce avec deux croissants et accompagné de trois roses, 2 en chef, 1 en pointe;

9°. L'écu d'Adrien de Hénencourt, ce généreux bienfaiteur des églises, se trouve avec celui de son oncle l'évêque Ferry de Beauvoir, à la vie de Saint Firmin et de Saint Sauve, vers leurs tombeaux; la seconde stalle, en haut, à gauche, porte l'écu d'Adrien

de Hénencourt; une autre d'en bas, du même côté, porte celui de la maison Boubers-Abbeville (1).

10°. Dans la chapelle de Saint Etienne, les armes de Mgr. Feydeau de Brou sont gravées au trait sur sa tombe, avec le chapeau épiscopal, la mitre et la crosse (2);

11°. Les armes de Fontaines figurent sur trois écussons à son tombeau : il porte d'or à la fasce vivrée de sable accompagnée de trois étoiles de gueules 2 en chef, 1 en pointe; sur un tombeau voisin sont des armes qui pourraient être celles de la famille de Ranchicourt d'Artois (3), dont Pierre de Ranchicourt, chanoine d'Amiens, en 1453, mourut évêque d'Arras.

12°. Sur l'épitaphe du poète Gresset, près des anciens fonts, dans le transsept gauche, sont ses armes qui sont : de gueules au chevron d'argent accompagné de 3 croix pattées de même, 2 en chef, 1 en pointe, supports deux lions, couronne de marquis, croix de Saint Louis;

13°. Sur l'épitaphe de Mgr. Gabriel d'Orléans de la Motte, dans le chœur, ses armes sont : de gueules au léopard lionné

(1) Ferry de Beauvoir porte : écartelé au 1 et 4 d'argent à 2 bandes de gueules qui est Beauvoir ; au 2 et 3 d'or à 3 maillets de gueules 2 et 1 qui est Mailly-Conty.

Adrien de Hénencourt porte : écartelé au 1 et 4 d'argent à 3 maillets de sable qui est Hénencourt, au 2 et 3 de Beauvoir, sur le tout de Mailly-Conty. De Boubers-Abbeville porte : d'argent à 3 écussons de gueules 2 et 1.

Nous pensons avec M. Dusevel qu'on doit répéter partout et exclusivement les blasons de ces deux personnages sur les clôtures de droite du chœur qui sont leurs tombeaux ; c'était l'usage à cette époque, comme on peut s'en convaincre par l'inspection du beau manuscrit relatant les funérailles de la reine Anne de Bretagne et appartenant à M. le marquis de Clermont-Tonnerre. M. Dusevel a vu dans les archives de la ville d'Amiens que lors du service qu'on y célébra à la mort du roi Louis XI, on plaça sur le catafalque érigé dans la cathédrale, XVIII douzaines d'écus aux armes de France. (Registres de l'hôtel-de-ville de 1482 à 1483, coté Y. III).

(2) Feydeau de Brou porte : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 coquilles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

(3) Ranchicourt porte : d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 tourtereaux de même, 2 en chef, 1 en pointe.

d'or, à la fasce d'azur brochant sur le tout, au chef d'or chargé d'un aigle éployé de sable. C'est par erreur qu'on a mis récemment sur ces mêmes armes, placées à la chaire, un lion léopardé;

14°. Dans les environs sont sur leurs tombes les épitaphes de MMgrs. de Bombelles et de Chabons. Le premier porte :

Écartelé au 1 et 4 de gueules à l'étoile d'or, au 2 et 3 d'or, au chef d'argent chargé d'une croix parti et coupé de sinople et de pourpre qui est la croix de l'ordre de Saint-Lazare.

Le second porte d'azur au lion d'argent à la fasce de sinople chargée de trois besants d'argent, brochant sur le tout;

15°. Dans la sacristie de la chapelle Saint Pierre et Saint Paul sont peintes les armes de M. Cornet de Coupel, chanoine, bienfaiteur de la cathédrale : il porte d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cornet de même;

16°. Dans la sacristie de la chapelle de Sainte Marguerite est l'écusson en relief des Pingré d'Amiens, dont deux membres chanoines reposent dans les environs; Pingré porte : d'argent au pin de sinople fruité d'or surmonté d'un gré ou grive de sable.

Le trésor de Notre-Dame d'Amiens ne le cédait à celui d'aucune autre église du royaume en objets aussi précieux par la matière que par le travail. Le creuset révolutionnaire a tout absorbé, sans qu'on ait conservé quelque dessin, quelqu'empreinte pour nous transmettre le souvenir de ces chefs-d'œuvre de l'orfévrerie du moyen-âge; quelques descriptions bien succinctes excitent nos regrets et ne satisfont pas entièrement notre curiosité; du somptueux reliquaire du chef de Saint-Jean-Baptiste, il ne reste que le cristal de roche, de forme ovale qui recouvrait le plat d'or donné par

(1) Malgré les pertes causées par les mauvaises passions des hommes, nous possédons encore assez de documents pour reconstituer en grande partie la cathédrale d'Amiens dans son état ancien et même pour refaire la plupart des blasons, ses vitraux et ses monuments; nous nous proposons, aussitôt que nous en aurons l'occasion, de publier un travail spécial sur un sujet aussi important.

la reine Isabeau de Bavière. On assure que cette pièce est d'une assez grande valeur. Nous avons vu deux petits reliquaires, en argent, en forme de tours crénelées qu'on suspendait au cou dans les processions. Aux deux magnifiques statues d'argent de la Sainte Vierge, l'une donnée par 28 confrères de Notre-Dame-du-Puy qui avaient apposé leurs blasons sur le piédestal, l'autre offerte par Jehan de Werre, comte d'Oxford, amiral d'Angleterre, chambellan du roi Henri VIII, va succéder une vierge en style du XIVe siècle. Cette œuvre de l'art-chrétien doit sa naissance au ciseau de MM. Duthoit, dirigé par MM. les abbés Jourdain et Duval, qui se sont inspirés des traits des Écritures relatifs à la Sainte Vierge qu'ils ont étudiés sur le portail de droite de la façade principale et dans les stalles (1). Le piédestal représente huit bas-reliefs qui sont :

1°. La promesse que Dieu fait à nos premiers parents, après leur désobéissance, de punir le serpent par la femme;

2°. L'échelle de Jacob;

3°. Le buisson ardent de Moïse;

4°. La verge fleurie d'Aaron;

5°. Balaam forcé de bénir Israël;

6°. La toison de Gédéon;

7°. Ézéchiel devant la porte de la Jérusalem céleste;

8°. La pierre se détachant de la montagne devant Daniel.

Entre ces bas-reliefs, sur les pieds droits, sont des statues de huit personnages qui ont contribué à annoncer la Vierge Mère de Dieu; ce sont : les saintes femmes Debora, Abigaïl, Judith, Esther; les rois David, Salomon; les prophètes Isaïe et Jérémie. Leurs supports ont de l'analogie avec leur histoire; ainsi Goliath, qui soutient David, porte dans son front le caillou lancé par la fronde du jeune berger devenu roi; Aman ayant la hart au col,

(1) Voyez les Stalles de la cathédrale d'Amiens par MM. les abbés Jourdain et Duval, page 183 à 188, et notre Description de l'extérieur de la même église, page 15.

supporte la reine Esther, etc... Aux quatre angles sont les statues assises et accouplées des docteurs de l'église grecque et latine : chacun d'eux est accompagné de ses attributs. Toute la masse est supportée sur quatre principaux points par les quatre hérésiarques qui ont attaqué avec le plus d'acharnement le culte de Marie ; ce sont Arius, Nestorius, Luther et Calvin.

Il ne faut pas quitter la cathédrale d'Amiens, sans visiter la chapelle qui servait autrefois à l'ancien cimetière de la paroisse ; le cloître qui l'environnait, et dont il ne reste que des arches dépouillées de leurs nervûres, s'appelait Macabré, parce que la danse macabre était peinte sur ses murs. L'entrée de ce cloître, vers la cathédrale, est couverte d'une voûte à cordons convergents vers la même clef ; la menuiserie et la serrurerie des portes de la chapelle de Saint Quentin et de la chapelle Macabré sont antiques. Au-dessus de la dernière porte, est représentée la décapitation de Saint Firmin, sous une niche tréflée. L'extérieur de la chapelle annonce le style du XIVe siècle : le bas de sa façade est masqué par l'ancien bâtiment, encore voûté, des archives du chapitre. Une rose ouvrait le pignon parcouru par des crochets. A l'angle droit, est posé coquettement un joli clocher octogone ; sa tour de pierre n'est ouverte que par deux portes, pour circuler dans la galerie du comble, dont on aperçoit encore des fragments de trèfles. Les façades de ce clocher sont aveugles et décorées de panneaux délicatement tréflés ; le toit très-aigu est sommé, ainsi que l'extrémité du comble de la chapelle, d'un épi de plomb travaillé à jour. Cette tourelle ne paraît pas avoir renfermé de cloches ; on présume que c'était une de ces lanternes, comme on en voyait dans les anciens cimetières.

Les fenêtres de la chapelle sont semblables à celles des chapelles absidales de la cathédrale, terminées par trois trèfles superposés, portées par deux ogives. Les profils en sont si beaux que les étrangers amateurs d'architecture les copient souvent. Une

seule fenêtre est carrée, bipartite comme les autres. L'axe de la chapelle n'est pas parallèle à celui de la cathédrale et son abside est à trois pans. La corniche est composée de feuilles entablées et interrompue par des gargouilles, dont l'une représente un singe encapuchonné. L'intérieur de la chapelle est dénudé ; elle est fermée par un berceau ogival pris dans la haute toiture, robé en chêne, avec les entraits et poinçons apparents. La tribune, vers la façade, est un ouvrage de charpente fort remarquable ; ses poutres et soliveaux sont bien dressés et parcourus par des filets délicats. La balustrade est à jour, en style flamboyant ; au centre s'élève une belle vierge remplie de ces grâces naïves que le moyen-âge savait donner à ses productions. La tourelle qui renferme l'escalier est un vrai chef-d'œuvre. Elle est ajourée par des découpures qu'on peut comparer à du filagramme. Le tableau d'autel représente l'Assomption, selon l'esprit du moyen-âge ; la Sainte Vierge est reçue dans le Ciel par son Fils, au lieu d'y être ravie par des Anges, selon la routine des peintres modernes. Cette chapelle, toute intéressante qu'elle est, n'aurait pas échappée à la fureur du vampire de l'alignement, si elle n'avait pas été protégée par le zèle des archéologues et surtout des membres de la Société des Antiquaires de Picardie (1).

Jusqu'à présent nous n'avons pu comparer la cathédrale d'Amiens qu'avec celles de Paris et de Beauvais. Dans un écrit périodique (2) nous avons critiqué à Beauvais la forme et le décor des arcs et

(1) Nous avons, dans la première partie, contenant la Description de l'extérieur de la Cathédrale d'Amiens, page 31, émis quelques idées pour le dégagement de ses alentours et la reconstruction de ses accessoires nécessaires ; cette chapelle Macabre pourrait faire partie de l'enceinte qui l'en séparerait de la voie publique et même on devrait bâtir de l'autre côté une pareille chapelle pour l'usage de l'évêché ; on ferait même facilement communiquer le palais épiscopal à la cathédrale, par une galerie établie sur un pont jeté sur la rue des Soufflets, qui est en contre-bas de tous les environs.

(2) Voyez, pour plus amples développements, les archives de Picardie par MM. Dusevel, Goze et baron de La Fons, tome II, page 59.

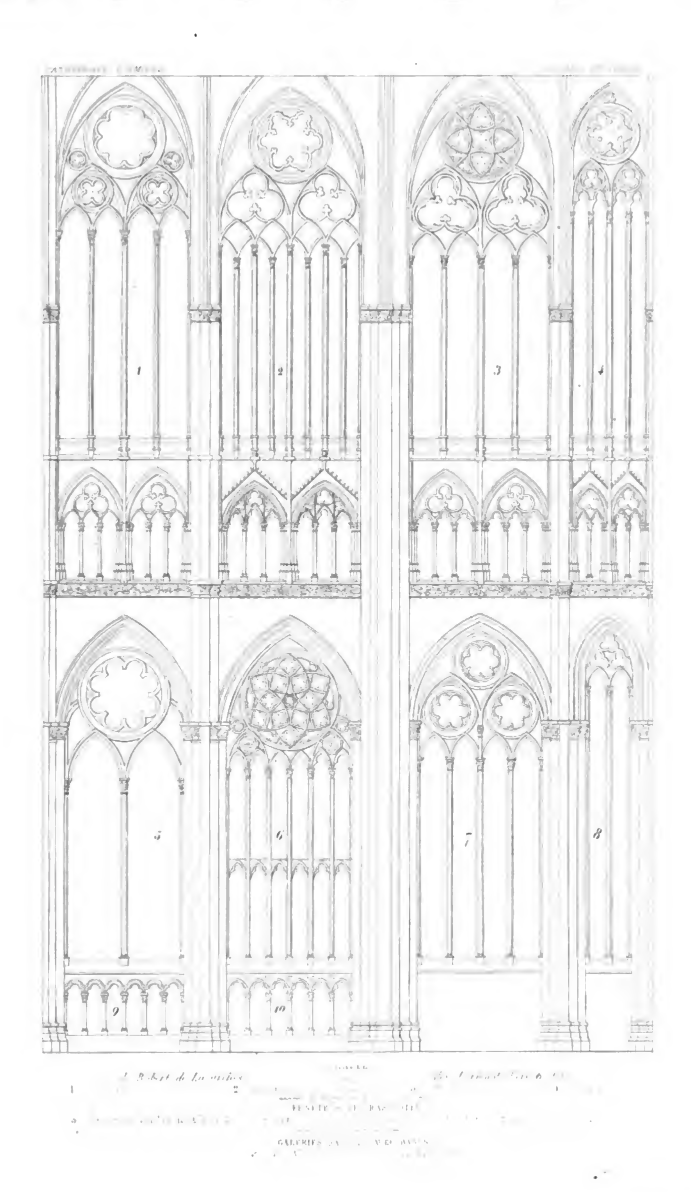
des piliers-butants, l'absence des frontons au-dessus des fenêtres du chœur, de la corniche à volutes et feuilles entablées, des balustrades élégantes et variées, tous objets qui composent de si riches couronnes à la basilique d'Amiens; nous avons gémi sur la destruction brutale des objets d'art et des sculptures, œuvres d'excellents ciseaux, surtout au portail principal, don de François Ier. reconnaissant du patriotisme des Beauvaisiens, lors de sa captivité. Lorsqu'on pénètre dans l'intérieur de la cathédrale de Beauvais, on éprouve non de l'admiration comme à Amiens, mais de la stupéfaction, en contemplant un vaisseau qui ne l'emporte sur son rival que parce qu'il dépasse ses dimensions de quatre mètres. A Beauvais, les fenêtres ne sont que des lancettes dont la longueur étonne l'esprit, sans le satisfaire; les deux roses peintes des plus riches couleurs font plus d'honneur aux peintres-verriers dont se glorifie Beauvais qu'aux architectes qui n'ont pas su varier les combinaisons de leurs nervûres écourtées, tandis que celles d'Amiens étalent toutes trois une riche végétation de feuilles flamboyantes. De toutes parts l'exagération des dimensions et du système pyramidal accuse chez les auteurs de l'œuvre de Beauvais l'intention de faire plus grand qu'Amiens, faute de pouvoir exécuter rien d'aussi parfait. On n'y aperçoit pas sous le triphorium ce pampre fouillé avec tant d'énergie à Amiens, ni d'aussi beaux profils, ni des membres d'architecture aussi bien composés, ni le prolongement de la chapelle terminale. Les autres chapelles absidales étant plus basses que les collatéraux produisent un mauvais effet que ne saurait racheter la galerie mesquine qui remplit l'intervalle. La cathédrale d'Amiens est une œuvre de sagesse, inspirée par le ciel et qui a reçu son entier achèvement, tandis que celle de Beauvais, fruit d'une rivalité vaniteuse de ville à ville a été la tour de Babel du moyen-âge, condamnée par l'écroulement répété de ses voûtes à rester à jamais à l'état de ruine prématurée, sans pouvoir jamais être achevée; quand même elle le serait, si on

suivait le plan des deux travées qui constituent aujourd'hui la nef, on n'obtiendrait à grands frais qu'un édifice d'une triste médiocrité à cause du peu de hauteur des bas-côtés et du triphorium qui contrasterait avec l'élévation des fenêtres et de la grande voûte. Le style flamboyant employé aux transsepts, à la nef et au portail (1) serait enté bien mal à propos sur les graves constructions qui, au chœur, datent du XIIIe. siècle. Le portail principal ouvert par des porches exigus et sommé de simulacres de tours serait bien inférieur aux façades des transsepts.

Moins réservés que les successeurs de Robert de Lusarches, les architectes de St.-Pierre de Beauvais altérèrent les plans primitifs, ils donnèrent à leur clocher trois mètres de plus qu'à la coupole de St.-Pierre de Rome. Nouveaux Titants, ils tentèrent d'escalader le ciel, mais ils furent punis de leur témérité par la chûte de leur orgueilleuse tour qui dura à peine l'espace d'un lustre, ne portant que sur des supports insuffisants, sans point d'appui de la part de nefs inachevées.

Si les arts et en particulier l'architecture sont l'expression des croyances, des mœurs et du caractère des peuples, on peut affirmer, sans paraître soutenir une thèse hasardée, que les monuments religieux élevés sous le règne de Saint Louis, annoncent la fermeté de la foi chez les hommes qui ont vécu dans le XIIIe siècle. Tels sont les principaux caractères de l'architecture qu'ils ont mis en usage : grandeur et solidité des constructions, bon choix des matériaux, en même temps grande légèreté dans les masses et les épaisseurs, et par conséquent emploi habituel du système pyramidal, simplicité des lignes dont les verticales l'emportent sur les horizontales, élancement des obélisques et des clochers souvent octogones et artistement évidés et découpés à jour,

(1) Voyez le plan d'achèvement de St.-Pierre de Beauvais dans la belle description de cette église, par M. Emmanuel Woillez.




GALERIES

décors composés de trèfles, de quatre feuilles, de jolies mosaïques, de végétaux indigènes largement travaillés, arcs ogives, tréflés, multilobés, piliers sveltes composés de colonnettes groupées de toutes les manières, hardiesse des voûtes à cordons saillants, et fouillés et projetés à de grandes distances; etc. Toutes ces formes l'emportent bien sur toutes les fioritures et les fantaisies du style ogival et gréco-romain dégénéré de la renaissance, que quelques esprits faux voudraient ressusciter aujourd'hui pour les églises catholiques. Ce style bâtard annonce bien les tâtonnements et les variations dans les convictions religieuses des peuples de la vieille Europe, à l'approche des hérésies de Luther et de Calvin. La philosophie, au cœur sec et vide de sentiments généreux, voulut ensuite imposer au catholicisme ses temples classiques d'un froid glacial, d'une pesanteur qui semble tendre plutôt à s'abaisser aux enfers, qu'à s'élever dans le ciel; ces édifices mesquins accusent de tous côtés la modicité des ressources accordées d'une main avare, par ceux qui ne regardent la Religion que comme un moyen de gouvernement, sans y croire et sans la pratiquer eux-mêmes. La nudité de ces temples est tellement révoltante, qu'on est obligé de la cacher avec des ornements simulés en peinture ou moulés en matériaux peu durables, misérables accessoires dont la rigueur de notre climat a bientôt fait justice. Certaines églises, bâties de nos jours, étaleront bientôt une décrépitude plus désolante que des monuments du moyen-âge, qui subsistent toujours malgré l'incurie ou le mauvais vouloir des hommes.

Si nous revenons à la foi, à la loyauté, à la grandeur d'âme de nos pères, notre régénération morale sera signalée par le retour de l'architecture ogivale pure dans la construction de nos églises; elles présenteront alors la dignité, la solidité, la beauté, la convenance et même l'économie qui sont loin de se rencontrer dans quelques édifices élevés de nos jours, qu'on peut destiner à tout autre usage qu'à celui de temples catholiques. C'est à cette

époque désirée que certains archéologues accorderont enfin quelqu'attention à la cathédrale d'Amiens, cette merveille du style ogival qu'ils avaient jusqu'alors dédaignée pour des monuments qu'elle laisse bien loin derrière elle! C'est alors que son ornementation ne sera plus livrée à l'arbitraire et à l'anarchie, et que, dirigée par de véritables architectes, elle sera rétablie par des artistes de nos contrées, dignes successeurs de ceux dont le vandalisme de tous les temps et de toutes les espèces a anéanti les œuvres.

Qu'il nous soit permis de terminer ce travail par ces réflexions que nous inspire la contemplation de l'incomparable basilique d'Amiens, à nous qui, élevés à l'ombre de ses murs majestueux, avons été à même, dès notre enfance, de ne passer presque pas de jours sans admirer ses beautés nombreuses, à nous qui, la chérissant d'une véritable affection, la regardons comme une patrie au milieu de la patrie!

A. GOZE,

Membre correspondant du Comité historique des Arts et Monuments.

Beffroi d'Amiens.



Lith par Ch Hugot. Lith Prodhomme et Cie Alfred Caron éditeur

BEFFROI D'AMIENS

# BEFFROI D'AMIENS.

PARMI les nombreux monuments d'Amiens, il n'en est pas, après sa magnifique cathédrale, qui rappelle autant de souvenirs que l'ancien Beffroi de cette ville. Toutes les grandes époques de notre histoire semblent avoir laissé leur empreinte sur les murs de la tour en pierre, qui lui sert de base. Son origine remonte au XIIe. siècle, époque de l'établissement de la commune d'Amiens. Une lutte terrible s'était alors engagée entre le peuple et le comte Enguerran de Boves, qui cherchait à conserver tous les privilèges que ses prédécesseurs s'étaient arrogés sur les habitants ; mais le temps était venu où la classe bourgeoise voulait jouir des franchises qu'un saint Évêque, l'immortel Geoffroi, n'avait pas craint de réclamer pour elle ; la prise et la ruine de l'ancien château d'Amiens fut le résultat de la lutte, et sur les débris de cette forteresse on vit bientôt s'élever dans les airs un Beffroi, symbole de la liberté communale, et une église qui rappela long-temps au peuple que, dans cette circonstance, le clergé s'était montré constamment son ami et son défenseur.

Nous ne possédons malheureusement aucuns documents sur le premier Beffroi d'Amiens. Tout ce que l'on en peut dire, c'est que, d'après la tradition, il ressemblait à la plupart des édifices communaux élevés au commencement du XII^e^. siècle; comme eux, il consistait en une haute tour en pierres, décorée de quelques rares sculptures de style roman; il était placé en regard de la *Maison de Ville* (1) et l'on y faisait le guet pour veiller à la sûreté de la commune qui, au premier signal que donnait la cloche, se réunissait en armes et marchait au combat, sous les ordres de son maïeur.

Cette tour servait aussi de prison en 1214, ainsi que nous l'apprend une sentence arbitrale, rendue par le doyen et le chapitre de la cathédrale d'Amiens, contre le maïeur Mathieu Le Mognier, pour la fondation, par la ville, de plusieurs chapelles, en expiation de l'arrestation et de l'emprisonnement au Beffroi de *dix-sept écoliers*, qu'elle avait laissé faire par Firmin Govora, prévôt du Roi et dont cinq avaient été ensuite pendus aux fourches patibulaires d'Amiens, sans aucune forme de procès, d'après les ordres de ce prévôt (2) et ceux du bailly Geoffroy de Milly. Par cette même sentence, on voit encore que le gardien du Beffroi, Mathieu dit Madouillart, qui passait pour avoir été cause de cet odieux attentat, fut déclaré à toujours incapable de servir le maire et les échevins d'Amiens (3), comme l'évêque Arnoult avait forcé

(1) Cette maison est renseignée, dans une charte de 1203, comme existant près d'une place vague, voisine du castillon et cédée à la ville par Renault d'Amiens.

(2) . . . . Profacto decem et septem scholarium quos Firminus Govera præpositus regis in civitate Ambianensi violenter cœpit feriâ sextâ post festum beati Martini estivalis et cum multis injuriis enormibus cum quibusdam ministris suis violenter duxit in *Berefredum*.
. . . . Sequenti autem die *quinque* de dictis scholaribus a Berefredo, usque ad furcas distraxit et eos furcis suspendit. (*Cartul. capit. Ambianens*).

(3) Adjicimus et in nostrâ ordinatione quod Mathœus dictus Madouillart custos berefredi qui creditur et dicitur fuisse causa sive occasio præfati sceleris ut ab omni servitio majoris et scabinorum in perpetuum de cœtero sit amotus (Ibid.)

Geoffroy de Milly, par une autre sentence, à jurer que *jamais il n'exercerait d'office, emportant juridiction :* juste châtiment, punition bien méritée à l'égard d'un magistrat qui, oubliant ses devoirs, avait sacrifié à son injuste colère de malheureux jeunes-gens, l'orgueil et l'espoir de leur famille !

Une ordonnance de Philippe de Valois, du 24 avril 1335, fait connaître qu'à cette époque il existait au Beffroi d'Amiens une cloche qui *différait des autres*, que l'on sonnait lorsque les ouvriers devaient commencer ou finir leur travail. Depuis, nos registres se taisent sur cet édifice jusques vers la fin du XIV^e^. siècle. Ce n'est qu'en 1382, qu'il en est de nouveau fait mention à l'occasion de sa *couverture en ardoises* que les ouvriers de la ville réparaient (1). On y voit aussi qu'à Amiens on avait alors la coutume de fournir des *chausses* à ces ouvriers, pour les préserver probablement du froid et les empêcher de dissiper dans les tavernes l'argent nécessaire à leur subsistance. En 1389 il se trouvait déjà, dans ce Beffroi, une horloge dont le *gouverneur* ou *conducteur* recevait XII livres par an. Le cadran de cette horloge ayant été abattu par les vents la même année, il fut rétabli par un couvreur d'*écailles* (bardeaux) appelé Jean Dubos, moyennant 3 s. 6 deniers parisis. C'était alors l'usage, à Amiens, d'annoncer au peuple du haut des galeries de ce Beffroi les principales fêtes de l'année ; ainsi, la veille de *Noël*, la veille de *Pâques*, la veille de la *Toussaint*, des ménestriers et trompettes faisaient retentir l'air de joyeuses fanfares en signe d'allégresse (2). Au mois de mars 1392, on donna au *guetteur* du Beffroi un aide pour *veiller* et *corner* ensemble et éviter les *périls du feu*. Cette précaution était nécessaire : une nombreuse assemblée se trouvait en effet réunie à Amiens. Charles VI et le duc de Lancastre s'étaient rendus dans cette ville

(1) Comptes de la ville de 1382.
(2) id. de 1389.

pour y traiter de la paix entre la France et l'Angleterre, et les seigneurs qui les avaient accompagnés (1), ne prenaient pas toujours les précautions convenables pour prévenir l'incendie et la destruction des hôtels où ils étaient logés.

Au commencement du XV^e. siècle, en 1408, le Beffroi d'Amiens menaçait ruine, et nous voyons, par une délibération de l'échevinage du 23 février de la même année que, comme l'ouvrage à faire était *moult dangereux* et *sumptueux*, le corps-de-ville arrêta que l'on y travaillerait à *journées* et non à *tâche*, afin que tout fût mieux exécuté (2). L'année suivante, pour obvier au péril éminent que présentait encore l'édifice, on ordonna qu'il serait étayé le plus promptement possible. Les travaux durèrent fort long-temps et causèrent à la ville une dépense considérable ; c'est ce que nous apprennent des lettres du roi Charles VI, du 28 juillet 1410, portant permission au maïeur et aux échevins d'Amiens, de lever pendant deux ans des aides sur la bierre et le vin vendus à étape, *pour subvenir au besoing de faire briefvement plusieurs grans ouvrages et réparations au Beffroy de ladite ville*, lesquelles pourraient couter la somme de mil livres parisis et plus (3). Il paraît qu'il ne s'agissait pas d'une simple réparation, mais d'une reconstruction presqu'entière du Beffroi d'Amiens, et que déjà on prenait, comme de nos jours, des précautions pour déguiser l'importance de la dépense que le maïeur et les échevins se proposaient de faire. On voit, en effet, par les anciens registres aux comptes de la ville, que le 28 mai 1410, *les maîtres et compaignons maçons ouvrans à la réédification du Beffroy d'Amiens*, reçurent V *kanes de vin à* II s. *la kane, pour boire ensemble le jour qu'ils asseirent*

(1) Avec le roi de France se trouvaient le duc de Tourraine, son frère, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, ses oncles. Avec le duc de Lancastre étaient plusieurs prelats et barons anglais.

(2) *Reg. aux délibérations* de 1408, fol. 66.

(3) *Reg. aux comptes* de 1409 à 1410.

*la première pierre à faire le dessus dit ouvrage;* que ces mêmes maçons eurent encore deux kanes de vin les 12 juillet et 9 août 1510, pour avoir posé ces jours-là la clef de la maçonnerie de la cuisine et celle de la voûte de la chambre dite de l'*eschevinage*; enfin que deux autres kanes de vin à XVIII d. pièce furent également données de la part du maïeur à maistre Hue Poulette et autres maçons, le 12 octobre de la même année, pour avoir posé l'image de Nostre-Dame au coin du monument (1). On paya de plus, à Jean Lejour, tailleur de pierres « pour sa paine et la- » beur d'avoir fait et *taillié en temps d'iver à la candeille un ta- » bernacle* (dais) *seur ceste imaige*, une somme de VI liv. VI s. ». Pour plusieurs *corbeaux à feuilles* ou *entrelacs* servant à décorer la *voie à vis* (l'escalier) qui conduisait à la chambre où l'on administrait la question aux prisonniers, XL sols; et pour deux gargouilles *de* 2 *bestes* servant à jetter au loin les eaux dudit Beffroy, LVI sols. Les épures furent tracées dans le grenier d'un marchand de vaire, appelé Jean Tieffart, et l'on trouve, dans les mêmes registres, qu'on paya à ce marchand pour le louage de ce grenier « *dans lequel on fit les trais et mesures de l'ouvrage de machonerie du Beffroy* » une somme de VI livres X sols (2). Les ais et courbes, pour les cintres des voûtes, de cet édifice, furent faits avec du bois provenant d'ormes abatus exprès à la Hautoye, par Jean Griel et Jean Pouchin, au prix de VI sols par jour. La treille (grille) en fer de la grande cuisine, pesant cent deux livres, faite par Firmin Loisel, serrurier à Amiens, couta LXVIII sols, et l'on paya à Pierre Lesur, hucher, pour avoir haussé le bord des sièges de la salle dite de l'*eschevinage*, XV sols V d. Nous nous sommes étendu sur ces détails, parce qu'ils nous ont paru curieux, intéressants pour l'histoire de l'art au XVe. siècle, et qu'ils sont les premiers que nous ayons rencontrés sur la ré-

(1) *Reg. aux comptes* de 1409 à 1410.
(2) Id.

paration ou la reconstruction du Beffroi d'Amiens à cette époque : nous allons continuer de faire ainsi connaître au lecteur les nombreuses notes que nous avons recueillies sur cet ancien monument.

Le clocher du Beffroi d'Amiens, tel qu'il existait au XV[e] siècle, faisait l'admiration des connaisseurs. Il consistait en une haute pyramide de charpente, recouverte de plomb et d'ardoises. Il s'y trouvait quatre grandes fenêtres dont les montants étaient surmontés de girouettes d'airain, décorées des armes de la ville. Ces mêmes armes se voyaient également au bas du cadran de l'horloge, laquelle était fort mal conduite alors : on lit, en effet, dans une délibération de l'échevinage d'Amiens, du 24 août 1475, que, « *Jacque Loisel, orloger, ayant failly a bien mener cette orloge, laquelle estoit moult desvoyée et sonnoit souvent* III *heures quant elle en devoit sonner* IV *ou* V, *et* XII *heures lorsquelle devoit en sonner* II *ou* III », le maïeur et les échevins s'étaient vus dans la nécessité de charger Jehan Housel, serrurier, d'en prendre soin ; mais depuis, Jacque Loisel ayant réclamé et promis de faire mieux son devoir à l'avenir, le corps-de-ville consentit à lui donner de nouveau la conduite de cette horlogé, à condition porte la délibération « *qu'il la feroit aller bien et justement, ce qui luy seroit remonstré tout au long, adfin qu'il le maine comme il appartiendra; car, c'est grand défaulte en une tele cité que Amiens, quant l'orloge est si desvoyée qu'il n'y a point de règle* ». En 1488, cette horloge ayant besoin de nouvelles réparations, on chargea Robert Parent, aussi serrurier à Amiens, de ce travail; il s'en acquitta à la satisfaction du corps-de-ville, peu expert, d'ailleurs, en fait d'horlogerie.

A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire au XV[e]. siècle, le Beffroi d'Amiens joua un grand rôle dans les annales politiques et judiciaires de la cité : Robert Lejeune, ce bailli que l'histoire a si justement flétri, ce magistrat ambitieux, partial, inhumain, qui semblait prendre plaisir à plonger les familles les plus honorables

dans le désespoir et le deuil, par ses attentats continuels contre la fortune, la liberté et la vie de ses concitoyens, ce monstre, disons-nous, remplit pendant long-temps les vastes prisons de ce Beffroi des infortunés, victimes de sa haine et de sa jalousie. Tous les prétextes lui semblaient bons pour arriver à ses fins; mais le motif le plus ordinairement employé par ce farouche proconsul, était celui de *conspiration contre Mgr. le duc de Bourgogne* (1). Les Amiénois ne furent délivrés de la cruelle oppression de cet odieux tyran que lorsque Charles VII eut chassé l'Anglais de notre belle patrie et rendu au peuple le repos et la tranquillité, dont il était privé depuis nombre d'années.

Beaucoup d'individus, détenus au Beffroi d'Amiens, obtenaient leur liberté, lors du passage des rois de France ou des princes du sang royal. En 1445, le Dauphin en fit sortir un nommé Cohen qui s'y trouvait renfermé depuis *sept ans*, et Thomas Languille qu'on y gardait depuis 13 mois, Daniel Delahaye qui y avait été conduit un an auparavant et un certain Jean Dufour qui y tenait prison depuis environ quatre mois (2). Ce n'étaient point seulement les ennemis du prince, les homicides et les larrons qu'on enfermait dans cette espèce de bastille, c'étaient aussi les adultères, les calomniateurs, ceux qui violaient les ordonnances de l'échevinage et même les insensés. En 1476, Colin de Ponthieu, vigneron, y était renfermé pour avoir été surpris couché avec une femme publique, *en alant*, disent les registres, *contre*

(1) La cruauté naturelle de Robert Lejeune, dit Decourt, le portait souvent à attenter à la vie de ses concitoyens. Les mémoires du temps rapportent que pendant quinze années qu'il fut bailli d'Amiens il fit arrêter, pendre ou décapiter plus de *dix-neuf cents personnes*. Dévoré de l'ambition de voir son fils évêque, il voulut contraindre Jean de Harcourt, son ancien maître et le premier auteur de sa fortune, à se démettre de l'évêché d'Amiens et sous prétexte qu'il tenait le parti du roi Charles VII, il fit plusieurs tentatives pour arrêter ce prélat prisonnier, même jusque dans le palais épiscopal. (*Mémoires chronologiques sur Amiens*, tome I, pag. 398 et 400).

(2) *Registre aux délibérations* de 1438 à 1446.

*le sacrement de mariage*, et cet individu n'en sortit qu'après avoir payé le coût de trois cierges qu'il fut condamné à présenter, l'un *au chief de Monsieur Sainct Jehan Baptiste*, l'autre à *l'église St.-Remy*, dont il était paroissien, et le troisième à *Sainte-Claire.* Huet de May, qui s'y trouvait prisonnier au mois d'octobre 1458, s'était permis d'appeler *Anglois* les bonnes gens de cette ville; on ne lui rendit la liberté qu'après avoir fait amende honorable, qu'après avoir crié *mercy* aux maire et échevins, nu-tête et à deux genoux, dans la salle de l'échevinage. Un pâtissier de la ville, nommé Hue Le Scellier, y avait été constitué prisonnier en 1482 pour s'être permis de donner à manger à une notable compagnie qui soupait aux cordeliers, une épaule de mouton « *en laquelle avoient été trouvés plusieurs vers qui estoit grant infection et danger pour les corps de ceulx qui ainsy en avoient mangié, et chose digne de grant punition* », suivant le naïf rédacteur de la délibération à laquelle nous empruntons ce curieux passage.

Enfin, au mois de mars 1461, le maire et les échevins d'Amiens avaient fait conduire dans ce Beffroi, Jean De Monchy, avocat à Orléans, natif d'Amiens, « parceque *maladie de frenezie lui avoit prise en la teste*, qu'il avait les yeux *clerz*, le visage *hault*, et baillé une grande *baffe* à Jean Riole, sergent à mache, dans l'église de Saint-Martin-aux Waides »; mais comme tous ceux qui trouvaient des cautions, ce Jean De Monchy fut presqu'aussitôt délivré et remis à ses deux frères, l'un curé de Saint-Leu et l'autre procureur, sur leur promesse de le bien garder à l'avenir (1).

Le son des cloches du Beffroi d'Amiens avait aussi son importance, sa signification, à la même époque : s'agissait-il de bannir un assassin ou un voleur de la ville et de la banlieue, c'était au *bondissement de la grosse cloche* de ce Beffroi que le bannissement se faisait ordinairement. Quelque incendie menaçait-il de dévorer les

(1) Reg. F. de l'hôtel-de-ville d'Amiens.

maisons en bois du peuple ou les hôtels en pierre des gentilshommes d'Amiens, le *guetteur* donnait aussitôt l'alarme en sonnant une autre cloche, qui rassemblait à la hâte tous les hommes valides et les *filles de joie*, sur le théâtre du feu. Si le guetteur apercevait au loin, dans la campagne, des hommes armés s'avancer vers Amiens, il tintait une troisième cloche appelée la *cloche au guet*, afin d'éveiller l'attention des gardes placées aux portes de la ville, et d'éviter toute fâcheuse surprise. Dans la suite, au lieu de tinter la cloche on prescrivit au guetteur d'agiter aux fenêtres supérieures du clocher, une *bannière à croix blanche*, pour indiquer l'apparition des gens d'armes aux environs d'Amiens.

Le guetteur qui recevait pour traitement un escu quarante sols par an, outre une cote ou saye en drap moitié bleu et moitié rouge qu'il portait, à cause des *grans vans et froidures estant au hault dudict Beffroi*, où il faisait son logis, avait d'autres soins à remplir : chaque jour il devait jouer de sa pipette à la *derraine* et à la *clocque* du matin; il devait aussi corner fréquemment, lorsqu'on représentait des mystères à Amiens, afin d'annoncer aux bourgeois rassemblés dans un vaste champ, hors de la ville, pour y entendre le récit de la *Passion* et de la *Résurrection* du Sauveur, que le *feu de meschef* n'avait pas éclaté pendant leur absence dans leurs domiciles.

A la fête du Saint-Sacrement, le guetteur du Beffroi jouait de pieux airs sur sa trompe ou pipette, du haut des galeries, surtout lorsque le Dieu des Armées venait à passer sous la voûte de verdure que l'on formait devant cet édifice, à l'aide de cordes et de feuillages.

On trouve des renseignements aussi curieux sur le Beffroi d'Amiens, dans les registres du XVI^e^ siècle. Une délibération du corps-de-ville, du 12 décembre 1555, nous fait connaître la mauvaise administration du chepier ou geôlier à cette époque, bien qu'il perçut des droits de *cheppage* assez importants sur tous ceux

qui y étaient détenus. Il permettait aux prisonniers de guerre qui s'y trouvaient, de jouer à la paume et au tamis, sur les galeries hautes, et ces prisonniers brisaient toutes les ardoises; on y voit qu'un nommé Jean Boulfroy qui était détenu pour dettes depuis quatre ans dans ce Beffroi, ayant voulu faire quelques observations au geôlier, cet homme « le fit *mettre pour son plaisir ès prisons criminelles où il l'avait tenu l'espace de quinze mois consécutifs et où il perdit même une partie de l'ouie* (1) ». Nous ignorons si le maire et les échevins firent leur devoir dans cette circonstance, s'ils mandèrent devant eux ce geôlier despote, et s'ils le destituèrent immédiatement, pour s'être permis un pareil abus d'autorité, une séquestration aussi cruelle envers un malheureux débiteur.

Dès 1559, on avait conçu le projet de réparer le comble, les portes et fenêtres du Beffroi d'Amiens; mais la ruine de ce monument, survenue bientôt après, empêcha la réalisation de ce projet. Au mois d'août 1562, un violent incendie consuma toute la charpente, fondit les cloches et détruisit l'horloge; quelques prisonniers obligés par les flammes à chercher un refuge sur les gargouilles et goutières, y furent tués par des malveillants à coups d'arquebuse (2). L'année suivante, le corps-de-ville songea sérieusement au rétablissement du clocher de l'édifice et de l'horloge, ainsi qu'à la fonte des cloches qu'on devait y placer. Il fit marché, le 31 septembre 1563, avec Jean de Bruyères et Jean Heudebert, fondeurs à Amiens, pour quatre cloches « à mettre, est-il dit dans la délibération, au Beffroi d'Amiens, pour la commodité sureté et conservacion de ladite ville et du bien publicq, au lieu de celles qui y estoient et qui ont esté fondues par le feu de meschef advenu aud. Beffroy au mois d'aoust mil v cens soixante deux, savoir : l'une du poix de deux mille cinq cens

(1) *Reg. aux délibérations de la ville* de 1554—1556.

(2) *MS. de Pagès*, in-fol. tome 2, cinquième dialogue, page 404.

livres; l'autre de dix huit cens livres ou environ ». — Les fondeurs s'obligèrent « par *corps* et *biens* : à fournir ces trois cloches en dedans troys jours devant St. Simon St. Jude prochain et la quatriesme grosse de *douze à treize mil*, en dedans le jour de Noël en suivant, en leur baillant pareille quantité de metal que dessus, poceddant de la fonte des cloches qui estoient aud. Beffroy et leur faisant payer, six mois après livraison desd. cloches la some de 60 solz tournoys, pour chacun cent de pesant (1) ». On tarda un peu trop, à ce qu'il paraît, à fournir le métal nécessaire pour faire la *grosse cloche de l'effroy*, car une délibération de l'échevinage nous apprend que les fondeurs en demandaient encore au maire et aux échevins, le 16 décembre 1563. La même délibération porte que « l'orloge qui avoit esté grandement endommagée par le feu advenu au Beffroy seroit reparée et racoustrée et qu'il serait fait offre de v° livres à Nicolas Darly, orloger demeurant à Amiens, homme fort expert et congnoissant en tel faict, s'il vouloit entreprendre la restablir et remettre en pareil estat et aussy bonne et seure qu'elle estoit ». — On ignore si Nicolas Darly accepta cette offre; on voit seulement par les registres aux délibérations qu'après la fonte de la *grosse cloche de l'effroy* (qui eut lieu au mois de mars 1563), le maire et les échevins se décidèrent, un peu tardivement sans doute, à faire visiter la maçonnerie du Beffroi par Antoine Lombart, Jean Bullant, Nicolas de Baillon « et autres maçons expertz et en ce congnaissans, à fin de scavoir si elle étoit bonne et suffisante pour soustenir ung si pesant fardeau que cette cloche de l'effroy ». — Il est fâcheux que l'on n'ait point consigné sur les registres le résultat de cette visite; tout ce que nous avons pu découvrir, c'est que la cloche dont il s'agit resta plusieurs années sans être suspendue dans le Beffroi. Une délibération du 21 juillet 1569

(1) *Reg. aux délibérations de la ville* de 1563 à 1564.

porte, en effet, que Jean de Bruyères et Jean Heudebert seront mis en cause pardevant Mons[r]. le bailly d'Amiens, ou son lieutenant, afin d'être condamnés, puis contraints à refondre la cloche de l'effroy de cette ville « qui avoit esté pendue au Beffroy depuis *trois mois* et fondue par eulx environ a *six ans*, en laquelle cloche il se trouvoit plusieurs deffectuositez (1) ». Au premier abord, il semble que le maire et les échevins d'Amiens n'auraient pas dû attendre aussi longtemps pour se plaindre de cette cloche; mais leur silence peut se justifier, jusqu'à un certain point, par cette circonstance que le clocher du Beffroi n'était pas encore rétabli : une délibération de l'échevinage nous apprend que dès 1567 on avait bien acheté plusieurs chênes dans les bois du Saulchoy et de Contay, pour la réédification du clocher, mais on remarque, dans celle du 9 février 1570, « que les grandz affaires qu'avoit pour lors la ville et les grandz dettes dont elle étoit chargée, ne lui avoient pas permis de besongner au retablissement du clocher dudit Beffroy, suivant le pourtraict qui en avoit esté faict par gens à ce congnoissans ». — Il était cependant nécessaire de faire le comble au plustôt, pour mettre à couvert « les beffrois de bois qui portoient les cloches y estant, lesquelz estoient fort endommagez et à moitié pourris ». — Pour cette cause, et le procès intenté à Jean de Bruyères à raison de la grosse cloche que l'on disoit être cassée, on ordonna le 2 octobre 1570 que l'on ne sonnerait plus cette cloche à l'avenir, notamment à la Saint-Simon Saint-Jude, jour où l'on devoit faire le renouvellement de l'échevinage.

Un pareil état de choses ne pouvant durer, le maïeur et les échevins d'Amiens prirent, le 4 mars 1574, une nouvelle résolution concernant la reconstruction des *comble*, *pavillon* et *aiguille* de ce Beffroi « dont ils avoient offert VIII mille livres pour *bois*

(1) *Reg. aux délibérations de la ville* de 1568 à 1571.

et *œuvre* de charpenterie à Hector Quignon; mais dont ce dernier n'avoit point voulu se charger à moins de IX $^{m}$. V $^{c}$. livres, *dernier mot* ». — Ils ordonnèrent, en conséquence, que l'on feroit publier l'ouvrage au rabais dans les villes de *Doullens*, *Abbeville*, *Montdidier* et *Corbye* et en celle d'Amiens à *son de trompe* et *par affiches*; ils arrêtèrent, enfin, qu'avant tout, la muraille de maçonnerie du même Beffroy seroit de nouveau visitée *par maçons à ce congnoissans*, *pour savoir si elle étoit suffisante pour porter ung tel comble.*

La visite eut lieu et l'on trouva, sans doute, que la maçonnerie n'offrait pas assez de solidité; car, on voit par l'échevinage du 17 juin suivant que Jean *Bulan* ou *Bullant*, maître-maçon de la ville, avoit été chargé de la reconstruire. Cet échevinage contient sur ce Jean Bulan (que l'on a cru être le même que le fameux Bullant qui travailla au palais du Louvre et à plusieurs châteaux royaux) des renseignements assez curieux. On y lit que cet habile artiste prenait plaisir à instruire les ouvriers qui travaillaient sous lui, ce qui déplaisait fort au maïeur et aux échevins d'Amiens; voici le passage : « Sur ce qu'il a esté dit que Jehan Bullant, maître-maçon de la ville faict fort mal son debvoir d'entendre aux ouvraiges de maçonnerie du Beffroy, où il est employé, mesmes que depuis huict jours il y a porté *ung livre* dont il a faict lecture aux ouvriers y estans par lespace de quatre heures de suicte, tous lesquels cependant n'ont faict aucun ouvrage sinon qu'escouter ledit Bullant, a esté ordonné qu'il sera informé de ce que dessus contre ledit Bullant et qu'il luy sera faict et parfaict son proces en toute diligence ».

La sévérité du maire et des échevins d'Amiens n'était guère plus juste. plus raisonnable, cette fois, que la rigueur blâmable qu'ils avaient montrée quelque temps auparavant envers un peintre de la ville, appelé de Celers; ils avaient fait conduire cet artiste

au Beffroi, pour avoir fait une vue d'Amiens, prise du côté où la Somme se divise en plusieurs canaux.

Au surplus, l'achèvement de la maçonnerie du Beffroi n'était pas aussi pressée que semblait l'indiquer l'échevinage dont nous venons de parler; car ce ne fut que le 18 novembre de la même année 1574, que le maïeur et les échevins d'Amiens conclurent avec Hector Quignon un marché pour le rétablissement à neuf de toute la charpenterie du clocher de cet édifice. D'après ce marché, la flèche devait avoir cent-vingt pieds de hauteur jusqu'à l'*eschauguette*, et être, d'ailleurs, conforme au *portrait* tenant six feuilles de grand papier collées ensemble, présenté au corps-de-ville par Quignon. Cet homme s'obligea à faire tout l'ouvrage moyennant 7250 livres tournois, c'est-à-dire pour un prix inférieur à celui qu'on lui avait d'abord offert.

Les ferremens nécessaires furent fournis par Antoine Lombard, serrurier à Amiens, au prix de 12 deniers la livre, suivant un autre marché passé avec lui le 12 mai 1574 (1).

L'année suivante, en 1575, on s'occupa de la refonte de la grosse cloche du Beffroy. On se montrait alors fort difficile sur le chapitre de ces corps sonores : les églises rivalisaient de zèle avec les hôtels-de-ville pour en avoir de remarquables. L'église de St.-Firmin-au-val alla même jusqu'à demander une cloche pesant 2500 livres, aux maïeur et échevins, « *pour former, dans son clocher, ung accord parfait de dix-sept cloches* ». — Celle du Beffroi d'Amiens fut fondue cette année-là, comme l'annonçait l'inscription suivante qu'on lisait autour :

*† La Cloche qui paravant moi servoit à l'effroi de ceste ville*
*Et le Beffroi, brulés par feu de meschef l'an 1562,*
*II^e. du Règne de Charles IX, roy de France et de Navarre,*
*Aiant esté plusieurs fois refondue à mesme fin,*

(1) *MS. de Pagès*, tome 2, cinquième dialogue, pag. 104 et suiv.

*J'ai esté finablement restablie l'an* 1575,
*Second du Règne d'Henri III, roi de France et de Pologne.*
*Jean Delaistre, Nicolas Delaistre*
*Et Jean Rumelin fondeurs* (1) †.

Le clocher du Beffroi d'Amiens n'était pas encore entièrement rétabli lorsque cette cloche fut fondue : le 28 mars 1577, on arrêta, en effet, qu'il y serait fait une montée de bois tournant, depuis la galerie de pierre jusqu'à celle de bois, *comprenant une haulteur de* XLII *pieds*. On décida, le 15 septembre 1583, que ce Beffroi serait parachevé, et qu'a cet effet « *on metterait aux quatre coins de la gallerie une grosse pomme de plomb et que l'on feroit quatre cadrans à chascun des costez, pour descouvrir de chacune place lesdicts quadrans* (2) ».

Depuis cette époque jusqu'à la surprise d'Amiens par les Espagnols, en 1597, nos annales se taisent sur le Beffroi de cette ville; mais on voit dans les Mémoires de Décourt, que la même année, plusieurs de nos compatriotes ayant conçu le courageux dessein de livrer la place à Henri IV, y furent menés prisonniers ainsi qu'un ingénieur de l'armée de ce prince, appelé Sireuil, qui s'était introduit dans Amiens, à l'aide d'un déguisement, pour seconder les projets des conjurés. Décourt rapporte en ces termes les nobles et énergiques réponses que fit Sireuil à Hernand Teillo, gouverneur d'Amiens, pour le roi d'Espagne, lorsqu'il le questionna devant plusieurs magistrats, assez lâches pour avoir consenti à exercer leurs fonctions sous l'autorité d'un prince étranger (3) :

(1) *Mémoires chronol. sur Amiens*, par Decourt, tome 1, p. 517.

(2) *Reg. aux délibérations de la ville* de 1582 à 1585.

(3) Ces magistrats furent quelques mois après interdits et suspendus de l'exercice de leurs charges, par M. Lefebvre de Caumartin, conseiller d'état, intendant de Picardie, pour le roi Henri IV.

« Le lundi 16 juin, Sireuil fut conduit dans une chambre basse du Beffroi où étoient les officiers de justice, revêtus de longues robes, autour d'une table. Arnantel (Teillo) se promenoit dans cette chambre; Sireuil voiant cet appareil, ne douta point qu'on alloit lui faire son procès dans les formes; il ne perdit pas courage pour cela. Arnantel s'étant approché de la table dit à ces messieurs, en le montrant : Ne voila-t-il pas de beaux habillemens pour le capitaine Sireuil! — A quoi celui-ci répondit, qu'il n'étoit pas venu dans la ville *pour se marier*, ni *pour faire l'amour*, pourquoi il n'était pas paré. Arnantel lui ayant demandé pourquoi il étoit venu? — Il repartit que c'étoit *pour le faire sauter par-dessus la muraille et tous ses gens, s'il eût pû, affin de remettre la ville sous l'obeïssance du roi son maître et les habitans en leur première liberté.* A quoi Arnantel répliqua : Les habitans ne sont-ils pas libres? — *Non*, dit Sireuil, *Ils ne le peuvent être sous l'obeïssance d'un prince étranger*; et vous les voulez bien mettre, répondit Arnantel, sous l'obeïssance d'un prince héretique : *Il est très-chrétien et fils ainé de l'Église*, repliqua Sireuil, *et par-conséquent le roi d'Espagne et tous les autres rois ne sont que ses cadets.* — Eh quoi, vous n'otez pas le chapeau devant la Justice, dit brusquement Arnantel? — A quoi Sireuil fit réponse : *Je ne reconnois pas votre Justice et, dailleurs, je ne salue jamais les ennemis du roi mon maistre.* — *Juro que yo te hare aorcar*, repartit Arnantel. — Il est en vous, répondit encore Sireuil, de me faire mourir comme vous voudrez; mais de quelle manière que ce soit, ce sera de la satisfaction pour moi de faire connaître que *je meurs pour le service du roi mon maistre et pour la France qui m'a nourri et elevé jusqu'à l'âge où je suis, qui sont des motifs suffisants pour mourir avec gloire.*

» Ce dialogue étant fini, ajoute Décourt, Arnantel alla s'asseoir à un des costez de la table; Sireuil prit aussi un siège et se plaça à sa droite; il fut aussitôt interrogé, mais sans se lever ni ôter

son chapeau, et ne gardant aucune mesure, car il croyoit qu'en sortant delà, on le meneroit au supplice, ce qui ne fut pas.

» Le roi étant dans l'inquiétude et la crainte qu'on eût fait mourir Sireuil envoya vers la nuit dans la ville le tambour de la compagnie colonele de ses gardes, pour en estre éclairci. Ce tambour fut mené à Arnantel pour lui annoncer le sujet de sa venue, ce qu'ayant fait, Arnantel le conduisit lui-même, sur-le-champ, dans la prison où il reconnut Sireuil à la clarté de la chandelle. Aparament que le roi l'avoit reclamé d'une manière à ne pas être refusé, car le lendemain Arnantel envoia querir Sireuil pour diner avec lui.

. . . » Cependant Arnantel ayant eû avis que le maréchal de Biron avoit fait mettre dans une basse-fosse à Pecquigni quelques prisonniers espagnols, Sireuil reçut, par représailles, un pareil traitement. Il demeura quinze jours dans un cachot fort obscur, au bout desquels aiant veu descendre Arnantel d'une des galleries du beffroi où il montoit souvent pour découvrir delà, ce qui se passoit dans le camp des Français il lui dit « *qu'il trouvoit fort étrange qu'aiant eû l'honneur de diner avec lui, il permît qu'on le traitât si mal?* — Arnantel fit réponse : qu'à la verité son dessein avoit eté de boire et manger souvent avec lui, mais qu'il y avoit dans l'armée du roi dix ou douze gentils hommes espagnols prisonniers, le moindre desquels, sans lui faire tort, méritoit autant que lui, et que néantmoins M. le Maréchal de Biron traitoit encore plus mal. A quoi Sireuil répartit, que par cette rigueur il n'avoit rien fait ni pour eux ni pour lui; que s'il lui eût dit cela, quand il l'avoit fait mettre dans un cachot, *il en eût écrit au roi et au maréchal de Biron pour les supplier de donner quelque relâche aux prisonniers espagnols, affin qu'on en eût usé de mesme à son endroit.* — Ce discours engagea Arnantel à lui faire donner une écritoire et du papier pour écrire à ce sujet au roi; mais comme Sireuil commençoit, arriva un gentilhomme de la part du

marquis de Montenegro qui lui fit ouvrir la prison et le conduisit dans une église où étoit le marquis qui le renvoya dans le camp du Roi. Le lendemain Sa Majesté rendit elle-même la liberté aux prisonniers espagnols ; Henri témoigna à Sireuil sa satisfaction de le voir en liberté et pour récompense de ses services, il lui donna la première charge de conseiller vacante, au parlement de Bordeaux (1) ».

Un Amiénois zélé, Jean Pagès, à qui l'on doit plusieurs manuscrits sur l'Histoire d'Amiens, a laissé la description suivante du Beffroi de cette ville au commencement du XVIII[e] siècle : « La tour de ce Beffroi, dit-il, bâtie de pierre de taille blanche et eslevée sur une gresserie a 40 pieds de largeur sur deux faces et 42 pieds aux autres faces. Une galerie carrée, flanquée aux quatre angles de petites tourelles rondes, décore cette tour. Au-dessus paraît le beffroi de charpenterie fait en figure pyramidale et qui s'elève en pointe des quatre cotés, en sorte que l'axe ou la hauteur perpendiculaire est égale à la moitié de la diagonale de sa base. La lanterne, ajoute le même écrivain, est couverte d'une petite pyramide à six faces, de figure presque conique, dont la pointe est surmontée d'une toque telle qu'en portent le mayeur ou les échevins, lorsqu'ils ne sont pas gens de justice. Cette description s'accorde assez bien avec une *Vue d'Amiens en* 1705, où se trouvent représentés la plupart des monuments qui existaient alors dans cette ville.

Au mois d'avril 1742, un incendie vint encore priver Amiens de son Beffroi : le feu détruisit entièrement la charpente et calcina presque toute la base en maçonnerie. « ce feu commença, dit le P. Daire, historien contemporain de ce fâcheux évènement, au-dessus du cachot dans l'angle de la tour, enflamma une poutre dont les charbons tombèrent sur des fagots placés au-dessus de

(1) *Mémoires chronologiques* sur Amiens, tome I, pag. 584 à 587.

l'horloge. Comme on ne pouvait sonner la cloche de l'alarme, peu de monde accourut, et il ne fut pas possible de parvenir au siège de l'incendie qui, à une heure après midi, avait déjà gagné le haut. Il tombait une telle pluye d'ardoises et de plomb que chacun fut forcé de s'écarter. A peine eut-on degagé quelques prisonniers, que la lanterne s'abattit dans la place du Marché-au-Fil du côté du midi, et le feu se communiqua à quelques maisons voisines. A une heure et demie la charpente, après avoir consommé ses liaisons, tomba tout enflammée, partie dans sa cage, partie en dehors, et entraîna avec elle les quatre cloches dont la plus grosse destinée à annoncer les cérémonies était la plus harmonieuse de la province... Sur les dix heures du soir, malgré les soins et la vigilance qu'on y apporta, le feu prit dans les caves voisines à un amas de fagots, mais on y rémédia promptement. Le lendemain on fit une ouverture dans la maçonnerie pour communiquer au cachot souterrain pratiqué dans la tour. On y jetta une corde, afin que les prisonniers s'attachâssent sous les bras et qu'on pût les enlever... La femme du geolier ne s'en tira que la dernière, avec un sac plein d'argent etc., (1) ».

On songea à réparer ce désastre en 1748 : alors on donna plus d'élévation à la maçonnerie, qu'on renforça en plusieurs endroits, et l'on diminua de trente pieds la hauteur du clocher actuel qui se termine en dôme. Une Renommée plane au-dessus de la lanterne (2). On ne peut pas dire que ce nouveau beffroi soit un édifice superbe, magnifique, mais sa forme singulière et son aspect vraiment pittoresque fixent l'attention des étrangers qui passent par Amiens. La balustrade toscane de la terrasse au-dessus de la tour, les courbes de sa double coupole et les gracieux profils de

(1) *Histoire de la ville d'Amiens*, par l'abbé Daire, in-4°. Paris 1757, tome I, pag. 553 et 454.

(2) On ne voit point de Renommée sur la gravure de ce Beffroi, publiée en 1749, par l'architecte Lefranc, de Paris.

ses corniches, produisent un très-bel effet. La hauteur de la tour est d'environ 27 mètres (70 pieds) et celle du clocher, à partir de la terrasse jusqu'au haut de la lanterne, de 35 mètres (environ 106 pieds). Trois étages se succèdent les uns aux autres dans cet édifice. Le premier étage renferme quelques pièces fort obscures. Au second étage, à l'occident, on remarque l'ancienne chapelle voûtée en arrête. Des culs-de-lampe à feuillages, soutiennent les retombées des nervures. Dans l'épaisseur du mur on voit les instruments de la Passion et un Saint-Nicolas, sculptés en demi-relief. La cuisine actuelle est aussi voûtée d'arrêtes, à cordons prismatiques; sa large cheminée repose sur un arc surbaissé qui lui sert de support. D'anciens souterrains régnaient sous le Beffroi; on les avait en partie bouchés lors de l'incendie de cet édifice; mais en 1845, l'un d'eux fut mis à jour par un éboulement arrivé au milieu de la place au Fil; sa voûte était en berceau ogival et en pierres.

La grosse cloche fut fondue dans la cour de l'évêché d'Amiens au mois de mai 1748. Le moule ayant cédé à la pression du métal, il s'en échappa environ 750 kilogrammes. Cette cloche rend un son un peu sourd, dû sans doute à sa forme défectueuse; son diamètre est de 2 m. 36 c.; sa hauteur n'excède pas 2 m. 6 c. suivant MM. le marquis de Clermont-Tonnerre, membre du Conseil-Général de la Somme et Goze, correspondant du Comité des Arts à Amiens, qui l'ont mesurée. Elle pèse, dit-on, vingt-deux mille et porte une longue inscription divisée en cinq lignes qui fait connaître qu'elle a été bénite par Mgr. Louis-François-Gabriel De la Motte d'Orléans, évêque d'Amiens et nommée *Marie-Firmine.*

Les noms :

Du Roi Louis XV;

De très-haut et très-puissant seigneur Charles, prince de Lorraine, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France, gouverneur-général de la province;

De très-haut et très-puissant seigneur Michel-Ferdinand d'Albert

d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, gouverneur des ville et citadelle d'Amiens et Corbie;

De messire Jacques-Bernard Chauvelin, intendant de Picardie et Artois;

De M. François Galland, lieutenant-général de police et maire en charge;

Et ceux de MM. Dominique Trépagne, Aymar Desmery, Guil$^{e}$. Fran$^{s}$. Perdu, Jean B$^{te}$. Duval, Léonor Destrées, Nicolas Delahaye, Pierre Fontaines, et Barth$^{my}$. Midi, Echevins; Jean Bap$^{te}$. Bernard Du Mollin, procureur du Roy, Ant$^{e}$. Picard, greffier et Franç$^{s}$. Le Marchand recev$^{r}$.,

Sont gravés sur cette cloche.

Au bas se trouvent les armes d'Amiens, supportées par deux licornes accroupies; l'écu est de forme ovale et sans couronne : toutes monstruosités héraldiques communes à cette époque de décadence (1).

On voit aussi la date de 1748, sur cette cloche.

Sur un cartouche sont les noms de Jean et Charles Cavillier, fondeurs à Carrépuits, près de Roye.

La corniche se compose d'une couronne de feuilles d'acanthe et d'une frise formée d'enfants jouant au milieu d'oiseaux et d'ornements, dans le style du siècle dernier.

Les deux petits timbres pour annoncer les demi-quarts-d'heure ont été faits en 1755 par les frères Cavillier, cités plus haut; les deux cloches servant de gros timbre pour les quarts-d'heure, sont également de cette époque et des mêmes fondeurs.

La plus forte a un mètre de diamètre; elle sert à sonner la retraite des bourgeois ou le *couvre-feu*. On lit les noms de Mgr. Maynon d'Invau, intendant de Picardie, et de M$^{rs}$. Etienne Mais-

(1) Note de M. A. Goze.

nel, Gilbert Morel, écuyer, sieur de Bécordel etc, sur son inscription.

L'horloge exécutée par Nicolas Mauvoisin d'Abbeville, passait autrefois pour un chef-d'œuvre de l'art, surtout dans son échappement et sa quadrature (1). Elle porte cette inscription :

NICOLAS MAUVOISIN, ORIGINAIRE D'ABBEVILLE,
A FAIT ET PARFAIT CETTE HORLOGE,
AU MOIS DE JANVIER
1768.

Elle coûta, dit-on, plus de 5000 livres. On ajoute que comme Mauvoisin menait une vie peu régulière et qu'il préférait généralement l'oisiveté au travail, on fut forcé de le retenir dans le Beffroi, pour le contraindre à achever son œuvre.

Des travaux importants ont été faits à l'horloge dont nous parlons, par un horloger-mécanicien de Paris, dans le cours de l'année 1844; c'est encore ce que l'on apprend par cette autre inscription :

*Réparée l'an 1844, par J. Wagner neveu, mécanicien-horloger, rue Montmartre à Paris; fait le mouvement à remontoir, simplifié les effets des détentes, compensateur au pendule, mis les cadrans à minutes et rétabli toute la transmission.*

Le cadran solaire, tracé sur la face méridionale de la tour du Beffroi d'Amiens, avait été refait à neuf en 1797 (an V), par le sieur Salois, peintre de cette ville, moyennant une somme de 100 livres; il a été repeint depuis, et il n'en reste que de faibles vestiges qui disparaîtront sans doute bientôt, comme on a vu disparaître de nos jours les vieilles échoppes qui enserraient le bas de cette tour, du côté de l'hôtel-de-ville.

(1) Voy. le *procès verbal d'expertise* de cette horloge, dressé par le sieur Bastien, horloger de Paris.

C'était contre ces échoppes que le fermier des ***Près mal acquis*** devait déposer les ***douze bottes d'herbe*** qu'il était tenu de fournir chaque année à la ville, la veille des fêtes de l'Ascension et du Saint-Sacrement, pour répandre en cet endroit sur le passage des processions. Là, aussi, on plantait un bel arbre couvert de bouquets de fleurs, lors de ces solennités religieuses. Cet arbre qu'on appelait le ***May de Saint Firmin***, était coupé dans un bois situé près de Montières, où les évêques d'Amiens avaient une maison de plaisance. On rapportait en triomphe cet arbre ou may, dans la ville, et on l'ornait de roses rouges et blanches, sur presque toute sa hauteur, le jour du Saint-Sacrement. L'origine de cet usage remontait, dit-on, jusqu'à Saint Geoffroi, ce pieux, ce saint prélat à qui le peuple d'Amiens dût son affranchissement. La cérémonie terminée, les roses étaient détachées de l'arbre et partagées également entre les paroissiens de l'église de Saint-Firmin-en-*Castillon*, qui les conservaient avec le plus grand soin, dans leurs maisons, persuadés que ces fleurs bénites les préserveraient de plusieurs maux.

La tente dressée contre *l'arbre de Saint Firmin*, était ordinairement parée des plus riches étoffes, de belles tapisseries représentant les principaux traits de la vie du glorieux patron du diocèse, tels que son arrivée à Amiens, ses prédications, sa décollation dans l'ancien château de cette ville et la découverte de son tombeau à Saint-Acheul : il est fâcheux qu'on ait laissé périr ces tapisseries, comme tant d'autres objets rares et curieux, au milieu du dernier siècle.

Pendant long-temps on fit servir de reposoir, le jour de la Fête-Dieu, un autel en bois sculpté par un prisonnier du Beffroi, avec une patience et un talent remarquables. Cet autel était placé ordinairement au coin de l'édifice, vers la rue des Chaudronniers : nous ignorons ce qu'il peut être devenu.

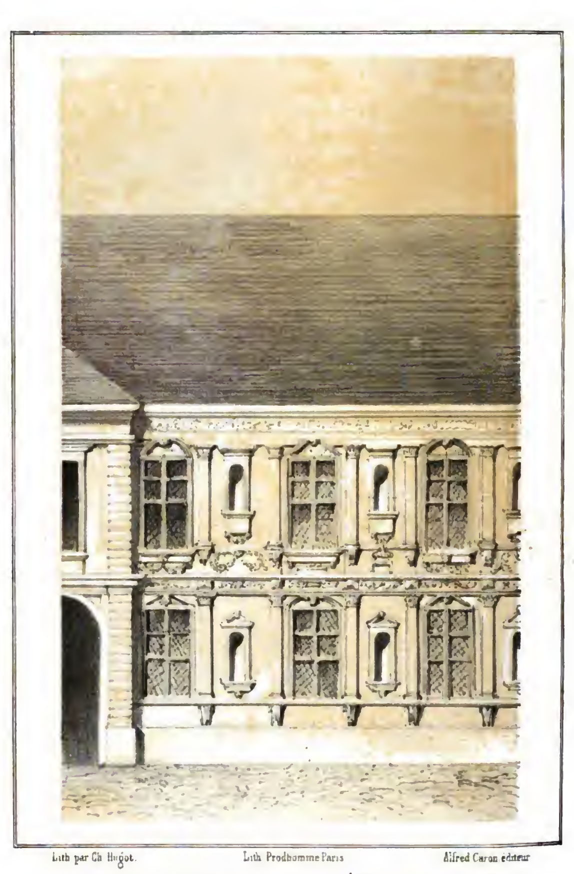
D'autres souvenirs recommandent encore le Beffroi d'Amiens,

mais nous nous réservons de les rappeler dans *l'Histoire de l'Hôtel de Ville*, auquel ils se rattachent plus particulièrement; nous dirons. dans cette histoire, les grandes solennités, les imposantes cérémonies qu'annoncèrent les cloches de ce Beffroi. Nous citerons, en même temps avec de justes éloges, les noms des Clabault, des Morvillers, des Mareuil, des Louvencourt, des Pingrè, des Lescouvé, des Debray, des Morgan, des Daveluy, en un mot de tous les Maires qui ont su se rendre illustres par l'éclat ou la sagesse de leur administration.

H. DUSEVEL,

De la Société royale des Antiquaires de France.

Hôtel de Ville d'Amiens.



Lith par Ch Hugot. Lith Prodhomme Paris Alfred Caron éditeur

FRAGMENT DE L'ANCIENNE FAÇADE DE L'HÔTEL DE VILLE D'AMIENS.

# HOTEL DE VILLE D'AMIENS.

L'HISTOIRE de l'Hôtel de Ville d'Amiens est en quelque sorte celle de la cité toute entière : mais cette histoire se divise naturellement en trois grandes périodes : la première s'étend depuis l'origine de la commune jusqu'au règne d'Henri IV; la seconde, depuis le grand roi jusqu'à la Révolution de 1793; et la troisième, depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Les bornes de cette notice ne nous permettront de nous occuper, pour le moment, que des deux dernières périodes, les seules d'ailleurs qui puissent concerner un monument du XVI[e] siècle et pour lesquelles nous ayons, en conséquence, recueilli d'abondants matériaux.

Il paraît certain que le premier édifice, où le maïeur et les échevins d'Amiens tinrent leurs séances ne fut pas, comme l'a cru à tort l'archiviste Rivoire, celui que l'on voit encore dans la *rue de Ville* (1), à l'extrémité de la Chaussée-Saint-Leu; mais bien la *Maison de Ville* qui était située en 1270, sur l'emplacement de la halle actuelle. Dans le XIV[e] siècle, le maïeur et les éche-

(1) *Description de l'église cathédrale d'Amiens*, in-8°. Amiens 1806, p. 90, à la note.

vins d'Amiens abandonnèrent cette maison, pour aller occuper l'*hôtel des Cloquiers*, qui s'élevait près de la place Saint-Martin-*au-Bourg;* vers la fin du XVI[e] siècle, ce monument menaçant ruine, force fut au corps-de-ville de le quitter et de s'installer dans les bâtiments du nouvel hôtel de l'échevinage, qui n'étaient pas encore achevés. Ces bâtiments avaient été commencés en 1550 (1); mais les guerres survenues bientôt après, et les troubles civils et religieux firent suspendre les travaux pendant plus de 25 ans. Ce ne fut qu'en 1595, à la suite d'une assemblée qui se tint dans la salle de la male-maison, que l'on résolut d'achever le nouvel hôtel de ville. L'on mit une grande activité dans la poursuite de l'ouvrage, car dès l'année suivante, au mois de novembre 1596, l'on fit marché pour couvrir la porte de cet hôtel de ville (2). Sa façade était décorée des armes du roi Henri IV, de son chiffre et d'arabesques un peu lourds, suivant le style de l'époque (3). En 1757, on résolut de remplacer cette façade assez riche, par celle si simplement ornée que nous voyons maintenant. Cette nouvelle façade fut achevée en 1760; elle n'obtint pas l'approbation des gens sensés ni surtout des poëtes de la ville. L'un de ces derniers exprima en ces termes le mécontentement et les regrets des habitants d'Amiens, dans une pièce intitulée : *Placet au Roy* (4).

La façade à l'hostel de ville
N'a rien de flatteur ny de fin,
C'est l'Ingénieur *gâte-ville*
Qu'on dit auteur de ce dessin.
On n'y voit point l'ordre dorique
Non plus que le corinthien,

(1) *Registre aux délibérations de l'échevinage* de 1596 à 1597, coté T.

(2) 55[e]. *registre aux délibérations* de 1596 à 1597.

(3) Voy. la planche.

(4) Cette pièce satirique et curieuse a été imprimée récemment dans le *Journal de la Somme*.

Ny le toscan ny l'ionique,
Enfin c'est un peu plus que rien.
Dans chaque cintre une croisée,
Régnant presque du haut en bas,
Fait le sujet de la risée
De ceux qui ne l'approuvent pas.
Au moins dans l'ancienne façade,
L'on contemplait votre écusson (1):
Mais dans la nouvelle enfilade
Rien ne désigne votre nom.

A part l'exagération si commune aux poètes et aux romanciers, ces vers offrent une description assez fidèle de la façade de notre hôtel de ville; elle a environ 68 mètres de longueur; le soubassement est décoré d'arcades feintes percées de fenêtres à crossettes, orné de pieds droits avec refend. L'étage supérieur, d'ordre ionique, à pilastres accouplés, est surmonté d'une toîture, garnie d'espace en espace de lucarnes à œil de bœuf, flanquées de consoles en enroulement. Deux pavillons s'élèvent aux extrémités; mais le centre en est dépourvu, ce qui fait que l'édifice manque en général de cet aspect grandiose, de cet air de magnificence que présentaient jadis les principaux hôtels de ville du nord de la France.

L'escalier qui conduit à la grande salle du conseil et à la galerie est fort beau. Une délibération, du 8 novembre 1612, décida que les escaliers de l'hôtel de ville seraient faits le plus tôt possible et que, l'ouvrage terminé, le greffier serait logé dans cet hôtel (2). La chambre du conseil renfermait autrefois une superbe statue de la Sainte-Vierge, exécutée par le célèbre Blasset. En 1670, le corps-de-ville avait fait attacher à cette statue une belle image de Saint-Eloi, en argent doré, que lui avait envoyé le prevôt de la confrérie érigée en l'honneur de ce Saint, à Bethune (3).

(1) L'écusson royal.

(2) *Registre aux délibérations*, fol. 106.

(3) 73e. id. fol. 6.

Pendant la Révolution, cette vierge fut transformée en *déesse de la Liberté*, par le sculpteur Carpentier « *qui fit hommage de son travail à la commune*, est-il ajouté dans la délibération, *en se félicitant d'avoir mis sous les yeux de nos concitoyens* l'image *d'une déesse adorée de tous les Français* (1) ». — Ce fut à cette époque, si fatale aux arts et aux monuments, que disparurent les précieuses boiseries, les riches ornements de la chapelle de l'hôtel de ville qui se trouvaient dans la grande salle. Les boiseries étaient dues à de jeunes menuisiers d'Amiens, qui les avaient exécutées, comme chefs-d'œuvre, pour passer *maîtres*. Les ornements étaient l'œuvre d'un maître doreur, aussi d'Amiens, appelé François Delahaye, qui les avait exécutés, moyennant la modique somme de 125 livres. Le tableau qu'on regardait comme un chef-d'œuvre, était dû au pinceau d'un peintre nommé Guillaume Argos, qui l'avait exécuté moyennant 150 livres. La bénédiction de cette chapelle avait été faite le 18 septembre 1681, par M. Houlon, grand-vicaire de l'évêque, assisté du curé de la paroisse de Saint-Firmin (2). On y célébrait ordinairement la messe, chaque jour d'audience, à dix heures et demie du matin ; le chapelain était choisi par le corps-de-ville, qui lui payait par an 180 livres (3). Cette messe cessa vers la fin du XVIII^e^ siècle, c'est-à-dire lorsque les idées philosophiques eurent boulversé la tête de quelques municipaux soit-disant esprits-forts, mais au fond peu éclairés et surtout peu dévots.

Les murs de la grande salle étaient couverts de riches tapisseries d'Aubusson aux armes du roi et de la ville. On n'avait point encore eu la stupide idée de substituer aux fleurs de lis d'or, qui paraient le chef d'azur de ces dernières armes, des abeilles qui n'y ont été mises que sous l'Empire et qui formaient alors, comme de nos jours, un choquant anachronisme. On remarque

(1) Délibération du 27 pluviôse an 2.

(2) 75^e^. *registre aux délibérations*, fol. 9.

(3) Id. fol. 26.

maintenant, dans les deux principales pièces de l'hôtel de ville, quelques tableaux de prix. Plusieurs ont été envoyés à Amiens, par le gouvernement, lors du congrès qui s'y tint en l'an X. On estime surtout ceux qui représentent *Auguste donnant l'ordre de fermer le temple de Janus*, par Carle Vanloo; *Trajan faisant distribuer du pain aux citoyens de Rome, pendant une famine*, par Vien, etc. D'autres tableaux ont été offerts à l'administration municipale, par des artistes nés à Amiens et dont elle avait encouragé les études; tels sont ceux dus à MM. Bourgois, Crignier et Joron. Enfin, quelques autres ont été achetés par la ville lors des expositions de la *Société des Amis des Arts du Département de la Somme*. Ces tableaux forment avec ceux placés depuis peu dans le *Musée des Statues*, une collection assez précieuse, que nous verrons sans doute croître et grandir avec le temps.

Les archives qui existent dans le pavillon, à droite, renferment des documents du plus grand intérêt; on y trouve des chartes précieuses, d'intéressants récits se rattachant à des faits mémorables, à des victoires, des sièges, des combats, des fêtes et des spectacles. Les annales d'Amiens sont en quelque sorte écrites jour par jour dans les nombreux registres aux chartes, aux délibérations et aux comptes qu'elles contiennent, et l'on peut à l'aide des nombreux détails que fournissent ces registres reconstituer, pour ainsi dire, la vie passée de cette ancienne cité, de cette bonne ville du moyen-âge, où se sont succédé tant d'évènements divers (1).

Il est fâcheux que l'on n'ait point apporté le même soin à la conservation de l'ancienne *Librairie* ou *Bibliothèque de l'hôtel de ville d'Amiens;* un inventaire du XVI[e] siècle nous apprend combien

(1) Voy. notre article intitulé : de *l'importance des archives communales d'Amiens et de la nécessité de leur classement* publié dans la *bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois*, par MM. Roger, d'Allonville, de Hautecloque et H. Dusevel, in-8. Amiens 1846, pag. 269 et suiv.

cette bibliothèque possédait d'objets curieux. On voit qu'il s'y trouvait plusieurs rouleaux de parchemin ou papier, offrant les *figures* et *patrons* du boulevard et de la tour de Guyencourt; de la *maison et hostel de ville advisé èstre faict à la belle-croix;* du fort du Boullonois; un *pourtraict* d'église; une figure de *Picardie;* une représentation du *siège de Boulogne*, etc.; un assez grand nombre d'ouvrages peu connus de nos jours, tels que les suivants : Le *livre des Prouffictz champestres et ruraux touchant le labour des champs;* les *Rubriques du grant Livre de Valère;* celles du premier Livre du *Verger*, commençant par ces mots : *Audite sumnum meum*, etc.; le premier et le second volume de *Orose;* la *Mère des Histoires;* le *Calendrier des Mois* et trois livres en papier écrits à la main, où étaient contenues les *Histoires de la Passion nostre Seigneur*, *jouée en la ville d'Amyens en l'an cincq cens*, *les deux*, *trois et quatriesme journées.*

On trouve aussi indiquées, dans ce même inventaire, plusieurs antiquités assez intéressantes, qui existaient dans l'hôtel des *Cloquiers;* nous nous bornerons à citer seulement ici *cincq coingz de fer, servans à faire monnoye;* deux *boucliers* de fer; une croix couverte d'argent, avec un haut pied doré, sur lequel étaient deux lignes d'écriture, qui malheureusement ne sont pas transcrites dans cet inventaire; un *Agnus-Dei* enchâssé d'argent, avec deux tours aux côtés; un reliquaire de Saint-Eloy en cuivre et argent; un grand tableau, attaché sous l'image Notre-Dame, où se trouvait représenté le Christ mis au tombeau; un autre grand tableau de bois à revers, sur lequel était un crucifix; un tableau contenant les ordonnances, droicts et salaires des deschargeurs devin; un autre tableau où était écrit sur parchemin le salaire que devait prendre le cheppier du beffroy; un petit coffre doré garni de huit pommes marbrées, servant à mettre les clefs des portes de la ville, pour les présenter au roy, quand il venoit à Amiens (1).

(1) *Inventaire* des titres et papiers et des divers objets existants à l'hôtel de ville d'Amiens, MS. in-4.

Quoique peu ancien, l'hôtel de ville dont nous parlons, fut le théâtre de plusieurs évènements mémorables : à peine le maïeur et les échevins avaient-ils commencé à y tenir leurs séances, au mois de septembre 1596, qu'ils se virent dans un pénible embarras : une maladie contagieuse désolait alors Amiens, et cette maladie avait fait négliger la garde des portes et remparts. Les Espagnols, qui s'étaient emparés de Doullens, cherchaient à profiter de cette coupable négligence pour surprendre Amiens. Plusieurs assemblées eurent lieu, dans le nouvel hôtel de ville, afin d'éviter un pareil malheur. Lors de celle du 2 novembre, le maïeur Pierre de Famechon, le même qui fut, depuis, accusé de perfidie et de trahison, démontra la nécessité de *prendre à Amiens jusques à deux cents hommes de guerre de la nation suisse, pour estre posez en garde du costé de la porte de Montre-Escu;* mais la compagnie, par trop susceptible pour la conservation du privilège exorbitant que les rois de France avaient accordé aux bourgeois de se garder eux-mêmes, refusa l'offre de ces deux cents Suisses, décida que quant à présent il ne serait pris aucuns gens de guerre dans la ville et ordonna seulement que *tous les habitans seroient tenus de se trouver en personne à la garde et reveil, et qu'au lieu de ceulx qui ne s'y rendroient pas, il seroit commis ung soldat suffizamment armé de bonne harquebuze, mesche et pouldre et d'un corselet complet avecq pique, auquel soldat seroit payé dix solz pour la porte et six solz tournois pour la nuit* (1). Vainement, dans une autre assemblée du 4 du même mois, donna t'on lecture d'une lettre d'Augustin de Louvencourt, ancien maïeur, annonçant que le connetable et le chancelier de France paraissaient disposés à faire placer cent chevaux à Corbie et autant à Picquigny, pour battre toutes les nuits la campagne, aux environs, et que MM. de Sancy,

(1) 55°. *Registre aux délibérations de l'échevinage d'Amiens*, du 14 mars 1596 au 13 février 1597, fol. 50.

d'Incarville, La Grange et autres étaient d'avis que l'on mît trois cents Suisses dans la ville, on décida encore qu'il serait répondu au sieur de Louvencourt que l'on ferait bien de placer de la cavalerie à Corbie et à Picquigny; mais, qu'à l'égard des *trois cens Suisses*, on persistait dans la précédente délibération, par laquelle on n'avait point trouvé bon *de faire entrer des gens de guerre à Amiens* (1).

Cette susceptibilité si déplacée du corps-de-ville, quoiqu'il reçût sans cesse des avertissements de se tenir en garde contre les projets de l'ennemi, fut fatale à Amiens; prise le 11 mars 1597, à l'aide de l'un de ces stratagèmes singuliers, encore en usage à la fin du XVI[e] siècle, cette ville fut forcée de subir pendant plusieurs mois, le joug de l'étranger. Durant l'occupation, l'hôtel de ville devint, pour ainsi dire, le quartier général où Hernand Teillo, le marquis de Montanegro et les autres chefs de l'armée espagnole prenaient de concert leurs mesures pour s'assurer de leur conquête et résister aux attaques du grand Henri. C'est aussi, dit-on, dans cet hôtel que furent examinées les réponses aux articles de la capitulation qu'obtinrent les Espagnols de ce puissant monarque, pour évacuer Amiens.

A son entrée triomphante dans cette ville, Henri IV, après s'être prosterné devant le Dieu des armées, au milieu de notre belle cathédrale, s'empressa de recevoir ses fidèles sujets d'Amiens dans la grande salle de ce même hôtel. La vue d'un si bon prince, couvert de sa cuirasse, au pourpoint tout déchiré, leur fit tressaillir le cœur et oublier les maux affreux qu'ils venaient d'endurer.

Depuis cette époque mémorable jusqu'en l'année 1601, nos annales se taisent sur ce qui se passa à l'hôtel de ville d'Amiens. On voit seulement que le 17 septembre de la même année, les

(1) 55°. *Registre aux délibérations de l'échevinage d'Amiens.*

échevins ayant reçu d'Henri IV une lettre par laquelle ce monarque leur annonçait la naissance du dauphin, son fils, cet heureux évènement fut aussitôt célébré par un *Te Deum* qu'on chanta dans la grande église et un *feu-de-joie* qui se fit devant l'hôtel de ville : cette cérémonie fut renouvelée constamment dans chaque circonstance semblable.

En 1610, Henri IV tomba sous un fer assassin; la ville députa immédiatement en cour le premier échevin, pour assurer de la fidélité des habitants le jeune roi Louis XIII et la régente, sa mère. Le rapport du voyage de ce premier échevin fut fait à l'hôtel de ville, le 15 juin. Le lendemain 16, les officiers municipaux réunis dans le même hôtel et informés par le comte de Saint-Pol de la difficulté que faisaient l'évêque d'Amiens et le chapître de la cathédrale de contribuer aux frais des funérailles du défunt monarque, arrêtèrent que « pour le respect de la mémoire du feu roi et pour les grandz bienfaits qu'Amiens avoit reçus de luy, par sa valeur, au recouvrement de ladite ville, sur les Espagnolz, elle fourniroit *la tenture de drap et une ceinture de veloux dans le cœur*, sans tirer à conséquence pour l'avenir, attendu que les pompes funèbres des rois, en ceste ville, avoient de tout temps, esté en la charge du clergé et non de la ville, sinon des armoyries que la ville avoit payées jusque au nombre de dix-huict (1) ».

Sous le règne orageux de Louis XIII, un homme qui exerça, pour ainsi dire, le pouvoir suprême, le fameux Concini, plus connu sous le nom de maréchal d'Ancre, remplit Amiens de trouble et donna lieu à de fréquentes assemblées, dans l'hôtel de ville, de la part des échevins qu'il voulait maîtriser. Plein de haine contre la noblesse qui avait fait éclater son indignation de l'inconcevable faveur dont la régente Marie de Médicis avait investi cet orgueilleux italien,

(1) *Registre aux délibérations*, folio 14 verso et 15 recto.

il chercha plusieurs fois à faire arrêter et le duc de Longueville et des personnages moins importants qui lui déplaisaient. Les relations suivantes prouvent jusqu'à quel point cet audacieux parvenu poussait le despotisme et la cupidité : « Le dimanche XIII$^{e}$ jour de septembre mil VI$^{c}$ quinze, dans l'hostel de ville où estoient tous messieurs les eschevins, sur ce qu'il a esté rapporté que M. le mareschal a commandé de faire sortir promptement Lavallée concierge de la maison de monseigneur le comte de Sainct Pol et en a donné charge à mesdits sieurs les eschevins, lesquelz s'en voullans excuser mondict seigneur s'est fort faché contre eulx et dict qu'il entend qu'ilz le fassent sortir promptement par les sergentz de la ville, a esté ordonné que ledict Lavallée sera mis hors, et pour ce faire a esté commandé aux sergentz de le chercher et l'amener; et sy a esté mandé monsieur Du Mons, conseiller, affin qu'il prenne garde aux moeubles de la maison de mondict seigneur le comte; lequel sieur Du Mons seroit aussytost arrivé et auroit amené avec luy ledict Lavallée auquel a esté enjoinct de sortir de la ville promptement. A quoy il a offert d'obeyr, *en luy baillant par escript ledict commandement, soit de l'authorité de monseigneur le mareschal d'Ancre, ou de l'authorité de l'hostel de ville, pour monstrer à son maistre; autrement qu'il se fera plustot mourir que de sortir*, et aussytest se seroit evadé dudit hostel de ville; après lequel evadement a esté ordonné : qu'il luy sera baillé escript, comme par commandement de mons$^{r}$. le mareschal, il a esté mis hors; mais, parce que la nuict approchait et que ledict Lavallée estoit fermé en la maison de mondict seigneur, qu'il n'avoit voulu ouvrir aux sergentz et qu'il estoit impossible de foncer la porte, sans faire du bruyt et amas de peuple, a esté advisé à monseigneur le mareschal, par le greffier de ladicte ville, ce qu'il auroit faict; et auroit rapporté que ledict sieur mareschal se seroit fasché de ce que ledict Lavallée n'estoit sorty de la ville, et mesme de ce que l'on avoit advisé de luy

bailler ung billet portant injonction de sortir de par le commandement de mondict seigneur le mareschal; *et avoit usé de plusieurs menasses, vers le corps de ville, s'il ne faisoit sortir Lavallée dans demain unze heures;* et commandé qu'on luy baillast ung brefvet portant que *mandé à l'hostel de ville, il luy avoit esté commandé de sortir pour le service du Roy.* Oy lequel rapport a esté ordonné que ledict Lavallée sera mis hors le lendemain au matin et qu'il luy sera baillé ung brefvet portant *qu'il a esté mis hors pour le service du Roy* quy sera signé du greffier de ladicte ville, ce quy a esté exécuté le lendemain (1) ».

Cette lâche condescendance du corps-de-ville d'Amiens envers Concini, ne le rendit pas plus généreux à son égard, et nous voyons par ce qui suit, à quel prix il mettait les services qu'il lui demandait : « Le vendredy seiziesme jour d'avril mil six cens dix sept, en la chambre du conseil de l'hostel commun de la ville d'Amyens, Monsieur le premier eschevyn a dict que ce jourd'huy, ayant esté donner le bon jour à monseigneur le mareschal d'Ancre, gouverneur de ceste ville, mondict seigneur l'auroit asseuré que la démission par luy faicte du gouvernement d'Amyens, ès mains de Sa Majesté, pour en disposer ainsy qu'il adviseroit pour le bien de son service avoit esté acceptée, et que le Roy avoit résolu que la citadelle demeureroit comme elle est, et que pour donner contentement aux princes il commecteroit autre que luy, pour estre gouverneur de la ville et citadelle. Ce qu'entendant, ledict s^r premier eschevyn, auroit pris subject de le supplier très humblement, tant pour le service de Sa Majesté que le bien de la ville et de toute la France, de vouloir estre cause qu'il pleust à Sa Majesté avoir agréable la démolition de la citadelle de ceste ville; et luy ayant faict entendre les raisons pour lesquelles ceste démolition estoit à desirer... mondict seigneur le mareschal

(1) 60^e. *Registre aux délibérations de l'échevinage d'Amiens.*

luy a dict... qu'il croyoit avoir tant de crédit vers Sa Majesté qu'il pourroit bien luy faire ordonner la desmolition, ce qu'il feroit volontiers; *mais qu'un tel bienfait méritoit ung honneste présent*, et mesmes se faisoit fort de la faire faire, et ne demandoit rien que l'affaire ne fut par son moyen exécutée, *luy donnant six bourgeois pour cautions de ce quy luy seroit promis*. Sur ce propos, luy sieur premier eschevyn, l'auroit très-humblement remercyé de sa bonne volonté et luy mandé s'il auroit agréable qu'il en communiquast avec ses confrères, ce qu'il auroit accordé et dict qu'il falloit que ce fut promptement, l'affaire requérant célerité; disant ledict sieur premier eschevyn, que c'est le subject quy luy a meu de faire ceste assemblée priant la compagnye d'en délibérer.

« ... Sur quoy, par l'advis de la compagnye, a esté ordonné que messieurs premier eschevyn et prevost roial se transporteront pardevers mondict seigneur le mareschal et le remerciront très humblement de la bonne affection qu'il porte à la ville; luy diront que sy par sa faveur elle peult estre deschargée de la citadelle, ilz promecteront *qu'il lui sera faict présent de cinquante mil escus*, et le suppliront d'accepter cest offre et de donner permission de faire une assemblée des principaulx habitans pour adviser par quelle forme ceste somme se recouvrera et remonstreront la pauvreté du peuple, pour l'excuser d'une plus grande somme ».

Concini, l'avare Concini, fut peu touché de cette pauvreté; c'est c'est ce que prouve la suite de ce récit où l'on voit qu'il ne se contenta pas des *cinquante mille écus* qui lui étaient offerts; mais qu'il exigea, de plus, un présent de *dix mille autres écus* pour la maréchalle d'Ancre, sa femme :

« Le mesme jour ledict sieur premier eschevyn, assisté dudict sieur prevost et du greffier de ladicte ville, a esté trouver mondict sieur le mareschal auquel il a faict entendre ce qui avoit esté advisé en la delliberation cy dessus, lequel auroit tesmoignié avoir agréable l'offre quy luy auroit esté faicte, néanmoins auroit dict

que outre les *cinquante mil escus*, *il voulloyt que l'on donnast dix mil escus à madame la mareschalle sa femme etc.* (1) ».

Le maréchal d'Ancre ayant été sacrifié à la haine de ses ennemis et au ressentiment de la noblesse qu'il avait humiliée, Louis XIII, accompagné du prince de Condé, du duc de Luynes son nouveau favori, du maréchal de Cadenet et d'une suite nombreuse, arriva à Amiens, le 16 décembre 1620, et assista le lendemain à un repas splendide que lui offrit l'échevinage dans la grande salle de l'hôtel de ville.

En 1621, quelques désordres éclatèrent dans ce même hôtel, à l'occasion des remontrances sévères que le premier échevin crut devoir faire aux *porteurs de mays*, et aux corps de métiers, sur les indécences qu'ils commettaient à la procession générale du jour du Saint-Sacrement; *ils buvoient*, ajoutent nos registres, *quantité de vin quy étoit cause de l'insolence et indévotion de plusieurs quy portoient lesditcz mays*, *au scandale du publicq* (2).

Au mois de mai 1625, des fêtes brillantes furent données à l'hôtel de ville d'Amiens, pendant le séjour de la reine de la Grande-Bretagne, sœur de Louis XIII, de l'épouse de ce monarque, du cardinal de Richelieu, du duc de Buckingham et de plusieurs autres personnages illustres.

Le 11 août 1640, de nouvelles fêtes eurent lieu dans ce même édifice à l'occasion de la prise d'Arras. Le roi Louis XIII, Richelieu, le ministre Desnoyers et l'infortuné Saint-Preuil qui devait expirer bientôt après sur l'échafaud, devant cet hôtel de ville, prirent part à ces fêtes.

De magnifiques réceptions furent faites également aux ambassadeurs moscovites qui passèrent par Amiens, en 1687, et au roi d'Angleterre Jacques II, qui traversa cette ville en 1696. Bien que ce monarque abandonnât ses états pour chercher en France un

(1) 61e. *Registre aux délibérations de l'échevinage d'Amiens.*
(2) 59e. Id.

asyle, le corps de ville lui fit un pompeux accueil. « Tous les officiers se trouvèrent audit hostel commun (porte une relation du 29 février), et de là se transportèrent sur les unze heures du matin à la porte de Beauvais en robbes, bonnets et toques, assistez des sergens à masse, huissiers des guerres, sergens de police et joueurs d'armes avec leurs *espadons*; et mesdits sieurs s'estant mis à ladicte porte au dessoubs du corps de garde advancé, sa ditte majesté arriva peu après dans un carosse suivie de quantité d'officiers et bourgeois à cheval quy avoient esté à sa rencontre et à la teste desquels étoit mons^r. le lieutenant du Roy; et estant arrivée dans l'endroit où estoient mesdits sieurs, le carosse aiant arresté, mons^r. De Cardonnoy, maire de ladicte ville, luy a faict sa harangue au nom de toute la ville ainsy qu'il suit : « *Sire, nous venons présenter nos cœurs et rendre nos très-humbles* » *hommages à vostre Majesté luy tesmoigner nostre joye d'estre* » *honorez aujourd'huy de sa roialle présence, et luy marquer* » *nostre admiration pour ses vertus héroïques et plus qu'humaines* » *quy luy ont faict préférer, avec une générosité sans exemple, la* » *cause de Dieu et la véritable religion à la possession de trois* » *grands roiaulmes; nos vœux les plus ardans, Sire, sont de voir* » *bientôt vostre Majesté restablie sur le trosne; nous adressons* » *sans cesse nos prières à la souveraine bonté pour en obtenir ceste* » *juste grâce, comme la continuation de la précieuse santé de vostre* » *Majesté* (1) ».

Nous avons voulu, en rapportant cette courte harangue, donner une idée du cérémonial observé à l'entrée des rois par l'hôtel de ville d'Amiens; l'extrait suivant fera aussi connaître ce qui se pratiquait lors des publications de paix, avec les états voisins :

« Le dimanche vingt-trois septembre 1696 sur les 10 heures du matin, Messieurs les maire et échevins de la ville d'Amiens s'estant trouvés audit hostel commun avec le Procureur du Roy et

(1) 76^e. *Registre aux délibérations de l'échevinage.*

le commis du greffe, ensemble tous les officiers de la ville et ayant pris séance où s'est trouvé une grande affluence de peuple, le commis du greffe a faict lecture de la paix de la France, avec le duc de Savoie, et ensuite estant tous descendus dudit hostel de ville et aiant montés à cheval dans la cour, sont sortis d'icelle précédés des espadons, trompetes, herault, porte-guidons et sergeans à masse en robbe et masse, suivis des sergeans et officiers des portes; et en c'et ordre au devant dudit hostel de ville, ledit commis du greffe a faict lecture dudit ordre de la publication de la paix et pris le chemin de l'église cathédralle Nostre-Dame, par le beffroy; et estans parvenus au devant du grand portail de ladite église ledit commis du greffe a encore faict lecture dudict ordre et de la publication de la paix, et de là descendu par la basse rue de Nostre-Dame, sont venus au carfour de l'église St.-Leu où a esté encore faict par ledit commis du greffe lecture dudict ordre de la publication de la paix et, de là, au Grand-Marché, à la place d'armes et dans la chaussée de Beauvais, devant la rue des Cordelliers; et après sont retournés audit hostel-de-ville, dans l'affluence des bourgeois quy recevoient de toutes parts (ladicte publication) avec acclamations de *Vive le Roy*, desmontrans la grande joye qu'ils en ressentoient (1) ».

Depuis cette époque jusqu'en 1757, il serait trop long d'énumérer toutes les solennités, toutes les fêtes dont l'hôtel de ville d'Amiens fut encore le théâtre, à l'occasion du passage des rois, des princes et princesses ou d'autres évènements semblables. Nous citerons seulement parmi les plus remarquables les réjouissances qui eurent lieu cette année là, pour témoigner de l'attachement que la ville portait au roi Louis XV, qu'un scélérat infâme, Robert Damiens, avait voulu assassiner. Gresset publia alors une requête en vers dans laquelle par un zèle excessif et que ne par-

(1) 76e. *Registre aux délibérations.*

tagea point le corps municipal, il demandait qu'Amiens changeât de nom, et qu'on l'appelât dorénavant LOUISVILLE. Voici comment le poète s'exprimait dans sa requête :

. . . Par l'effet d'un hasard déplorable et terrible,
L'opprobre des mortels, ce parricide horrible,
Ce barbare a pour nom celui d'une cité
Célèbre en tous les temps par sa fidélité;
O surprise ! ô douleur des rives de la Somme !
Dans ces murs, que mon cœur ne veut plus que je nomme,
Tout s'indigne et frémit, tout se croit diffamé
Partout et chaque fois que ce monstre est nommé ;
Tout âge, tout état pleure une même injure :
Chacun, par un malheur nouveau dans la nature,
Maudit, en soupirant, le lieu de son berceau,
Et craint dans ses foyers la honte d'un tombeau :
Cet instinct enchanteur, ce goût dont la puissance
Attache les humains aux lieux de leur naissance,
Ce sentiment si cher est flétri dans nos cœurs,
Il se tait à ce nom l'objet de nos douleurs :
Cette triste cité n'ose plus se connaître,
Et, la mort dans le sein, elle attend pour renaître
Qu'un souffle créateur vienne la ranimer
Et lui rende l'honneur de pouvoir se nommer.
Entendez, ô grand Roy, le cri de ma Patrie !
Prosternée à vos pieds, interdite, flétrie,
Elle ose vous offrir et sa plainte et ses vœux ;
Non, ne permettez point qu'un peuple généreux,
Pendant treize cents ans de candeur et de zèle
A votre auguste sang toujours cher et fidèle,
Gémisse plus longtemps sous le fardeau d'un nom
L'universel objet de l'exécration;
Englouti pour jamais dans une nuit profonde
Que ce nom soit rayé des archives du monde !
Commandez, nommez-nous ! tout un peuple éploré
Attend ce changement de votre ordre sacré ;

Et si j'ose implorer du sceau de votre empire
Un titre illustre et cher que mon zèle m'inspire,
Par lui de notre ville assurez le renom,
LOUIS va la créer, LOUISVILLE est son nom (1).

Le 4 juillet 1790 les vastes salles de l'hôtel de ville d'Amiens retentirent des chants patriotiques des gardes nationaux du département de la Somme qui venaient de jurer la fédération sur *l'autel de la Patrie* qu'on avait dressé au milieu du *Champ-de-Mars*, à la Hotoie. Une brillante illumination de toute la façade de cet hôtel de ville termina une fête que devaient suivre d'affligeantes calamités.

Trois ans après, une sédition éclata, en effet, dans la Maison-commune d'Amiens. Le peuple pressé par la faim et excité à la révolte par des cavaliers de la garnison, força, en le menaçant de mort, l'officier municipal Gérard Scellier (le même qui n'avait pas craint de voter, comme député, celle de l'infortuné Louis XVI), à signer une pétition tendante à obtenir du conseil-général la taxe du pain, de l'huile, du savon, de l'eau-de-vie et de la tourbe. Les plus mutins s'étant ensuite saisis du trompette et du héraut de la ville, les obligèrent à publier cette pétition dans toutes les rues et sur toutes les places publiques.

Cette sédition amena bientôt à Amiens l'ex-capucin Chabot. Les menaces et les imprécations de ce fougueux Représentant n'étaient guère propres à calmer l'irritation des esprits; aussi, une nouvelle scène de désordre ne tarda pas à éclater dans ce même hôtel de ville : Chabot s'étant permis de traiter de *scélérat* et de *gueux* l'un des commandants de la garde nationale d'Amiens, celui-ci se précipita sur lui et l'eût infailliblement jeté par les fenêtres, sans

(1) *Requête au Roy, pour supplier très-humblement Sa Majesté de changer le nom d'une ville de France*, par M. Gresset, de l'académie française, in-4°. Paris 1757, pages 11 et 12.

l'intervention d'André Dumont, autre représentant du peuple, envoyé comme Chabot en mission à Amiens (1).

La levée de la conscription, en l'an VII, causa d'autres troubles dans cette ville : la municipalité ayant voulu prendre des mesures acerbes contre la jeunesse qui refusait de partir, à l'instigation des hommes qu'on appelait communément les *Jacobins*, à cause de l'exaltation de leurs opinions démocratiques, il s'en suivit des rixes et des voies de fait jusques dans l'hôtel de ville que la municipalité avait transformé en arsenal. Le cri *à bas les Jacobins* retentit à diverses reprises sur la place de la Mairie; pour se venger de cet affront, ceux-ci qui étaient armés, tirèrent par les fenêtres de la *grande salle* de l'hôtel de ville des coups de fusil qui blessèrent plusieurs jeunes-gens et éloignèrent les autres (2). Le lendemain de cette fusillade, les jeunes-gens irrités de ce qui s'était passé la veille, s'armèrent et se rendirent en bon ordre devant cet hôtel, pour attaquer les Jacobins; mais ceux-ci n'ayant osé paraître, et des remontrances paternelles ayant été faites à cette jeunesse ardente, mais pleine de respect pour la loi, ils se retirèrent en silence et sans avoir obtenu vengeance de ce sanglant guet-à-pens.

Au mois de germinal an X, l'hôtel de ville d'Amiens fut choisi pour y travailler au grand œuvre de la paix entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. Le 6 de ce mois, Joseph Bonaparte, ministre de la République française, lord Cornwalis, ministre de S. M. Britannique, le chevalier d'Azara, ministre d'Espagne et le citoyen Schimmel-Penninck, ministre de la république Batave, se réunirent à la maison-commune, pour la signature du traité définitif.

« Le ministre de France avait prévenu le maire de cette réu-

(1) Voy. pour les détails mon *Histoire de la ville d'Amiens*, in-8°. Amiens 1832, tome II, page 252.

(2) Ibid. page 271.

nion, et dès le matin, ce fonctionnaire s'était empressé de se rendre à la mairie, pour y faire les dispositions nécessaires à une assemblée aussi solennelle. Les dragons étaient rangés en bataille sur la place, et les grenadiers de la ligne dans la cour de la maison-commune. Vers midi, le préfet du département, les généraux alors à Amiens, le conseil de préfecture, les membres des tribunaux, tous en costume, et beaucoup de citoyens et de dames élégamment parées, se rassemblèrent dans la galerie, en vertu d'invitations particulières. Sur les deux heures de l'après-midi, le son de la grosse cloche du beffroi, le bruit des tambours, les airs joyeux exécutés par la musique militaire, le roulement des carosses ayant averti de l'arrivée successive des ministres, le maire et les adjoints allèrent au devant de chacun au bas du grand escalier, et les accompagnèrent jusque dans la salle du conseil. A mesure que chaque ministre arrivait, il se présentait aux croisées donnant sur la place; des acclamations de mains témoignaient la satisfaction publique.

» Les quatre ministres se trouvant réunis avec les secrétaires de légation, restèrent seuls dans la salle dont les portes furent fermées.

» Les autorités, les fonctionnaires et les citoyens attendaient dans la galerie.

» A cinq heures les portes étant rouvertes, il leur fut permis d'entrer dans les salles, et d'y être témoins de l'apposition des signatures et des sceaux des quatre ministres au bas de chacune des expéditions du traité (1).

(1) Sir Burnlett, gendre de Walter-Scott, paya en 1825 les deux prétendues plumes qui avaient servi à signer ce traité de paix éphémère, la somme énorme de 500 liv. ster. (12,000 francs). M. Boulet, premier président de la cour royale d'Amiens, possédait, dit-on la plus *authentique* de ces plumes; il la tenait de M. Debray, maire d'Amiens, à l'époque de la signature du traité, et l'a donnée depuis à un honorable magistrat de la même cour, M. F. Leserurier.

» Les embrassements des plénipotentiaires causèrent un vif plaisir aux spectateurs.

» Chacun criait : *Vive Bonaparte! Vive la paix! vivent les ministres qui y ont coopéré avec tant d'harmonie!*

» La joie que témoignaient les habitants d'Amiens à l'occasion de la signature de ce traité, était bien naturelle; la situation de cette ville près de la mer lui donnait l'espoir trop tôt dissipé, qu'il en résulterait de grands avantages pour son commerce. Avant de quitter Amiens, Joseph Bonaparte écrivit au maire, M. Augustin Debray, la lettre suivante :

CITOIEN MAIRE,

Je vous prie de vouloir bien être auprès de vos concitoyens, l'interprète des sentiments de gratitude que m'ont inspiré les témoignagnages réitérés d'intérêt qu'ils m'ont donnés pendant mon séjour parmi eux : assures-les que j'en conserverai un souvenir précieux, et croiez personnellement à toute la considération et à l'attachement que je vous ai voués.

Signé BONAPARTE.

Amiens, le 6 Germinal an X.

Un écrivain, trop souvent inexact, Touchard-La Fosse, raconte dans son *Histoire des environs de Paris* (1), que le matin même du jour où devait être signé le traité de paix d'Amiens, lord Cornwalis reçut un message du cabinet de Saint-James qui pouvait suspendre et peut-être rompre la conclusion; mais, ajoute-t-il, le plénipotentiaire passa outre, signa et répondit à sa cour que sa parole était engagée à l'arrivée de la dépêche : on ne lui pardonna pas, continue le même écrivain, cet acte de bonne foi.

(1) In-8°. Paris 1836, tome III, page 368.

Le traité de paix d'Amiens, dont nous devons signaler en passant l'importance, malgré notre désir d'être court, suspendit pour un moment la guerre meurtrière qui durait depuis neuf ans, et fut à l'instant de sa conclusion considéré comme un des grands événements diplomatiques de l'histoire contemporaine. « Cependant peu d'intérêts, dit M. Bignon, s'attachent aux détails de sa négociation et le peu de temps qui s'écoula entre le jour de sa signature et les hostilités de 1803, doit le faire envisager désormais bien plutôt comme une simple trève, que comme un traité du premier ordre.

Les préliminaires en avaient été dressés à Londres dans le courant de 1801 et les arrangements définitifs se signèrent à Amiens le 25 mars de l'année suivante, la seule qui, de 1792 à 1814, vit l'Europe jouir, douze mois entiers, d'une paix générale et non interrompue! »

Le 6 Messidor an XI, la ville d'Amiens qui désirait depuis longtemps recevoir dans ses murs le guerrier habile, le héros pacificateur à qui elle commençait à devoir sa prospérité industrielle et commerciale, eût enfin l'avantage de le posséder, ainsi que sa jeune et belle épouse. Au-dessus de la porte de l'hôtel de de ville on lisait ces paroles remarquables du premier consul :

*L'enceinte d'une grande cité doit être aussi sûre*
*Que l'habitation du simple citoyen.*

Le maire d'Amiens présenta à Bonaparte les clefs de la ville et les cygnes que l'on avait coutume d'offrir aux rois, avant la révolution. Pent-être un pareil don servit-il à fortifier dans l'esprit du grand capitaine des idées ambitieuses, qui ne furent satisfaites que lorsqu'il eut échangé les lauriers qui décoraient son front contre le vain éclat du diadême (1).

(1) *Histoire de la ville d'Amiens*, tome II, page 287.

Les fêtes qui suivirent la proclamation de Napoléon, comme Empereur des Français, au mois de décembre 1804, furent environnées d'une pompe et d'un éclat extraordinaires. Pendant trois jours entiers on ne vit que festins, bals et illuminations à l'hôtel de ville d'Amiens. Ces fêtes splendides se renouvelèrent peu de temps après, lors du sacre et plus tard lorsque Napoléon crut devoir contracter un second hymen avec l'archiduchesse Marie-Louise.

Mais bientôt l'hôtel de ville, dont nous, parlons ne retentit plus que de cris de guerre, que de plaintes qu'excitaient des levées d'hommes et des charges sans cesse renaissantes. Le conseil municipal offrit à l'empereur au mois de janvier 1813 trente cavaliers armés et équipés aux frais des habitants d'Amiens, mais le registre ouvert en même temps au secrétariat de la Mairie, pour recevoir les dons du peuple resta presqu'en blanc, et dès ce moment on put prévoir la chûte prochaine de Napoléon.

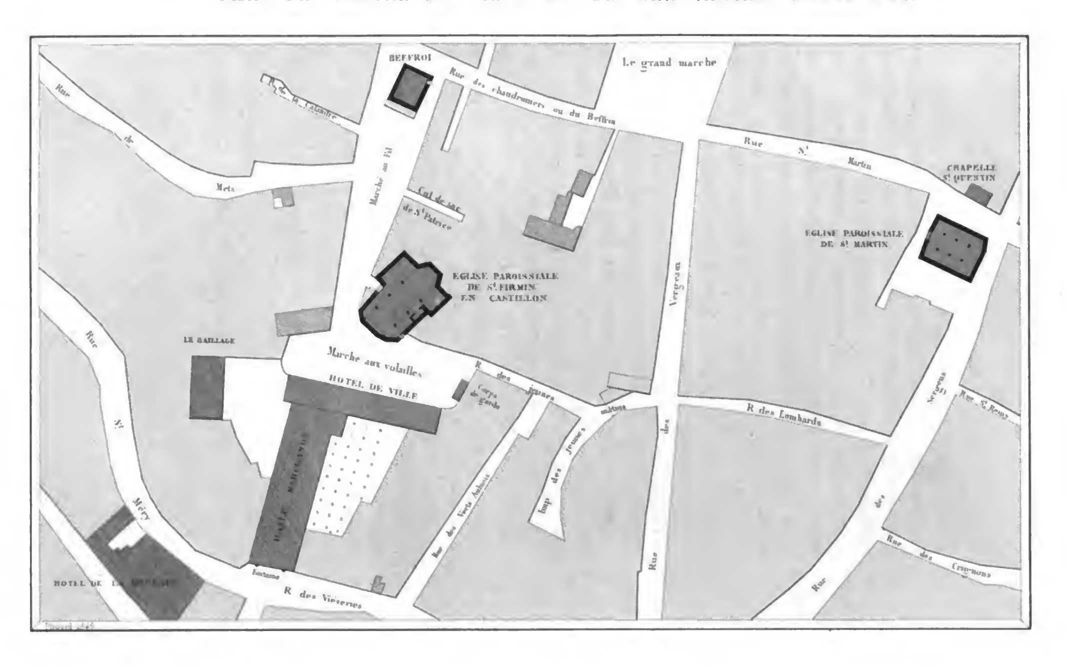
Le retour des Bourbons en France ramena la tranquillité à Amiens, et l'hôtel de ville fut de nouveau le théâtre de pompeuses cérémonies : au mois de décembre 1815, un banquet splendide eut lieu dans la grande salle à la suite de l'inauguration du buste du roi Louis XVIII, par la garde nationale d'Amiens. Le piédestal qui supportait ce buste était orné de l'inscription suivante :

TE REDUCE RENASCIMUR.

Au-dessus on lisait cette autre qui ne disparut qu'après la révolution de juillet, quand on eut arboré le drapeau tricolore aux fenêtres de cette salle :

*Hic est ille vir*
*Qui difficilius a virtute*
*Quam sol a cursu suo*
*Averti potest.*

PLAN DE L'HOTEL DE VILLE ET DE SES ABORDS AVANT 1792.



En 1825, le 31 août, l'administration municipale donna un bal magnifique à Madame duchesse de Berry, dans le même hôtel de ville dont les appartements avaient été décorés avec une grande magnificence; un autre bal y fut également offert au roi Charles X, le 18 septembre 1826, à son retour du camp de St.-Omer : le trône préparé pour le monarque était placé dans la grand'salle où on lisait divers quatrains analogues à la circonstance (1).

Enfin, l'inauguration des portraits en pied de la duchesse de Berry, en 1829; de Charles X, en 1830; du roi Louis-Philippe et de la reine Amélie, dans ces derniers temps, terminent l'aperçu des principales solennités qu'on vit de nos jours à l'hôtel de ville d'Amiens.

La composition du corps municipal a subi de grands changements depuis l'édit d'Henri IV du mois de novembre 1597, jusqu'à nos jours; mais il serait superflu d'entrer à cet égard dans de longs détails, car nous les avons déjà consignés dans notre *Histoire de la Ville d'Amiens* (2), et on les trouvera, sans doute, reproduits dans le premier volume des *Documents relatifs à l'histoire du Tiers-État* qu'un savant écrivain, M. Augustin Thierry, doit incessamment publier, sous les auspices du Gouvernement. Nous nous bornerons à rappeler ici que la nomination du *premier échevin*, c'est-à-dire du vrai représentant de la cité Amiénoise, n'était plus au XVIIe siècle le résultat des libres suffrages de ses concitoyens, mais celui de la puissance royale. Le prince nommait souvent le premier échevin, sur l'indication du gouverneur de la province et le continuait parfois, plusieurs années de suite, dans ses fonctions : delà mille et un abus, plus ou moins criants. L'élection des échevins donna lieu elle-même, à cette époque, à des manœuvres coupables, à de scandaleux débats. On vit en

(1) Voy. notre *Histoire de la ville d'Amiens*, tome II, page 444.

(2) Tome 11e, pag. 91, 296, 452 et suiv.

1650 et 1651 deux hommes de la même famille, chercher audacieusement à se perpétuer dans les charges de l'échevinage, pour conserver le maniement des fonds de la ville et quoique magistrats, montrer tant de mépris pour les décisions du premier corps judiciaire de France, du parlement de Paris, qu'il fallut qu'un conseiller de cette cour se rendît à Amiens, pour remettre la majorité de l'échevinage en possession de l'hôtel de ville d'où on l'avait chassée (1)! Le gouverneur et le lieutenant du baillage profitèrent de ces affligeants débats pour ne laisser que l'ombre du pouvoir au premier et aux échevins d'Amiens. Dans les derniers temps, l'aide-major de la citadelle avait été jusqu'à s'arroger le droit de donner le mot d'ordre aux compagnies privilégiées, et le lieutenant criminel du bailliage s'était imaginé de contester aux échevins le pouvoir de condamner au *fouet* et au *banissement*, comme le prescrivait l'article 24 de l'édit d'Henri IV. Le premier les échevins d'Amiens ayant rendu dans le XVII[e] siècle contre Robert Crespin, vigneron à Beauvais, une sentence portant qu'il comparaîtrait devant eux en la chambre du conseil, et que là nue tête et à genoux, il dirait et déclarerait qu'à tort et comme mal avisé il avait exposé en vente trois pièces de vin *mixtionné de chaux;* que lesdites pièces de vin seraient *repandues sur le pavé*, en présence dudit Crespin et qu'il serait mené hors de la ville par les sergents, avec deffenses d'y rentrer pendant deux ans (2) : force fut d'obtenir un arrêt du parlement de Paris pour mettre cette sentence à exécution. Nous pourrions citer bien d'autres exemples de l'atteinte portée aux droits de l'échevinage d'Amiens, mais les bornes de cette notice ne nous le permettent pas. Malgré ces coupables entreprises, le corps municipal ne s'en montra pas moins zélé pour le bien de la ville et de ses habitants, pendant l'époque dont nous parlons. Les maladies con-

(1) Délibération du 28 avril 1651.
(2) Note de feu m[r]. Janvier père.

tagieuses qui désolaient alors la Picardie, avaient vivement fixé son attention. Au mois d'avril 1626, ayant appris « que la contagion augmentait tous les jours dans la ville d'Abbeville, il décida que défenses seraient faites aux habitants d'Amiens d'aller à Abbeville, sans sa permission, ou de retourner à Amiens sans un certificat du maire et des échevins d'Abbeville, attestant qu'ils n'avaient logé en lieu suspect de contagion (1). » La crainte de ce qu'on appelait communément la *peste*, en ce temps-là, était telle que le même corps de ville ayant su « que le maître de l'auberge du *Pied-de-Bœuf* étoit sorty d'Amiens *contagié*, il arrêta que son procès lui seroit faict avecq deffense de rentrer dans cette ville (2). »

En 1628, les échevins d'Amiens montrèrent combien leur administration était forte, sage et paternelle à la fois : les ouvriers saieteurs de la ville pensant que M. de Pommereux, Conseiller-d'État et Maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel du roy étoit venu à Amiens pour mettre à exécution un édit qui ordonnait la levée de *cent solz* par an sur leurs métiers ou *étilles*, s'assemblèrent devant l'hôtel du *Berceau d'Or*, où ce conseiller-d'état étoit descendu, en brisèrent la porte, forcèrent le sieur de Pommereux à chercher son salut, dans la fuite par les toits voisins, et jetèrent son carosse dans la Somme. L'échevinage, après avoir fait rentrer les mutins dans le devoir, résolut d'atténuer autant que possible le tort des malheureux ouvriers, plus imprudents que coupables, et d'empêcher qu'on ne livrât leurs têtes au bourreau, en feignant de ne les pas connaître. En conséquence, « persuadé que le conseiller Pommereux ne manqueroit pas d'envoier son procès-verbal au roy contenant ses plaintes *avecq exagération*, peut-être, de ce quy s'estoit passé, » il s'empressa de députer à la reine mère un échevin et le greffier de la ville, afin

(1) Délibération du 16 avril 1626.
(2) id. du 18 juin même année.

de supplier Sa Majesté de croire que tout le désordre n'était arrivé « *que par la faulte d'une menue populace necessiteuse, gens sans noms, sans demeures et la plupart étrangers* (1). »

Les échevins de ce temps, qui étaient, à ce qu'il paraît, un peu plus occupés que ceux de nos jours, prenaient, au reste, bien d'autres soins dans une ville populeuse et commerçante comme Amiens. Pleins de respect pour l'évêque dont ils étaient en quelque sorte les frères et les amis, ils en obtenaient souvent pour la classe ouvrière des concessions avantageuses, surtout en temps de carême. C'est ainsi qu'au mois de mars 1628 il fit permettre à cette classe et pour le long du caresme « l'usage du *fourmage* quy estoit (porte la délibération de ce jour) une grande manne et douceur servant à substanter le pauvre (2). »

Le zèle des échevins d'Amiens pour la prospérité du commerce et de l'industrie, était vraiment digne d'éloges; ils veillaient avec un soin religieux à ce que les ouvriers trouvassent un moyen certain d'existence dans le prix de leur travail, en même temps qu'ils défendaient les maîtres contre le monopole que voulaient exercer dans la ville quelques étrangers à qui ils avaient permis de s'y établir. A la fin du XVII[e] siècle, dont nous parlons, il s'y trouvait des fabriques de camelots, de razes de Genne, de maroquin et de galons d'or ou de soie, en pleine activité. Les échevins avaient pris pour règle d'imposer aux *Égards* ou gardes des nouveaux métiers qu'on créait à Amiens, d'entretenir chez eux dix ou douze seaux d'osier pour porter du secours aux incendies qui désolaient fréquemment la ville. Plus tard, c'est-à-dire à l'époque de la révolution, ce furent les porte-sacs, halliers, fluqueurs et charbonniers d'Amiens qui formèrent le corps de pompiers existant aujourd'hui dans cette ville. Ils étaient revêtus,

(1) Délibération du 29 mars 1628.

(2) 62[e] reg aux délibérations fol. 96 à 97.

pendant qu'ils travaillaient à éteindre le feu, d'une casaque en toile bleue, avec parements et collet rouge, qui leur pendait jusqu'aux genoux et à laquelle était attachée, pardevant, une plaque numérotée (1). Le soin des échevins s'étendait jusqu'aux enseignes. Il était défendu d'en changer sans leur autorisation, et l'on voit par le registre aux délibérations de l'an 1663, que cette année là, Jean Rohault, parent du célèbre physicien de ce nom, fut obligé de demander permission au corps de ville de mettre *l'image St.-Jean,* à sa boutique, située rue au Lin, au lieu de celle du *Prè-Gillet,* qu'on y remarquait. L'échevinage d'Amiens ne balançait pas, dans le temps, à soutenir les intérêts des commerçants, même contre le monarque, quand il les croyait menacés par quelqu'établissement nouveau : En 1623, le roi ayant fait don a un sieur Musnier de la charge de *voiturier et messager par eau, d'Amiens à Abbeville et d'Abbeville à Amiens*, le premier et les échevins firent des remontrances au roi sur la création de cette charge qui leur paraissait *tout-à-fait préjudiciable à la liberté du commerce et au bien publicq :* « car, disaient-ils, toute l'utilité que pourrait apporter un voiturier ordinaire est qu'il partirait et arriverait à *certain jour*, ce quy est comme impossible en la rivière de Somme dont la navigation despend de la *voile* et du *vent;*... Au lieu d'un basteau, il y en a plus de soixante quy vont et viennent tous les jours et à toutte heure quant les marchands en ont besoin, et vont non seulement de la ville d'Amiens en celle d'Abbeville, mais souvent jusques à *St.-Vallery*, *Dieppe*, *Rouen* et *jusques dans Paris,* porter les denrées et marchandises; de telle sorte que, pour la facilité et sureté du commerce, l'on ne manque point de voiture et à beaucoup meilleur compte, à cause du choix quy est en la quantité des gribanes, que sy l'on dep-

(1) *Règlement des officiers municipaux de la ville d'Amiens, pour les secours à apporter lors des incendies*, approuvé par arrêt du conseil d'État du roi du 19 mai 1782, art. 12 et 14.

pendoit d'un seul homme quy abuseroit, avecq le temps, de son privilège; et lequel, dailleurs, ne pourroit suffire à la descharge des navires où bien souvent toutes les gribanes jusques au nombre de *soixante-dix* sont employées (1). » — Le corps de ville ne se montrait pas moins soucieux pour le maintien des bonnes mœurs et de la religion, à Amiens : Au mois de juin 1665, sur les plaintes qui lui furent faites contre un *opérateur* qui commettait plusieurs indécences sur un théâtre, dressé au beau milieu du Marché-au-Blé, il défendit à ce saltimbanque de *faire aucunes postures, ny farses scandaleuses et deshonnêstes sur peine de prison.* En 1638, le roi Louis XIII ayant décidé qu'à l'avenir il serait fait dans toutes les villes du royaume, le jour de l'*Assomption de Notre-Dame*, une procession générale en reconnaissance des faveurs que Sa Majesté avait reçues du Ciel, par la protection de la Sainte Mère de Dieu qu'il avait prise pour *protectrice* spéciale de la France, *luy consacrant sa personne, son estat et ses subjectz,* il enjoignit aussitôt aux Égards des metiers de la ville de se trouver désormais à cette procession et d'y porter leurs torches, à peine de dix livres d'amende (2). Quoiqu'âgé de plus de soixante-dix ans, l'évêque François Faure, avait bien voulu prêcher lui-même, dans la cathédrale, le carême de l'année 1683. L'échevinage touché de cette marque de zèle et de piété, arrêta qu'il en serait tenu note dans *Livre aux chartes de l'hostel de ville*, et que le discours de remerciement fait au vénérable prélat, par le premier échevin, dans lequel discours il avait rapporté avec une très-grande justesse tous les sermons de l'éloquent évêque, serait aussi transcrit dans ce livre en *beau et grand caractère* par un maistre écrivain, *affin*, est-il ajouté, *que nos enffans et les enffans de nos enffans et tous ceux quy naiteront d'eux, trouvent comme nous, le grand secret de devenir des Saints :* Les échevins de nos jours ne s'ex-

(1) Délibération du 2 décembre 1623

(2) *Délibération du 12 août 1638.*

primeraient pas avec autant de naïveté; ils craindraient, sans doute, de se montrer si pieux, si dévots. Au reste, la dévotion que le corps de ville faisait paraître, en maintes circonstances, ne l'empêchait pas de soutenir dignement l'honneur de la ville. A cet égard, le scrupule était poussé si loin, qu'on regardait comme une grande atteinte portée à cet honneur, le fait d'avoir reçu par un sergent des quennes, une gratification d'un grand seigneur auquel on avait offert quelque présent. C'est ainsi qu'au mois d'octobre 1639, un nommé Simon Chevalier, sergent des quennes, ayant été accusé d'avoir reçu une *pistolle* de l'aumônier du maréchal de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, lorsqu'il avait porté les présents de la ville à ce maréchal et à sa femme, on décida « attendu que ce qu'avait fait icelluy Chevalier *touchait l'honneur de ladite ville,* qu'il seroit rendu audit sieur aumosnier une pistolle, au lieu de celle reçue par ledit chevalier, et qu'on tesmoigneroit à cest aumosnier le desplaisir que les éschevins avoient eu de ceste action (1). »

La plus haute considération environnait, dans ce temps encore, les fonctions municipales qui ne pouvaient être remplies que par des personnages *natifs de la ville* (2) : Le premier échevin ou maieur, était ordinairement choisi parmi les familles les plus opulentes et les plus recommandables de la cité. Un petit bourgeois n'aurait point osé, comme de nos jours, prétendre au glorieux titre de représentant d'une grande ville. Il fallait d'ailleurs, pour en être revêtu, joindre à une prudence et à une énergie peu communes, la science et la vertu. Le maieur d'Amiens n'était pas un homme ordinaire : En entrant en fonction, il devait faire abnégation de *tous sentiments de haine ou d'amitié*, pour se montrer juste et impartial *envers et contre tous.* Il était même censé ne

(1) *Délibération du 6 octobre 1639.*
(2) *Id.*

plus avoir de famille ; aussi, pendant l'exercice de sa charge, *il ne portoit point le deuil de ses parents.*

Qu'il était beau à voir, le maire d'Amiens, lorsqu'il faisait, chaque année, la visite des bornes de la banlieue, ou qu'il allait mettre le feu au bucher préparé la veille de la *Saint-Jean*, sur la place de l'Hôtel de Ville ! on eût dit un sénateur romain montant au Capitole, quand il s'avançait gravement au milieu de ses collègues, précédé des porteurs de bannières, accompagné des officiers de la ville et suivi des compagnies privilégiées. Les plus vives acclamations retentissaient ordinairement à la sortie et à la rentrée du corps municipal dans la maison commune, parce qu'alors chacun était content de l'administration. Les divers emplois de la ville n'étaient, en général, donnés qu'à des hommes capables, et le vrai talent était presque toujours préféré à la médiocrité hypocrite et rampante. Le cumul des places était d'ailleurs expressément défendu, afin que chacun pût remplir plus exactement les fonctions qui lui avaient été confiées.

L'ordre et l'économie se faisaient tellement remarquer dans l'administration des revenus de la ville, que les échevins des cités voisines demandoient fort souvent conseil à ceux d'Amiens, sur l'emploi à faire de leurs finances ou du produit des deniers d'octroi (1).

La plus grande attention était constamment apportée dans les dépenses communales : aussi, avec de faibles ressources la ville fit-elle, dans les deux derniers siècles, élever des monuments et créer, pour ainsi dire, une promenade et un jardin des plantes dont le génie des hommes de nos jours n'a pu encore surpasser la beauté, malgré l'augmentation toujours croissante du budget. C'est aux échevins du XVIII[e] siècle, et surtout aux artistes habiles qu'ils avaient le bon esprit d'employer, qu'Amiens doit la caserne de

(1) 61[e]. *registre aux délibérations T.*

Cérisi, la salle de Spectacle, la Halle aux Grains; son Château d'Eau, les fontaines de St.-Jacques, de St.-Leu et du Marché-au-Feurre; le Jardin des Plantes et la Hotoie, l'une des plus vastes et des plus magnifiques promenades qui existent en France. Les échevins du XIX^e siècle, avec plus de ressources, n'ont encore doté la ville que d'un cimetière remarquable et de quelques édifices mesquins, peu propres à faire honneur au talent d'un architecte, et qui n'obtiendront bien certainement pas les éloges de la postérité.

Les maieurs, premiers échevins ou maires d'Amiens qui se distinguèrent depuis l'origine de la commune jusqu'à nos jours sont assez nombreux, et l'on s'étonne, avec raison, en parcourant les divers appartements de l'hôtel de ville de ne pas y apercevoir quelques tableaux, quelques portraits, qui rappellent les traits de ceux qui méritèrent le plus la reconnaissance de notre cité. En l'absence de ces portraits, nous terminerons cette notice en faisant connaître très-succinctement ceux de nos anciens maires qui rendirent d'importants services aux habitants, et dont la mémoire sera toujours chère à la *bonne ville* d'Amiens.

On dut à *Mile de Bery* la première idée de la construction des *Ponts St.-Michel* et *Ducange* et de tous ces autres ponts de grez « la plupart à double arche et par-dessous lesquels, comme l'a dit le bon chanoine de La Morlière, l'eau gazouillant claire et nette, était chose certainement belle à voir, de commodité non petite, et sans guère de semblable en France (1). »

*Philippe de Morvillers*, neveu du chancelier de France de ce nom, se fit constamment remarquer par son zèle à défendre les droits de la ville d'Amiens, dans toutes les occasions où ils pouvaient être lésés : l'église des Célestins d'Amiens dût à ce maieur plusieurs belles fondations qui attestaient sa piété et surtout sa générosité.

(1) *Antiquités de la ville d'Amiens*, liv. III, pag. 324.

*Pierre de May*, maieur d'Amiens en 1456, mérita la considération et l'estime de tous les habitants de cette ville, par son impartialité et sa justice. A sa mort il fut ordonné qu'on lui rendrait le plus d'honneur possible « *pour ce qu'il représentoit la personne du Roy, et estoit en son office chef de la cité, et dominateur de la justice de la ville* (1) ». Il fut porté en terre par huit échevins, précédés de douze torches décorées des armes de la ville et tenues par douze sergents de nuit, vêtus de robes aux couleurs de la cité.

Sous le maieur *Antoine Clabault*, Amiens changea, pour ainsi dire, entièrement de physionomie et d'aspect; ce zélé administrateur mit tous ses soins à l'embellir et à faire disparaître les restes des vieilles murailles, devenues inutiles depuis le nouvel agrandissement de la ville. Un ancien poëte a fait ce bel éloge de l'administration d'Antoine Clabault et de quelques-uns de ses descendants :

..... *Par leur soigneuse cure*
*Se dressa la ceinture*
*Qui enferme dedans*
*Cette ville frontière*
*Notre beau cimetière*
*Et les trois mendians...*

..... *Aucuns roys de France*
*Les nommoient par plezance*
*Leurs chyens bons et loyaux*
*Disant que pour la garde*
*D'Amiens, ville picarde,*
*Il falloit des* CLABAULT (2).

L'épitaphe suivante qu'on lisait autrefois sur une lame de

(1) *Antiquités de la ville d'Amiens*, liv. III.
(2) *Histoire de la ville d'Amiens*, par le P. Daire, tome I, page 80.

cuivre, à gauche du chœur de l'église Saint-Firmin-à-la-pierre, n'était pas moins honorable pour cette illustre famille des Clabault :

*Cy gist le corps de noble homme honorable*
*Simon* Clabault *de Hédicourt Seigneur*
*D'Amiens cité habitant tant notable*
*Que plusieurs fois en a esté maieur.*
*Du bien public courageux zélateur.*
*Administrant à ses sujects justice*
*Des orfelins et veuves protecteur*
*Vers pauvres gens uzant de benefice.*
*Mais mort nous a par son dart malefice*
*Frustré de luy trop tost le surprenant*
*Puis que jadis faisoit à tous service*
*Jésus luy soit propice maintenant.*
*Mourut le vingt huict janvier*
*Mil cinq cent trente et un* (1).

Au commencement du XVI^e^. siècle, *Nicolas Fauvel* soutint avec courage les prérogatives de l'échevinage contre Antoine de Saint-Delis, lieutenant du bailly d'Amiens qui cherchait, sans cesse, à empiéter sur la juridiction du corps de ville. *Jean du Gard* s'appliqua, de son côté, à mettre un terme aux dépenses excessives qui avaient lieu aux obsèques des trespassés où l'on invitait communément le maieur et les échevins d'Amiens. Il fit statuer que « doresnavant ne seroient plus habillez que quatre plats de viande pour la grande table, et ne seroient dressées aucunes petites tables (lors desdits obsèques) ; qu'à ladite grande table ne seroient servis pour chacun plat que deux plats de bouilly, quatre de roty et quatre plats d'issues, dont y auroit seulement une pièce d'ouvrage de four ; ne seroient priez que le maieur et let échevins, et pour servir messieurs au disner, s'y trouveroiens

(1) Note communiquée par M. A Goze, Correspondant du Comité historique, d'après M. J. Caumartin, d'Amiens.

sans plus quatre sergents ordinaires, qui envoiroient quérir huict quennes de vin en tel lieu qu'il leur seroit commode (1). »

Sous l'administration de *Nicolas Caignet* (2), maieur en 1514 et 1515, François Ier. confirma, lors de son avènement, les privilèges de la ville, par les soins de ce zélé administrateur.

Dès cette époque, c'est-à-dire au XVIe siècle, le maire d'Amiens avait constamment auprès de lui quatre *assistans* chargés de veiller à sa personne, comme les gardes du corps ont depuis veillé sur celle de nos monarques. Le *maître* ou chef de chaque douzaine des sergents du guet de nuit, devait être un homme recommandable par sa bonne conduite, sa vigilance et sa bravoure; c'est ce que nous apprend une délibération de l'échevinage du 19 août 1557, par laquelle on voit que, sur la présentation du maieur, Firmin Du Sevel, *homme fidèle et adextre aux armes*, fut pourvu d'un office semblable, aux droits, gages et privilèges accoutumés (3).

Ce fut *Charles de Louvencourt* qui sollicita et obtint du roi Charles IX, en 1567, le droit pour le maieur et les échevins d'Amiens d'élire chaque année, aussitôt après le renouvellement de l'échevinage, un juge et trois conseils, choisis entr'eux, à fin de juger et décider tous les différents qui pourraient s'élever entre marchands, pour fait de marchandises, conformément à l'édit de création des juges et consuls de la ville de Paris : Origine de nos tribunaux de commerce actuels.

(1) *Antiquités de la ville d'Amiens*, liv. III, pag. 555.

(2) Nicolas Caignet, seigneur de Brassy, était fils de Pierre Caignet, contrôleur-général des finances en Picardie, anobli par Louis XI, à Arras, en 1477. La famille Caignet, éteinte aujourd'hui, est originaire d'Amiens. Nicolas fut enterré, avec Antoinette Le Normand, sa femme, dans l'église Saint-Jacques; leur fille, Françoise, qui épousa Jean Rohault, sieur de Campreux, fut l'aïeule maternelle de François Gauguier, sieur de Campreux, maieur d'Amiens en 1573 et en 1577, dont il va être parlé. (Communication de M. M. A. Gabriel Rembault, d'Amiens).

(3) 30e Registre aux Délibérations, coté T.

*Nicolas Croquoison*, maieur d'Amiens en 1572, ne rendit pas un service moins important à la ville, en provoquant de toutes ses forces l'érection à Amiens d'un *Bureau perpétuel pour les pauvres:* l'établissement de ce bureau qui avait pour but d'éteindre la mendicité dans cette ville, comme on l'a inutilement tenté à diverses reprises, de nos jours, fut décidé dans l'assemblée des Trois-États qui se tint au mois de mai 1572. Un règlement prescrivit à chaque pauvre du bureau de porter un A *rouge et bleu*, sur un champ de drap jaune, pour marque distinctive, *afin de les congnoitre et les engarder d'aller à l'aumosne*, ajoute le chanoine de La Morlière.

*François Gauguier*, sieur de Campreux (1), maieur d'Amiens en 1573 et en 1577, s'efforça de répondre aux intentions du roi Charles IX qui désirait voir le peuple d'Amiens vivre *en paix et en bonne union*, malgré les troubles religieux et les guerres civiles qui désolaient la France. Par les soins de ce maieur, on rédigea, au mois de décembre 1573, un *cahier des plaintes et des doléances* des habitants, lequel fut remis au comte de Chaulnes, chevalier de l'ordre du roi, pour être présenté au monarque. Ce cahier peignait, on ne saurait mieux, les mœurs corrompues et les malheurs du temps. On voit encore dans la rue des Vergeaux, la belle maison du *Sagitaire* où demeurait sire François Gauguier. Les sages maximes, gravées en lettres d'or, sur les tables de marbre noir qui ornent la façade de cette charmante et remarquable habitation, prouvent quelles étaient l'élévation et la noblesse du caractère de ce vénérable maieur qui compte encore parmi nous des descendants, issus de sa fille Françoise, femme de maître Michel Randon, échevin d'Amiens, l'un des deux députés de cette ville aux états de Blois en 1588.

(1) Voir, dans le tome 1er. de cet ouvrage, la monographie des château, terre et seigneurie de Thoix, par M. M. A. Gabriel Rembault, page 16, note 4 sur le fief de Campreux.

*Anthoine de Berny* mérita également la reconnaissance de tous ses concitoyens par la conduite sage et prudente qu'il tint, lors de la reddition de la ville d'Amiens à Henri IV, en 1593. Le monarque lui en témoigna sa satisfaction, dans les termes les plus flatteurs, en présence des grands de sa cour et des échevins, à son entrée dans cette ville le 18 août 1594. « Il le loua grandement, porte un ancien manuscrit, du soin qu'il avoit pris d'empescher l'esfusion du sang humain et de sa vigilance à esteindre les haines et les ressentiments des ligueux et royalistes. »

Malheureusement le dernier maieur d'Amiens, *Pierre de Famechon*, ne suivit pas l'exemple d'Antoine de Berny ; son imprudence, si ce ne fut sa trahison, coûta la vie à bien des habitants de cette ville qui furent tués par les Espagnols, lors de la surprise d'Amiens le 11 mars 1597.

*Augustin de Louvencourt* et *Adrien de Mareuil* qui furent successivement *premier échevin* en 1598 et 1599, s'appliquèrent sans relâche à réparer les maux cruels que la surprise d'Amiens et le siège de cette ville par Henri IV, avaient causés aux habitants. Ce prince trouva en eux, deux sujets fidèles, pleins de dévouement pour le bien public et celui de la cité où ils avaient reçu le jour.

*Antoine Pingré* marcha sur leurs traces; c'est ce premier échevin qui fit rentrer les ouvriers d'Amiens dans le devoir, lorsqu'ils se soulevèrent, comme on l'a vu plus haut, contre le conseiller-d'état Pommereux, et qui obtint à force de représentations énergiques et respectueuses, auprès du conseil du roi, que la ville ne fut condamnée qu'à la somme de 1,000 livres, envers ce conseiller-d'état, pour réparations des pertes que l'émeute lui avait fait éprouver.

Le bon goût de *François Hanique* (1) pour les constructions, con-

(1) François Hanique, qui fut six fois premier échevin, appartenait à une noble famille de Picardie, dont une branche habitait, au XVII° siècle, le village La Vacquerie, (Oise) près du quel elle possédait le fief de La Linette. (Note de M. M. A. Gabriel Rembault).

tribua puissamment à l'embellissement d'Amiens dans le cours des années 1625 et 1632. On commença, sous ce premier échevin, la *Maison de santé* qui existait non loin du cimetière de St.-Roch ; et, comme alors, on ne se contentait ni d'un seul plan, ni d'un seul devis, quand il s'agissait d'entreprendre un ouvrage important ou coûteux, les échevins d'Amiens chargèrent le fameux Nicolas Blasset, maître sculpteur, Quentin Collombier et René David, maîtres maçons, ainsi que le père Ursin, capucin, *grandement expérimenté en telles matières*, porte le registre auquel nous empruntons ces détails, de dresser chacun séparément un plan de cet édifice, *pour confronter et suivre ensuite celui qui serait jugé le plus commode et le plus beau.*

Le zèle que les échevins d'Amiens apportaient à la construction des divers édifices de la ville engagea le roi Louis XIII à leur confier le soin de la réparation des fortifications de cette place, en 1636, lorsque *Guy de Mareuil* était premier échevin. *Jean de Sachy*, qui succéda à Guy de Mareuil, fit adopter une mesure fort utile, par l'échevinage. On décida, sur sa proposition, qu'à l'avenir les pignons des maisons seraient bâtis en pierres et en briques, afin d'éviter la contagion qui désolait Amiens de temps en temps. Ce premier échevin signala en outre son administration, par l'activité et le bon ordre qu'il mit aux travaux des demi-lunes et courtines extérieures de cette ville, que l'apparition subite de l'ennemi avait fait songer à rétablir.

Sous *Charles de Lestocq*, Louis XIII honora la ville d'Amiens de sa présence. La réception que lui firent les habitants plut tant au monarque qu'aussitôt son retour à Paris, il demanda au corps de ville le recueil de toutes les cérémonies observées à l'entrée des rois, des reines, princes et gouverneurs à Amiens : on s'empressa de satisfaire sa Majesté en lui envoyant ce recueil. Quelque temps après, le corps municipal donna un exemple d'une fermeté peu commune alors, à l'égard du premier échevin de Lestocq : Le duc

de Chaulnes, gouverneur et lieutenant-général de la province, s'étant imaginé d'interdire cet échevin de sa charge, sous prétexte qu'il avait manqué de respect au sieur de Cornillon, son lieutenant, l'échevinage prit, le 31 décembre 1641, une délibération portant que *nonobstant cette interdiction, le sieur de Lestocq continuerait à remplir sa charge de premier échevin* (1).

En 1676, beaucoup de rues d'Amiens n'étaient pas encore pavées. *Antoine Castelet*, premier échevin, s'empressa de rémédier à cet inconvénient en prescrivant de paver la plupart de ces rues, et entr'autres, celle du *Loup* qu'on appelait alors la *rue du Loup qui va à Rome* et dans laquelle les personnes les plus notables faisaient leur demeure (2).

*Jean-Baptiste Le Caron*, chevalier, seigneur de Choqueuse, qui était premier échevin en 1691, rendit un autre service à la ville : il fit décider que les poudres fabriquées près de la porte Saint-Pierre, seraient faites dorénavant à Douay et qu'on n'élèverait aucun bâtiment sur l'emplacement du magasin, pour donner à l'esplanade de la citadelle plus d'étendue et de beauté (3).

En 1694, le second maire d'Amiens (depuis la création des maires perpétuels), *Jean Vacquette sieur du Cardonnoy* mit fin à un vandalisme impie consistant, de la part de quelques hommes brutaux, à briser les statues qui décoraient les tombes et à effacer les images peintes sur les murailles des cloîtres du cimetière Saint-Denis. Malheureusement, ces mutilations déplorables, sacrilèges, se sont renouvellées plusieurs fois de nos jours, et nous ont privé d'un grand nombre de monuments curieux sous le double rapport de l'histoire et de l'art !

Sous *Pierre de Famechon*, seigneur de Canteleu, maire d'Amiens

(1) 64e. *Registre aux délibérations.*

(2) 73e. *registre aux délibérations.*

(3) 76e. *Id.* Jean-Baptiste Le Caron ajouta à son nom, en 1663, celui de la terre de Choqueuse qu'il avait achetée et qui appartient encore à ses descendants.

(Note de M. M. A. Gabriel Rembault).

en 1697, cette ville n'était pas éclairée de nuit, quoiqu'elle fut alors très-peuplée et fort commerçante. Un édit du roi taxa la ville à la somme de 74,250 livres pour l'établissement et l'entretien de 300 lanternes *destinées*, porte la délibération, *à procurer la sûreté des habitants pendant la nuit*. Le maire d'Amiens, qui avait secrètement provoqué cet édit, parvint à en obtenir l'exécution, malgré la pénurie des finances de la ville et une opposition aveugle de la part de son conseil municipal dont les membres avaient été jusqu'à offrir quarante mille livres au conseil du roi pour que l'établissement de ces lanternes n'eut point lieu.

Plusieurs maires du XVIIIe. siècle se distinguèrent, comme ceux du XVIIe. dont on vient de citer les noms, en s'appliquant avec conscience au bien général de la ville d'Amiens et de ses habitants. A cet effet, *François Dufresne* seigneur de Fontaines, qui était maire en 1726, fit diviser cette ville en neuf quartiers, nombre égal à celui des échevins; et chacun d'eux fut chargé de veiller avec soin à ce que la répartition des logements militaires, de la capitation et des autres charges s'y fit avec la plus grande équité. Là, ne se borna point la sollicitude de ce maire recommandable : il s'appliqua constamment à l'embellissement des remparts et de la Hautoye, et fit décerner à l'un de ses collègues, Mr. Nicolas Leriche, échevin en charge, qui avait montré un véritable dévouement pour surveiller ces divers embellissements, le titre honorable d'*Inspecteur général des plants, plantes et embellissements de la Hautoye et des remparts*, avec exemption du logement des gens de guerre, de guet et garde et de toutes les charges publiques *tant et si longtemps que ledit sieur Leriche continueroit son inspection* (1).

Grâce à de pareils encouragements, décernés avec tant de tact et d'à-propos, par un maire aussi juste qu'éclairé, la Hautoye,

(1) 50e. *Registre aux délibérations.*

cette vaste et imposante promenade, devint en peu de temps la seconde merveille de la ville d'Amiens. Voici la description qu'en faisait le savant P. Fery, en 1749 : « là, une image fidèle des Champs-Élysées présente au délassement du citoyen le lieu le plus charmant où puisse respirer un mortel. Ces arbres qui s'élèvent majestueusement dans les airs ; ces allées qui s'étendent à perte de vue ; ces dômes de verdure où les zéphirs paraissent avoir fixé leur retraite, qui forment un abri impénétrable aux rayons du soleil ; ces eaux distribuées avec autant de symétrie que de variété, ces canaux, ces bassins magnifiques, toutes ces merveilles réunies font l'admiration des étrangers. »

Un autre maire d'Amiens, M. *Gilbert Morel*, écuyer, seigneur de Bécordel, qui fut continué plus de dix fois dans ses fonctions, était persuadé que la bienfaisance doit principalement se montrer aux fêtes et réjouissances qui ont lieu à l'occasion de la naissance des fils de rois. En conséquence, ce fonctionnaire employait ordinairement au soulagement des malheureux, la plus grande partie des fonds mis à sa disposition, lors de ces sortes de solennités publiques. En 1752, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, il maria trente filles pauvres à l'Hôtel de Ville et les fit doter à ses dépens.

En 1758, était maire d'Amiens, *M. Pierre-François d'Incourt*, écuyer, sieur de Hangard. Comme ce magistrat aimait les arts et l'industrie, il s'efforça de les faire fleurir dans cette ville ; il contribua puissamment à la création d'une *École des arts* qui fut placée sous la direction de M. Scellier et dans laquelle des ouvriers intelligents s'empressaient d'aller recevoir gratuitement des leçons de dessin, d'architecture et de géométrie appliquée aux arts (1).

*Gabriel Florent de Carouges*, maire d'Amiens en 1761, procura d'autres avantages à la ville dont l'administration lui était confiée.

(1) Voy. notre *Histoire de la ville d'Amiens*, tome II, page 159.

il obtint l'établissement d'une *chambre particulière de commerce* qui rendit elle-même, un peu plus tard, un service important au négoce d'Amiens. Cette chambre fit, en effet, ordonner que le hallage des barques ou gribanes qui transportaient par eau les marchandises d'Abbeville à Amiens et d'Amiens à Abbeville serait fait par des chevaux, au lieu de cette tourbe de prétendus marins qui rançonnaient impunément les commerçants de ces deux villes.

Sous M. *Leroux* eut lieu la construction de la *Place de Périgord*. Le plan de cette place qui devait offrir six façades semblables à celle de la maison aujourd'hui occupée par MM. Duval et Herment, imprimeurs, avait été tracé par un architecte habile, par M. Rousseau que les prédécesseurs de M. Leroux avaient su fixer à Amiens. Cet architecte et *M. Lescouvé*, maire de la ville pendant les mauvais jours de la révolution, eurent la gloire de sauver d'une destruction imminente notre magnifique cathédrale.

Sous l'administration de *M. Augustin Debray*, la ville d'Amiens devint très-florissante. Lorsque le premier consul la visita au mois de messidor an XI, elle renfermait des ateliers si nombreux et si bien dirigés, qu'elle fixa l'attention du chef du gouvernement. On dût à M. Debray quelques créations vraiment utiles, notamment celle de l'*Ecole communale et gratuite de Dessin*, pour l'instruction des jeunes gens qui se destinent à des professions dans lesquelles la pratique de cet art est nécessaire. M. *Morgan* se fit, de son côté, remarquer par la prudence et l'énergie qu'il montra, pendant les cent jours, pour maintenir la paix entre la troupe et les habitants d'Amiens, et faire respecter les droits de l'autorité municipale, méconnus par le commandant de la citadelle, lors de la mise en état de siège de la place. Une épée d'honneur fut la seule récompense que voulut accepter cet excellent administrateur. On lisait ces mots, sur la coquille de cette épée :

*A M. Jean-Baptiste Morgan*
*La ville d'Amiens reconnaissante.*

De 1816 à 1822, l'administration municipale fut parfaitement secondée dans la plantation des propriétés communales, qui fait souvent la richesse d'une ville, par le zèle de M. Fontaine, conseiller en la Cour et membre du conseil. Ce magistrat honorable étudiait avec le plus grand soin tous les projets d'amélioration, qu'on voulait bien lui soumettre, et c'est à lui que la ville doit en grande partie toutes les belles plantations qui donnaient à Amiens un aspect si agréable et si pittoresque.

La mairie de M. *Daveluy-Bellencourt* fut signalée par l'achèvement des boulevarts et d'autres travaux importants, commencés sous ses prédécesseurs, pour l'embellissement d'Amiens. C'est aussi sous M. Daveluy que se fit l'ouverture de la navigation sur le *Canal d'Angoulême*. Malgré la dépense que cette magnifique solennité et le séjour du roi Charles X à Amiens occasionnèrent à la ville, cet administrateur sage, économe, avait su conserver un juste équilibre dans le budget municipal, quand une révolution, aussi subite qu'imprévue, le força à quitter la mairie d'Amiens, en 1830. Les recettes offraient alors un excédant sur les dépenses que l'on n'a plus remarqué depuis, quoique ce budget ait subi une augmentation considérable.

Quant aux titres des Maires qui se sont succédé si rapidement depuis la révolution de juillet, à la reconnaissance de leurs concitoyens, nous nous réservons de les examiner plus tard; nous saurons les apprécier un jour avec cette impartialité et cette indépendance qui ont constamment guidé notre plume dans le court opuscule que nous offrons à nos compatriotes, aux habitants de la *bonne ville d'Amiens*.

H. DUSEVEL,

De la Société royale des Antiquaires de France.

